

RÉUSSIR MAINTENANT ET DEMAIN

Rapport de durabilité 2025



Table des matières



Introduction

À propos de nous	3
Message du président du conseil d'administration	8
Message du président et chef de la direction	9
À propos du présent rapport	10
La durabilité intégrée chez iA Groupe financier	11
Notre feuille de route 2025	14

Investissement durable

Combiner rendement financier et durabilité	19
Nos axes stratégiques en matière d'investissement durable	19

Environnement

Notre stratégie climatique	21
Notre empreinte carbone	23

Talents et culture

Notre carte d'identité	29
Les talents au cœur de notre ambition	30
Rémunération responsable	33
Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)	35
Vers une relation durable avec les peuples autochtones	38
Expérience employé	39
Santé, sécurité et mieux-être	39

La collectivité au cœur de nos actions philanthropiques

Vision	42
Stratégie	42
Dons majeurs en 2025	43
Nos initiatives	43
Encourager l'implication communautaire de nos employés	44
Chaire en finance durable iA Groupe financier	44

Expérience client globale

45

Produits et services

Solutions d'assurance et d'épargne collectives	48
Assurance, Épargne et retraite individuelles	49
Solutions iA Auto et habitation	50
Littératie financière	50

Gouvernance

Structure de gouvernance institutionnelle	52
Nos outils de saine gouvernance	53
Engagement envers les actionnaires	56
Relations avec les instances gouvernementales	57
Gestion des risques	57
Conformité	61
Transparence fiscale	62
Sécurité de l'information	62

Annexes

Engagement des parties prenantes et analyse de matérialité	64
Cadre de référence SASB	65
Inventaire de GES	68
Calcul des émissions de GES	71

À propos de nous

iA Groupe financier est l'un des plus grands groupes d'assurance et de gestion de patrimoine au Canada, qui exerce aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, c'est une importante société publique canadienne, cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG (actions ordinaires). iA Groupe financier offre des produits d'assurance vie et santé, des régimes d'épargne et de retraite, des fonds communs de placement et des fonds distincts, des valeurs mobilières, de l'assurance auto et habitation, des prêts hypothécaires multirésidentiels et commerciaux, des prêts automobiles et d'autres produits et services financiers pour les particuliers et les entreprises.

Notre raison d'être

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

Notre approche en durabilité

L'approche de iA Groupe financier en matière de durabilité consiste à contribuer à la croissance durable et au bien-être de sa clientèle, de son personnel, de ses partenaires, de ses investisseurs et de ses communautés. Nous voulons assurer notre durabilité en soutenant nos communautés et en combinant notre réussite financière à des répercussions positives sur l'environnement et la société. Au cours des dernières années, iA Groupe financier a affirmé son engagement à faire progresser son programme de durabilité en soutenant les Objectifs de développement durable des Nations Unies, en signant, par l'intermédiaire de sa filiale Industrielle Alliance, Gestion de placements inc., les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et en mettant progressivement en œuvre les attentes en matière de divulgations relatives aux changements climatiques.

iA en quelques chiffres

Plus de

11,9 millions

Clients

Approximativement

10 345

Employés

Plus de

50 000

Représentants

Ratio de solvabilité ¹	137 %
Primes nettes ² , équivalents de primes et dépôts ²	22 G\$
Actif sous gestion (ASG) ³	143,2 G\$
Actif sous administration (ASA) ³	197,9 G\$
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	1 053 M\$
Capitalisation boursière	16,3 G\$
Valeur comptable par action ordinaire ⁴	79,24 \$

Impacts économiques 2025

Salaires versés et avantages sociaux

1 431 M\$

Prestations payées⁵

7,8 G\$

Cotes de crédit 2025

Cote de crédit de l'émetteur

(iA Société financière inc.)

— S&P: A

— DBRS Morningstar: A

Solidité financière

(Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.)

— S&P: AA-

— DBRS Morningstar: AA (low)

— A.M. Best: A+ (Superior)

¹ Le ratio de solvabilité, en date du 31 décembre 2025, est de 133 % et de 137 % sur une base pro forma en tenant compte de l'impact de la ligne directrice ESCAP révisée par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) le 1^{er} janvier 2026. Le ratio de solvabilité est calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* imposée par l'AMF. Cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* en vertu de la décision générale no 2021-PDG-0065 de l'AMF.

² Les primes nettes, équivalents de primes et dépôts sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section «Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières» du présent document et du Rapport de gestion 2025 pour plus d'informations.

³ Les actifs sous administration et les actifs sous gestion sont des mesures financières supplémentaires. Voir la section «Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières» du présent document et du Rapport de gestion 2025 pour plus d'informations.

⁴ La valeur comptable par action ordinaire est calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui représente le total des capitaux propres moins les autres instruments de capitaux, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

⁵ Ces prestations comprennent principalement les paiements effectués aux assurés ou à leurs bénéficiaires en cas de décès, d'invalidité, de maladies graves, de retraits dans des comptes d'épargne retraite ou de rachats de polices. Elles peuvent aussi représenter des remboursements pour des dépenses médicales, des rentes versées périodiquement au moment de la retraite ainsi que des indemnités couvrant des dommages matériels, des blessures corporelles ou des frais de règlement liés à des événements imprévus.

Cotes ESG⁶

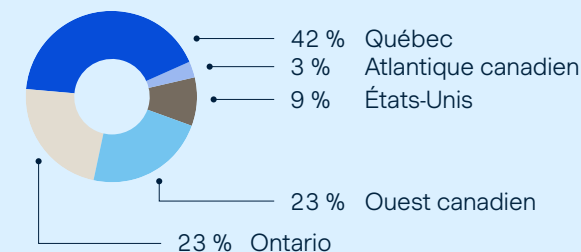
	2024	2025
S&P Global ⁷	42	44
MSCI ⁸	AA	AAA
CDP ⁹	C	C
Sustainalytics ¹⁰	Risque faible	Risque faible

Impôts et taxes payés (M\$)¹¹

Canada	2025
Municipal	37,5
Provincial	321,1
Fédéral	261,0
États-Unis	13,0
Total	632,6

Présence géographique

Primes nettes, équivalents de primes et dépôts par région



⁶ L'utilisation par iA Groupe financier de toute agence de notation ESG ou de données y afférant ainsi que l'utilisation de logos, de marques de commerce, ou d'indices dans le présent rapport, ne constituent pas une commandite, un parrainage, une approbation ou une recommandation. Les services et les données sont la propriété des agences de notation et des indices susmentionnés ou de leurs fournisseurs d'informations et sont fournis «tels quels» et sans garantie. Les noms et les logos sont des marques commerciales ou d'autres noms des agences de notation et des indices susmentionnés.

⁷ S&P Global utilise l'année antérieure de divulgation pour réaliser son évaluation. En ce sens, la notation attribuée en 2025 repose sur les divulgations de 2024. La cote de 2024 est à jour au 20 décembre 2024 et la cote de 2025 est à jour au 12 janvier 2026.

⁸ La cote de 2024 est à jour au 3 octobre 2024 et la cote de 2025 est à jour au 9 janvier 2026. Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales («MSCI»), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les «parties MSCI») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés sur des indices MSCI ou sont liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «telles quelles» et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

⁹ CDP Worldwide. En janvier 2026, CDP a maintenu la note C (Awareness) pour iA Groupe financier relativement à l'information sur les changements climatiques. CDP utilise l'année antérieure de divulgation pour réaliser son évaluation. En ce sens, la notation attribuée en janvier 2026 repose sur les divulgations de l'année 2024.

¹⁰ Sustainalytics: En octobre 2025, iA Société financière inc. obtenait une cote de risque ESG de 18,5 (en mai 2024, la cote s'établissait à 18,7) de Morningstar (Sustainalytics). Selon l'analyse, la Société présente un risque faible de répercussions financières importantes découlant de facteurs ESG. Le présent Rapport de durabilité ne constitue d'aucune façon un conseil en placement ou une opinion d'expert au sens des lois applicables. ©Droit d'auteur 2023 Morningstar (Sustainalytics). Tous droits réservés. Le présent rapport contient de l'information provenant de Sustainalytics (www.sustainalytics.com). Cette information et les données sont la propriété de Sustainalytics et de ses fournisseurs indépendants («données de tiers»), et sont fournies à titre informatif uniquement. Leur utilisation ne saurait constituer une approbation d'un produit ou d'un projet ni un conseil en placement. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exhaustivité, à l'actualité, à l'exactitude ou à la convenance à une fin particulière de cette information ou des données. Leur utilisation est assujettie aux conditions énoncées à l'adresse <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers> (en anglais seulement). Sustainalytics utilise l'année antérieure de divulgation pour réaliser son évaluation. En ce sens, la notation attribuée en 2025 repose sur les divulgations de 2024.

¹¹ Les impôts et taxes payés (sur la base de comptabilité de caisse) se composent des éléments suivants: (1) les taxes municipales, qui comprennent les taxes foncières et scolaires, les taxes sur l'eau et le traitement des eaux usées perçues par le gouvernement municipal auprès des propriétaires de biens résidentiels et commerciaux; (2) l'impôt sur le revenu des sociétés, qui est prélevé par le gouvernement fédéral et les provinces ou les états sur les bénéfices imposables des entreprises. Le montant des impôts effectivement payés au cours de l'exercice fiscal comprend à la fois les paiements effectués au titre de l'obligation fiscale de l'exercice fiscal concerné et les paiements effectués au titre de l'obligation fiscale de l'année (des années) précédente(s) (par exemple, le paiement du solde impayé de l'impôt sur les sociétés provenant de l'année (des années) précédente(s), y compris les paiements liés aux nouvelles cotisations des années précédentes); et (3) les autres impôts et taxes payés, qui comprennent la taxe sur les primes d'assurance. Cette taxe est prélevée par les provinces et s'applique sur les primes brutes à recevoir au cours de l'année fiscale, moins la somme des primes remboursées et la valeur en espèces des dividendes payés ou crédités aux assurés au cours de la même année fiscale.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière publie ses résultats et ses états financiers conformément aux Normes IFRS® de comptabilité (désignées par «**IFRS**» dans le présent document). Toutefois, elle publie également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux Normes IFRS de comptabilité («**non conformes aux IFRS**»). La Société emploie des mesures non conformes aux IFRS et d'autres mesures financières lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance, estimant que ces mesures fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières utilisées n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières similaires utilisées par d'autres sociétés, et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière, de situation financière ou de flux de trésorerie déterminées conformément aux IFRS. iA Société financière incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Pour de l'information pertinente sur les mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport, voir la section «Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières» du *Rapport de gestion annuel* pour la période se terminant le 31 décembre 2025 («**Rapport de gestion annuel 2025**»), intégré par renvoi aux présentes, qui peut être consulté à l'adresse searplus.ca ou sur le site Web de iA Groupe financier au ia.ca.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle ou autrement prospective, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que «pourrait» et «devrait», ou des verbes comme «supposer», «s'attendre à», «prévoir», «entendre», «planifier», «croire», «estimer» et «continuer» ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que «cibles», «objectif», «but», «indications» et «prévisions» ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, notamment, les renseignements concernant les stratégies, les initiatives et les objectifs de iA Groupe financier en matière de durabilité, de gouvernance, d'environnement, d'engagement social, d'équité, de diversité et d'inclusion, et de lutte contre les changements climatiques, de même que ceux d'atténuation et d'adaptation en matière de changements climatiques, y compris les stratégies, les initiatives et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre («**GES**»), d'évaluation des risques liés aux changements climatiques et d'adaptation à ces derniers, d'intégration des considérations liées au climat dans le processus d'investissement de iA Groupe financier, d'actualisation de sa stratégie climatique, de mise en œuvre d'une saine gestion des risques liés aux changements climatiques, de renforcement de la résilience face aux répercussions physiques des changements climatiques et de mise en place d'un cadre de gouvernance des risques climatiques. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs, et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Comme les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des prédictions, des prévisions, des projections, des objectifs, des attentes, des conclusions et des autres déclarations prospectives qui y sont exprimés explicitement ou implicitement. De plus, bon nombre des hypothèses et facteurs (y compris des normes, des paramètres et des mesures) utilisés dans la préparation du présent rapport continuent d'évoluer et sont fondés sur des suppositions jugées raisonnables au moment de la rédaction, mais leur exactitude ne devrait pas être considérée comme une garantie.

Les facteurs et les risques importants relatifs notamment à la durabilité qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus (dont plusieurs échappent au contrôle de iA Groupe financier et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir) sont, entre autres, les suivants: les conditions climatiques et les événements météorologiques; la nécessité d'une participation active et constante des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les autres institutions financières, les entreprises et les particuliers); les efforts de décarbonation variables selon les économies; l'absence de politiques climatiques harmonisées à l'échelle mondiale; les défis de l'équilibre entre les objectifs climatiques et une transition ordonnée et inclusive; les facteurs géopolitiques influant sur les besoins énergétiques mondiaux; l'incertitude géopolitique et commerciale; la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et d'une normalisation des méthodes de mesure et de vérification liées au climat; la capacité à mettre en œuvre diverses initiatives dans l'ensemble de l'entreprise dans les délais prévus; le risque que les initiatives ne respectent pas les délais indiqués, ne soient pas achevées du tout ou soient achevées sans les résultats escomptés ou anticipés; la conformité de tiers par rapport aux politiques et procédures ainsi que leur engagement envers iA Groupe financier; les conditions sur les marchés financiers; les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de iA Groupe financier; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés;

l'évolution du comportement des consommateurs; le cadre juridique et réglementaire local, national et international; les risques liés à la conformité et à la réglementation (qui pourraient déboucher sur des contraintes, des pénalités et des amendes); et les risques stratégiques, réputationnels et concurrentiels. Des hypothèses et des facteurs importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport en lien avec les activités d'assurance et de gestion d'actifs de la Société sont également présentés à la rubrique «Identification» du *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques* annuel («**Rapport annuel sur le climat**») de la Société qui peut être consulté sur le site Web de la Société au ia.ca.

Des renseignements supplémentaires sur certains des autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section «Gestion des risques» du *Rapport de gestion annuel 2025* et à la note «Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance» afférente aux *États financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024*, ainsi que dans les autres documents que la Société a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca ou sur le site Web de la Société à l'adresse ia.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport portent sur des événements ou des résultats futurs et reflètent les attentes de la Société en date de sa publication. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent rapport ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Mentions supplémentaires

Le présent rapport vise à fournir des renseignements sous un angle différent et de manière plus détaillée que ceux qui doivent être inclus dans les documents déposés en application des lois sur les valeurs mobilières. Par ailleurs, les renseignements contenus dans le présent rapport ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère important des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières.

Le présent rapport ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes.

Le présent rapport peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont ni détenus ni contrôlés par la Société. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; la Société n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou de tout dommage pouvant découler de leur utilisation.

À moins d'indication contraire, les renseignements contenus dans le présent rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Message du président du conseil d'administration

Cette année, dans un contexte économique marqué par une forte volatilité économique et des enjeux ESG évolutifs, intégrer la durabilité est plus que jamais une stratégie clé pour renforcer la résilience, la compétitivité et la pérennité des organisations, tout en contribuant à un avenir équitable et durable.

Au sein de iA Groupe financier, notre approche en matière de durabilité oriente les actions et les réflexions des différentes unités d'exploitation. Elle favorise une prise de décision éclairée, soutient le développement à long terme et nous permet d'assumer un rôle actif dans une économie plus responsable. Le conseil d'administration appuie résolument cette stratégie et se félicite de l'engagement de la direction et des employés.

Ce rapport met en lumière la performance extrafinancière de iA Groupe financier, illustrée par l'intégration continue des facteurs ESG à notre stratégie, à nos activités et à notre culture d'entreprise. Cette année, nous avons notamment renforcé la gouvernance en améliorant nos processus de collecte et de validation des données ESG, ce qui accroît la confiance des parties prenantes et la transparence de nos engagements. L'implantation d'un nouvel outil technologique pour la collecte et la quantification des GES chez iA témoigne de notre volonté d'innovation.

Nous avons également consolidé notre approche face aux risques climatiques, renforçant ainsi la résilience de nos activités et la création de valeur durable. iA Groupe financier a complété l'exercice réglementaire normalisé d'analyse de scénarios climatiques et a réalisé sa propre analyse interne, couvrant tant les actifs investis que les activités d'assurance de dommages. Ces travaux s'inscrivent dans notre feuille de route visant à intégrer les considérations climatiques dans nos décisions stratégiques et à saisir les opportunités liées à la transition vers une économie sobre en carbone.

Notre engagement envers la mobilisation des talents se reflète dans l'augmentation de notre indice d'inclusion cette année, lequel est passé de 82,3 % lors de la première mesure en septembre 2024 à 86 % lors du dernier sondage de 2025, et dans la poursuite de nos travaux et de nos progrès en lien avec le programme de certification APRA (Attestation de partenariat en relations autochtones), confirmant notre volonté de bâtir une culture inclusive et mobilisatrice.

Nous constatons avec fierté que la Société s'est affirmée dans l'industrie des services financiers, comme en font foi plusieurs reconnaissances reçues, notamment sa place, pour la deuxième année consécutive en 2025, parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, selon *Corporate Knights*, ce qui souligne nos efforts soutenus en matière de durabilité.

En 2025, nous avons donc poursuivi nos efforts, démontrant notre détermination à assurer la résilience de l'organisation et à maintenir la transparence envers nos parties prenantes. Ce rapport illustre la pertinence et la portée de nos initiatives et de nos réalisations, ce qui témoigne de notre engagement réfléchi, structuré et solide envers la durabilité.

Le président du conseil d'administration,
Jacques Martin

Message du président et chef de la direction

Réussir maintenant et demain

C'est avec un engagement constant, qui se traduit en actions et en résultats, que je vous présente le rapport de durabilité 2025 de iA Groupe financier. Dans un contexte économique mondial en pleine transformation, nous continuons d'allier résolument croissance et durabilité en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à nos décisions stratégiques. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue pour bâtir une institution à la fois solide et tournée vers l'avenir, qui nous assurera de *réussir maintenant et demain*.

En pensant au chemin que nous avons parcouru et à celui que nous avons devant nous, j'ai en tête cette phrase d'Antoine de Saint-Exupéry: «Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.» Cette pensée reflète bien notre approche en matière de durabilité. Nous ne prétendons pas avoir toutes les réponses aux défis climatiques et sociaux de notre époque, mais nous travaillons avec rigueur pour mettre en place les conditions qui rendront un avenir durable possible pour les communautés où iA est présente.

Sur le plan environnemental, iA Groupe financier maintient sa feuille de route vers un monde à faibles émissions. Nous renforçons notre stratégie climatique par l'analyse des risques et des opportunités liés au climat, la décarbonation progressive de certains de nos portefeuilles et le développement de produits soutenant la transition verte. Chacune de ces initiatives s'inscrit dans une vision à long terme.

L'axe social demeure central. Nous misons sur le talent et l'engagement de nos équipes en favorisant la formation, la diversité et le bien-être au travail. L'évolution rapide des

technologies, notamment l'intelligence artificielle, transforme notre secteur. Notre responsabilité n'est pas de subir ce changement, mais d'accompagner nos employés à travers celui-ci. Nous investissons dans le développement des compétences pour que nos équipes se sentent outillées et confiantes face à ces nouveaux outils. L'humain reste, et restera, au cœur de notre modèle d'affaires. Par ailleurs, nous affirmons notre responsabilité envers nos clients en contribuant activement à l'éducation financière et au soutien des communautés. C'est l'un des moyens par lesquels nous demeurons fidèles à notre raison d'être: *que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir*.

En matière de gouvernance et d'éthique, notre cadre demeure rigoureux et assure une gestion prudente des risques. Bien que nous menions des activités dans un secteur déjà très réglementé, nous choisissons d'aller plus loin. Nous renforçons nos propres pratiques de gouvernance, notamment en améliorant nos processus de collecte et de validation des données ESG afin de rendre compte

de nos progrès avec encore plus de précision et de transparence. Nous continuons également d'accroître l'implication de notre haute direction et de notre conseil d'administration. L'innovation technologique – cybersécurité, intelligence artificielle, plateformes numériques – est encadrée par des principes clairs pour qu'elle demeure au service de nos clients et de nos employés.

En restant fidèles à nos priorités et à nos valeurs, nous continuerons de progresser. Notre démarche n'a pas de point d'arrivée: chaque avancée prépare la suivante. Ensemble, avec détermination et humilité, nous poursuivrons cette quête d'excellence durable au bénéfice de nos clients, de nos employés, de nos partenaires et des communautés dans lesquelles nous sommes présents.

Président et chef de la direction,
Denis Ricard

À propos du présent rapport

Méthodologie

Nous publions annuellement notre *Rapport de durabilité*, qui fait état de nos actions et de nos orientations. Au fil des ans, nous travaillons activement à améliorer nos communications et à être rigoureux dans nos processus afin de faire preuve de transparence envers nos parties prenantes.

Notre public cible

Ce rapport est rédigé à l'intention de nos parties prenantes, c'est-à-dire nos clients, nos employés, notre communauté, nos fournisseurs, nos analystes, et nos investisseurs, entre autres, et s'adresse à toute personne désireuse d'évaluer et de comprendre la santé extrafinancière de iA Groupe financier, en fonction notamment des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance («**ESG**»).

La portée

Notre *Rapport de durabilité* présente notre performance en matière de durabilité et notre progression à cet égard. Nous y présentons nos pratiques, nos initiatives, nos politiques, nos objectifs et nos résultats.

Les limites

Ce rapport a été réalisé dans le cadre de l'exercice qui s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et tous les renseignements qu'il contient correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2025 et inscrites dans l'exercice clos à cette date, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, toutes les données sont consolidées pour l'ensemble de nos filiales et de nos activités au Canada et aux États-Unis et toutes les sommes sont en dollars canadiens. Les termes «nous», «notre» et «nos», «la Société», «iA» et «iA Groupe financier» font référence à iA Société financière inc. et, s'il y a lieu, à ses filiales.

Nos cadres de référence

Depuis 2020, iA Groupe financier a adopté le cadre de référence du *Sustainability Accounting Standards Board* («**SASB**») à des fins de divulgation. Les normes SASB abordent les enjeux de durabilité par types d'industries. L'adoption de ce cadre robuste et reconnu nous permet d'identifier, de mesurer, de gérer et de mieux communiquer à nos différentes parties prenantes de l'information pertinente en matière de durabilité.

La Société publie le calcul de ses GES provenant des champs 1, 2 et une partie du champ 3, le tout conformément au Protocole des GES («**GHG Protocol**») et au *Partnership for Carbon Accounting Financials* («**PCAF**») et divulgue ses performances relatives aux changements climatiques dans son Rapport annuel sur le climat qui se trouve sur son site web à l'adresse ia.ca.

La durabilité intégrée chez iA Groupe financier

La raison d'être de iA Groupe financier est que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir. Pour y arriver, nous nous dotons de plans stratégiques sur lesquels l'ensemble de l'organisation se synchronise et travaille de concert.

Nous croyons plus que jamais à la valeur du conseil humain dans notre secteur compte tenu de la complexité de nos produits et de l'importance de la confiance, et ce, malgré tout le rôle que joue et pourra jouer l'intelligence artificielle dans le domaine des affaires. Nous continuons d'investir dans la puissance du numérique et d'exploiter cette ressource pour offrir une expérience de haute qualité à nos clients et à nos conseillers. À cette fin, notre croissance future repose sur quatre priorités, chacune liée à un aspect de la durabilité :

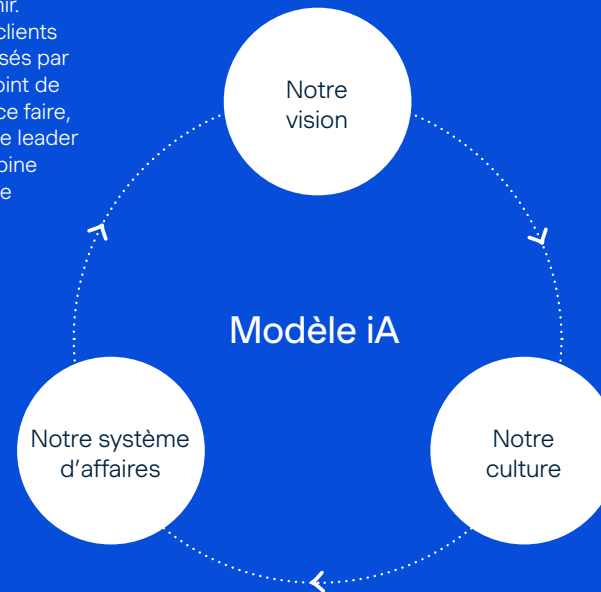
- 01 Le déploiement de capital est motivé par la génération continue de capital, ce qui contribue à la stabilité financière de iA Groupe financier dans le temps;
- 02 Une organisation apprenante vise à faire grandir nos employés, personnellement et professionnellement;
- 03 L'expérience client globale vise en partie à mieux anticiper les besoins et servir nos clients;
- 04 L'efficacité opérationnelle vise une simplicité administrative qui se traduira par une organisation plus saine à long terme.

Le Modèle iA

Afin d'assurer la réalisation de ses ambitions, le modèle de iA Groupe financier est composé d'une vision, d'une culture et d'un système d'affaires. Ces trois éléments forment un ensemble distinctif, qui nous inspire et guide nos actions et nos décisions. Le Modèle iA décrit *comment nous imaginons l'avenir, comment nous agissons et comment nous travaillons*. Il mobilise, clarifie les attentes, et permet à tous et à toutes de contribuer pleinement au succès de l'entreprise et de nos clientèles. Le Modèle iA vise également à simplifier nos messages et nos nombreuses façons de faire. Il constitue notre référence centrale.

Notre vision représente la manière dont nous envisageons l'avenir. Notre raison d'être, que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir, est le point de départ de notre vision. Pour ce faire, nous avons l'ambition d'être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

Notre système d'affaires s'appuie sur la philosophie lean qui assure la simplicité et l'efficacité de nos processus internes. Celui-ci facilite une prise de décision cohérente et alignée sur notre vision et notre culture, favorise une exécution juste, rapide et efficace, et assure du même coup la pérennité de la Société.



La culture est un puissant levier de l'évolution de iA Groupe financier. Elle influence qui nous sommes et nous distingue des autres entreprises. Nous agissons délibérément pour faire évoluer cette culture en mariant performance et bienveillance, dans le respect des qualités qui ont fait notre succès jusqu'à aujourd'hui. Pour cela, nous avons fait évoluer les quatre valeurs que nous souhaitons faire vivre au sein de nos équipes :

- Orientation client
- Équipes inspirées
- Apprentissage en continu
- Haute performance

Nous considérons la durabilité comme un outil d'aide à la décision au sein de notre organisation. C'est la raison qui nous amène à adopter les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance afin d'être en mesure d'atteindre un double objectif : avoir une performance extrafinancière qui assure une durabilité organisationnelle et créer des retombées internes et externes positives pour les parties prenantes.

Dans le plan stratégique, nous avons défini trois leviers d'actions prioritaires sur lesquels nous pouvons avoir un impact positif important et qui visent à soutenir cinq des objectifs de développement durable des Nations Unies :

La santé physique, mentale et financière

par son modèle d'affaires et les retombées positives qu'il est possible de créer, iA Groupe financier priorise la santé physique, mentale et financière comme un levier essentiel de durabilité.



L'éducation et l'apprentissage

iA Groupe financier fait de l'éducation et de l'apprentissage son deuxième levier prioritaire. Il est essentiel de partager ses connaissances et d'apprendre en retour continuellement.



Un futur durable

iA Groupe financier est convaincu que chacun, à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur et à travailler ensemble pour un futur durable.



Afin d'identifier ces leviers, nous avons réalisé, pour la première fois en 2023, une analyse de matérialité auprès de certaines de nos parties prenantes. Dans le cadre de cet exercice, nous avons consulté un éventail représentatif de parties prenantes : employés, membres de la haute direction, administrateurs, investisseurs, fournisseurs et clients. Cette analyse nous a permis de renforcer notre stratégie en capitalisant sur les opportunités liées à 21 sujets ESG priorités. Pour un peu plus de détails, voir la section «Engagement des parties prenantes et analyse de matérialité» présentée en annexe de ce rapport.

Notre gouvernance en matière de durabilité

Puisque la durabilité constitue un engagement auquel adhèrent le conseil d'administration, la direction et plusieurs employés, nous nous sommes dotés d'une structure de gouvernance, qui a été révisée en 2023 et bonifiée en 2024. Notre structure de gouvernance s'appuie donc sur le conseil d'administration et le comité des risques, de gouvernance et d'éthique («**CRGE**») (dont les membres siègent au conseil d'administration). De plus, depuis l'an dernier, elle s'appuie également sur les comités exécutifs en durabilité et de gestion des risques (dont les membres sont notamment issus de la haute direction) et sur le comité directeur en durabilité (auquel siègent des représentants clés de la Société).

Afin d'opérationnaliser la durabilité au sein de l'organisation, nous avons une structure flexible dotée de comités et de groupes de travail, et ce, selon les besoins et objectifs à atteindre. À titre d'exemple, un comité d'approvisionnement durable a été mis sur pied en 2024 afin de promouvoir des pratiques d'approvisionnement éthiques, durables et responsables au sein de l'organisation tout en agissant comme groupe de travail pour élaborer et mettre en œuvre ces pratiques. Ce comité relève du comité directeur en durabilité. Plusieurs autres comités et groupes de travail en matière de philanthropie, d'équité, de diversité et d'inclusion («**EDI**»), de climat et d'investissement durable viennent aussi appuyer notre gouvernance en matière de durabilité et permettent une opérationnalisation transversale des différentes orientations et stratégies mises en place au sein de iA Groupe financier. Plus précisément, le rôle et les responsabilités des comités principaux en matière de durabilité sont :

- Le conseil d'administration de la Société, auquel siège le président et chef de la direction, approuve, sur recommandation du CRGE, le *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques* annuel et la *Politique de durabilité*. De plus, tous nos administrateurs ont suivi la formation intitulée «*Mise à jour sur les changements climatiques*» en 2025 portant notamment sur l'état actuel de la réglementation en matière de climat, le plan de transition et le rôle des administrateurs dans la surveillance des enjeux climatiques.
- Le CRGE, quant à lui, surveille la stratégie en matière de durabilité et approuve les grandes orientations stratégiques. Les changements climatiques représentent un sujet important de la stratégie globale de la Société qui fait partie des éléments abordés trimestriellement lors des réunions de ce comité. Le CRGE est aussi responsable de la supervision des risques, y compris les risques climatiques. Il reçoit également, sur une base trimestrielle, un rapport de vigie et de tendances en matière de durabilité qui peut notamment inclure des veilles législatives ou des mises à jour sur les différents cadres de divulgations.

- Le comité de placements veille notamment à ce que les facteurs de durabilité susceptibles d'avoir une incidence significative sur la performance des placements soient pris en compte dans les décisions de placements.
- Le comité des ressources humaines et de rémunération révisé les politiques et les programmes en matière de ressources humaines afin qu'ils soient alignés sur les stratégies de la Société, notamment en matière d'EDI et de santé, sécurité et mieux-être au travail (SSMET).
- Le comité exécutif en gestion des risques, en collaboration avec le Groupe de gestion des risques et conformité («**GGRC**»), définit l'appétit et la tolérance envers les risques climatiques. Il suit les indicateurs de risques clés et en rend compte au CRGE. En parallèle, une reddition est également effectuée auprès du comité exécutif en durabilité en lien avec le cadre de mise en œuvre du cadre de gestion des risques climatiques. Pour plus d'information sur le rôle du comité exécutif en gestion des risques, voir la sous-section «*Gestion des risques*» dans la section «*Gouvernance*» du présent rapport.
- Le comité exécutif en durabilité est le forum central chargé de superviser l'intégration de la durabilité au sein du groupe. Ce comité fait rapport au CRGE trimestriellement. Par ailleurs, plusieurs membres des comités exécutifs en durabilité et en gestion des risques siègent aux deux comités, ce qui permet d'assurer une coordination et une collaboration des diverses initiatives au sein de l'organisation.
- Le comité directeur en durabilité est responsable d'établir la stratégie, les objectifs et les cibles de durabilité de iA Groupe financier. Il surveille également leur progression, comme pour la transition climatique ou la réduction des émissions de GES. Ce comité relève du comité exécutif en durabilité.

Notre feuille de route 2025

Chaque année, iA Groupe financier se dote d'une feuille de route en matière de durabilité. Celle-ci permet de suivre la performance en matière de réussite, mais également les prochaines actions à réaliser.

Investissement durable

Projets prioritaires en 2025	Progression	Actions réalisées en 2025
Continuer et renforcer l'intégration de critères ESG dans nos processus de gestion de portefeuilles.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons continué de développer notre outil propriétaire d'analyses ESG. En plus d'améliorer le traitement de l'information, l'outil a enrichi notre capacité d'évaluation du profil ESG de nos portefeuilles et des émetteurs. Nous avons commencé à déployer celui-ci en 2025. Nous avons poursuivi notre travail sur la taxonomie interne amorcé en 2024. Nous avons également développé des outils et des rapports qui permettent de suivre l'évolution de notre performance vers l'atteinte de nos cibles de décarbonation. À la suite de la publication de la <i>Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques</i> de l'Autorité des marchés financiers du Québec («AMF») entrée en vigueur le 4 juillet 2024 (la «Ligne directrice»), nous avons effectué des analyses de scénarios pour évaluer l'impact potentiel des événements climatiques sur la valeur des actifs dans les portefeuilles visés. Nous avons travaillé à la préparation de programmes de formation continue pour nos équipes de placements où des experts de l'industrie viennent partager leurs connaissances sur certains thèmes clés en investissement durable.
Quantifier toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 3 (catégorie 15) et analyser notre portefeuille de placements en vue d'un éventuel engagement zéro émission nette d'ici 2050.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons déployé un rapport de suivi de l'intensité carbone des émetteurs et des portefeuilles qui est désormais utilisé par les équipes d'investissement. Cet outil nous permet notamment de suivre en temps réel les progrès de nos efforts de décarbonation. Nous avons officialisé le suivi trimestriel des cibles de décarbonation et/ou des travaux y afférents, que ce soit pour le portefeuille d'obligations d'entreprises publiques ou le portefeuille immobilier auprès de la haute direction de iAGMA¹². Nous continuons d'étendre nos calculs à d'autres catégories d'actifs en tenant compte des méthodologies disponibles.
Mener un test de résistance financière aux changements climatiques.	En cours	Dans la continuité des travaux menés en 2024, l'exercice normalisé d'analyse de scénario climatique (ENASC) élaboré par l'AMF et le BSIF a été complété en 2025. En complément de cet exercice réglementaire, iA Groupe financier a intégré, en 2025, une première analyse consolidée des risques climatiques dans son rapport sur l'évaluation interne des risques de solvabilité («EIRS»). Pour plus de détails, vous pouvez prendre connaissance de notre <i>Rapport annuel sur le climat</i> .

¹² «iAGMA» est une marque de commerce sous lesquels Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. exercent leurs activités.

Environnement

Projets prioritaires en 2025	Progression	Actions réalisées en 2025
Évaluer et quantifier de nouvelles catégories de la portée 3 (à l'exclusion de la catégorie 15 décrite ci-haut).	À faire	En 2025, aucune nouvelle catégorie n'a été ajoutée puisque nous avons travaillé à raffiner nos catégories actuellement divulguées.
Continuer à réduire nos émissions directes de GES.	En cours	En 2025, notre stratégie climatique a progressé, notamment en ce qui concerne l'analyse des immeubles assujettis à la cible de décarbonation. Ces analyses ont pour but de créer un plan d'action et de préciser la trajectoire de décarbonation pour les années à venir en vue d'atteindre notre cible de réduction, soit réduire de 60 % d'intensité les GES provenant de notre parc immobilier canadien, d'ici 2035 ¹³ .
Poursuivre la mise en œuvre du cadre de gouvernance pour la gestion des risques climatiques.	En cours	En 2025, nous avons poursuivi les travaux entamés relatifs à l'instauration d'un cadre de gestion des risques climatiques. De plus amples informations sur cette initiative sont présentées dans notre <i>Rapport annuel sur le climat</i> .

Talents et culture

Projets prioritaires en 2025	Progression	Actions réalisées en 2025
Organisation apprenante : faire de l'apprentissage un réflexe dans le travail de tous les jours	En cours	Nous avons franchi une étape importante dans l'évolution de notre organisation apprenante en 2025 en consolidant certaines mesures prises en 2024 et en mettant en œuvre des initiatives structurantes : <ul style="list-style-type: none"> — Mesure bisannuelle de l'Index d'organisation apprenante pour suivre et soutenir la progression de chaque secteur et orienter les mesures ; — Campagne de reconnaissance des Équipes apprenantes mettant en lumière des pratiques d'apprentissage innovantes et collaboratives et favorisant l'engagement et la valorisation des initiatives locales ; — Série de rendez-vous d'apprentissage sur des sujets variés présentés pour favoriser l'apprentissage entre pairs de différents secteurs de l'organisation.
Faire évoluer la stratégie Équité, diversité et inclusion.	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> — En 2025, nous avons complété notre révision interne EDI, notamment au moyen d'analyses de données et d'enquêtes internes, ce qui nous a permis d'approfondir notre compréhension quant à l'expérience de nos employés au sein de diverses communautés et ainsi de faire évoluer notre stratégie interne EDI à l'échelle de l'organisation. — En 2025, nous avons poursuivi le processus d'Attestation de partenariat en relations avec les autochtones (APRA).

¹³ Utilisant l'année 2022 comme année de référence.

Projets prioritaires en 2025	Progression	Actions réalisées en 2025
<p>Atteindre nos cibles de parité des genres:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Dès maintenant et à l'avenir, nommer des femmes à des postes au sein de la Direction principale¹⁴ de iA Groupe financier dans une proportion de 40 % à 60 %; — D'ici décembre 2025, atteindre une plus grande équité des genres au sein de la Direction principale de iA Groupe financier en ayant une proportion de femmes et d'hommes comprise entre 40 % et 60 %. 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> — Révision du processus annuel de revue des talents et de la planification de la relève. — Formation <i>Recrutement inclusif</i> offerte à l'équipe de l'acquisition de talents: élargir et diversifier notre bassin de talents contribuera à établir un contact avec les personnes les plus qualifiées et à les embaucher pour ainsi bâtir des équipes aux perspectives et aux compétences complémentaires. — Lancement du programme pilote de mentorat en collaboration avec le groupe ressource d'employés des femmes.
Recueillir des données et analyser la composition de nos effectifs au Canada quant aux autres formes de diversité que celle des genres.	Terminé et en amélioration continue	L'auto-identification est désormais connue et comprise de nos employés. La campagne de communication annuelle rappelle aux employés l'importance de fournir et d'actualiser leurs renseignements personnels.
Sensibiliser nos employés aux concepts liés à la durabilité.	En cours	En 2025, nous avons continué de bonifier les formations obligatoires par l'ajout d'un lien concret entre le thème de la formation et des notions de durabilité. Pour plus de détails sur nos formations et les initiatives mises en œuvre cette année, voir la section «Développer nos talents» du présent rapport.
Projet pilote de programme de mentorat avec le groupe ressource d'employés des femmes (GRE)	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> — Campagne de mobilisation: promotion active du mentorat auprès du groupe cible pour encourager la participation. — Formation des mentors et mentorés: déploiement de ressources et ateliers pour maximiser la qualité des échanges. — Suivi et mesure de l'impact: collecte des données pour orienter les améliorations.
Renforcer la maturité en matière d'intelligence artificielle (IA)	En cours	<ul style="list-style-type: none"> — Ancrer une culture numérique responsable. — Mettre en œuvre la formation obligatoire sur les risques liés à l'IA et son utilisation éthique pour renforcer la sécurité et la responsabilité. — Offrir des parcours d'apprentissage actualisés, accompagnés d'initiatives de promotion (capsules et rendez-vous d'apprentissage). — Mesurer et consolider la progression afin d'évaluer la maturité relative à l'IA et de soutenir notre évaluation.

¹⁴ «Direction principale de iA Groupe financier» désigne les membres de la haute direction et les cadres supérieurs ainsi que les cadres supérieurs des principales filiales qui composent le groupe.

Expérience client

Projets prioritaires en 2025	Progression	Actions réalisées en 2025
Comprendre, saisir et satisfaire les besoins holistiques de la clientèle tout en simplifiant les processus relatifs aux données multisectorielles	En cours	En 2025, nous avons continué de bonifier et de simplifier l'expérience vécue par les clients. Nous avons notamment poursuivi nos travaux visant à instaurer un portail fédéré et l'authentification numérique unique qui permettent à chaque client d'avoir accès à nos espaces sécurisés avec un seul identifiant et un seul mot de passe.
Soutenir nos clients dans l'adoption volontaire du numérique et favoriser leur autonomie dans la gestion de leurs produits.	En cours	Nous avons continué cette année de faire croître l'adoption numérique de nos clients sur notre plateforme mobile et le Web de façon volontaire.

Gouvernance

Projets prioritaires en 2025	Progression	Actions réalisées en 2025
Intégrer davantage des facteurs ESG dans les initiatives, produits et services, conformément à nos objectifs et orientations en matière de durabilité.	En cours	Nous avons poursuivi nos efforts d'intégration des facteurs de durabilité dans nos différentes initiatives. À titre d'exemple, des ateliers menés auprès de différents secteurs ont eu lieu afin de discuter des opportunités climatiques dans le secteur de l'assurance.

1

Investissement
durable



iA Gestion mondiale d'actifs («iAGMA»)¹⁵ est le principal gestionnaire de portefeuilles et d'actifs de iA Groupe financier. iAGMA fournit des services de gestion de portefeuilles pour les fonds généraux, les fonds communs de placement, les fonds distincts et les clients institutionnels externes.

Par le biais de iAGMA, signataire des Principes pour l'investissement responsable, nous réaffirmons notre engagement à intégrer des critères ESG dans nos stratégies d'investissement.

En effet, dans les limites compatibles de son champ d'action et de sa responsabilité fiduciaire, iAGMA soutient les engagements de iA Groupe financier en matière de finance durable. La stratégie d'investissement durable de iAGMA est également alignée sur la raison d'être de iA Groupe financier.

Combiner rendement financier et durabilité

L'ambition de iAGMA est de fournir des capacités d'investissement remarquables à iA Groupe financier et à sa clientèle et d'être reconnu comme un partenaire de confiance pour la mise en œuvre de solutions complètes d'investissement de haute qualité adaptées aux besoins spécifiques de la clientèle.

À cet égard, nous croyons que la prise en considération de facteurs ESG dans le processus d'investissement permet de mieux gérer les risques et de saisir des opportunités d'investissement dans les classes d'actifs de façon à accroître le potentiel de rendement à long terme d'un portefeuille.

Ainsi, notre approche en investissement durable s'appuie à la fois sur un processus rigoureux d'intégration de facteurs ESG, mais aussi sur l'engagement des équipes de placement à intégrer ces facteurs tout au long du cycle de vie d'un investissement.

¹⁵ «iA Gestion mondiale d'actifs» et «iAGMA» sont des marques de commerce et autres noms sous lesquels Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. exercent leurs activités.

Par ailleurs, notre équipe de surveillance des fonds évalue les pratiques des gestionnaires de portefeuille sur nos plateformes commerciales. Cette revue diligente porte sur l'approche en matière de durabilité dans l'ensemble du processus d'investissement ainsi que dans les processus décisionnels.

Nos axes stratégiques en matière d'investissement durable

Notre stratégie en investissement durable repose sur trois axes stratégiques qui ont été révisés en 2024 et lesquels sous-tendent une approche holistique et évolutive.



Alignement

Nous coordonnons nos efforts avec ceux de nos partenaires internes afin de favoriser l'atteinte de nos objectifs.



Crédibilité

Nous développons continuellement nos connaissances en matière d'investissement durable afin de créer des solutions de placements performantes et durables et de nous faire reconnaître comme un partenaire de choix.



Croissance

Nous voulons promouvoir notre vision et nos efforts en matière d'investissement durable et collaborer avec nos parties prenantes, et ce, afin de favoriser une croissance durable.

L'alignement se fonde sur une saine gouvernance, sur l'engagement à promouvoir et à respecter des normes harmonisées et des cadres réglementaires adaptés ainsi que sur la coordination des efforts liés à nos priorités en matière de durabilité.

En matière de durabilité, l'un des rôles de iAGMA est d'analyser les facteurs ESG afin d'orienter les décisions de placement. Notre crédibilité repose ainsi sur un processus exhaustif et rigoureux. Ce processus comprend le développement continu de notre expertise et de solutions d'investissement durable, de même que notre rôle d'influence auprès des parties prenantes, notamment par nos activités d'engagement, qui comprennent l'exercice du droit de vote par procuration.

La croissance se caractérise par notre capacité à sensibiliser et à conseiller nos partenaires et nos clients, à comprendre leurs préférences et leurs contraintes et à leur offrir des solutions de placement adaptées à leurs besoins. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des données et des outils ESG internes et externes. Une croissance durable passe également par une collaboration avec nos parties prenantes.

Somme toute, nos axes stratégiques sont complémentaires et renforcent notre capacité à atteindre nos objectifs communs. Ils s'articulent autour d'un alignement avec les priorités en matière de durabilité de iA Groupe financier et d'une crédibilité soutenue par le développement continu de notre expertise en investissement et s'inscrivent dans une dynamique de croissance orientée vers des solutions adaptées aux besoins de nos partenaires.

Chaire en finance durable iA Groupe financier

Vous pouvez consulter la section «Notre engagement philanthropique envers la collectivité» du présent rapport pour plus de détails sur notre engagement philanthropique envers la Fondation HEC Montréal.

2

Environnement



Notre stratégie climatique¹⁶

En 2020, iA Groupe financier a défini sa stratégie climatique composée de cinq objectifs axés sur les risques et les opportunités liés au climat qui peuvent avoir un impact sur sa valeur à long terme et qui peuvent être, à son avis, importants pour plusieurs de ses parties prenantes. Dans le cadre de son approche en matière de changements climatiques, iA Groupe financier s'est fixé les objectifs à long terme qui suivent :

- 01 Réduire les émissions de GES dans nos activités et notre portefeuille de placements;
- 02 Intégrer les considérations liées au climat dans nos processus et nos prises de décisions, y compris dans nos investissements;
- 03 Mettre en œuvre une saine gestion des risques liés aux changements climatiques et renforcer la résilience aux répercussions physiques des changements climatiques dans nos activités;
- 04 Renforcer la divulgation des informations liées au climat et faciliter la divulgation de ces informations par les sociétés du portefeuille de placements;
- 05 Contribuer à faire progresser la compréhension des répercussions des changements climatiques sur le secteur de l'assurance.

Notre Rapport annuel sur le climat fait état de l'avancement de la Société relativement à cette stratégie. iA Groupe financier considère que réduire son empreinte carbone et s'adapter aux changements climatiques constituent des éléments incontournables face à ce défi. La section qui suit présente comment iA Groupe financier entend poursuivre ses efforts de réduction de ses émissions de GES.

Réduire les émissions de GES

Nous croyons que nos cibles de réduction des GES permettent de mieux aligner notre stratégie climatique sur les pratiques du marché et de reconnaître la démarche scientifique internationale. iA Groupe financier a donc continué, en 2025, de travailler à réduire ses émissions et de mettre en place les éléments nécessaires à l'atteinte de ses cibles :

1. Agir en tant qu'entreprise citoyenne responsable

Réduire l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien de 60 % d'ici 2035¹⁷

Cette cible de réduction de GES a été établie selon la norme internationale *Carbon Risk Real Estate Monitor* (CRREM). Cette norme permet aux entreprises du secteur immobilier d'élaborer leur stratégie climatique en faisant le point sur leurs émissions de GES afin de limiter le réchauffement climatique de 1,5, voire 2°C.

Pour atteindre cet objectif, nous avons amorcé des études de faisabilité qui permettront de raffiner la trajectoire de décarbonation et de prioriser les actions à mener. Pour y arriver, 63 % de la superficie totale du portefeuille canadien¹⁸ détenu par la Société a fait l'objet d'études de faisabilité, et d'autres études sont prévues dans les années à venir. Nous réviserons périodiquement la trajectoire de décarbonation pour ajuster notre plan d'action selon les nouvelles données.

2. Agir en tant qu'investisseur responsable

Réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques de 40 % d'ici 2035¹⁹

Nous avons suivi la méthodologie du PCAF pour calculer l'empreinte carbone de notre portefeuille de dette publique de la Société.

Pour atteindre cet objectif, iA Groupe financier a d'abord évalué son exposition aux secteurs à fortes émissions au moyen de différentes mesures, dont les émissions financées. Cet exercice est basé sur la taxonomie interne et la cartographie abordée le Rapport annuel sur le climat. Aussi, en 2025, iAGMA a poursuivi les efforts amorcés en développant des outils et des rapports qui permettent à nos gestionnaires de portefeuilles d'orienter leur stratégie de décarbonation vers l'atteinte de nos cibles.

Portrait de la trajectoire de décarbonation d'ici 2035

Le processus de décarbonation des deux cibles n'est pas linéaire. Depuis l'année de référence 2022, il est toutefois possible de constater :

- une diminution de 6,58 % de l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien;
- une diminution de 28 % de l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

¹⁶ Tous les calculs et les données relatifs aux immeubles du présent rapport incluent les immeubles acquis ou vendus au courant de l'année 2025, et ce, peu importe le moment de l'année.

¹⁷ Utilisant l'année 2022 comme année de référence.

¹⁸ Uniquement les propriétés canadiennes font l'objet d'étude de faisabilité. Les propriétés situées aux États-Unis (représentant 1,8 % de la superficie totale des propriétés détenues au 31 décembre 2025) sont présentement exclues et seront traitées dans une phase ultérieure.

¹⁹ Utilisant l'année 2022 comme année de référence. Par ailleurs, l'intensité carbone du portefeuille d'obligation d'entreprises publiques de la Société correspond aux tonnes d'équivalent CO₂ émises par une entreprise par million de dollars de revenus annuels.

L'intensité carbone du portefeuille est la moyenne pondérée de l'intensité carbone de chaque entreprise dans le portefeuille; chacune étant pondérée par la valeur de l'investissement dans celle-ci.

Tableau 1: Objectifs et mesures

Objectifs	Mesures	Données au 31 décembre ²⁰		Cibles	
		2022 ²¹	2025	Cibles	Progression
Liées aux activités opérationnelles					
Réduire l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien ²²	t éq. CO ₂	9 248	8 618	s.o.	s.o.
	Intensité carbone en t éq. CO ₂ /pi ²	0,00138	0,00129	60 %	-6,58 %
Liées aux activités de financement					
Réduire l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques	Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) en t éq. CO ₂ /M\$ CA revenus	401	303	40 %	-28 %

²⁰ Les résultats sont arrondis.

²¹ Les résultats passés ont été rajustés pour tenir compte des changements apportés à la méthodologie, des acquisitions et des désinvestissements d'actifs immobiliers, des facteurs d'émission mis à jour et des corrections d'erreurs.

²² Le parc immobilier canadien de iA Groupe financier comporte 33 immeubles, principalement situés au Québec, en Colombie-Britannique et en Ontario. Quelques immeubles ne sont pas entièrement détenus par iA Groupe financier (part de détention inférieure à 100 %). Selon l'approche de consolidation du contrôle financier, seules les émissions attribuables à la combustion stationnaire, aux fuites d'halocarbures et à l'achat d'électricité provenant de la part détenue par iA Groupe financier sont considérées. Autrement dit, les données d'activités des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention. Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données obtenues au mieux de nos connaissances et sont non vérifiées.

Notre empreinte carbone²³

Depuis plusieurs années, iA Groupe financier effectue le suivi de ses émissions de GES dans un souci d'amélioration continue. Pour en assurer la diffusion de manière transparente, le rapport méthodologique disponible en annexe fait état des calculs et des estimations employés pour quantifier l'empreinte carbone de iA Groupe financier.

²³ Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données non vérifiées fournies selon nos connaissances. Nous avons recours, à l'occasion, à des données estimées, mais notre objectif est de collecter des données réelles et de remplacer les estimations par des données réelles dans les années à venir.

Tableau 2: Émissions totales de GES au 31 décembre 2025²⁴

Sources d'émissions	Émissions annuelles (en t éq. CO ₂) ²⁵
Combustion stationnaire	5 761
1 Combustion mobile	165
Fuites d'halocarbures	278
Total des émissions - portée 1	6 204
2 Électricité	2 652
Chaleur et vapeur	175
Total des émissions - portée 2²⁶	2 652
Déchets	962
Voyages d'affaires	6 075
3 Déplacements des employés	3 366
Actifs loués	2 411
Émissions financées	992 725
Total des émissions - portée 3	1 005 539
Bilan des émissions de GES	1 014 395

²⁴ Les années antérieures de 2022 à 2024 sont présentées dans le tableau 9 (à la fin du document).

²⁵ Les résultats sont arrondis.

²⁶ Conformément aux lignes directrices du *GHG Protocol*, les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – sont exclues des calculs des portées 1 et 2, et sont ainsi documentées dans ce *Rapport*. Pour cette raison «chaleur et vapeur» ne font pas partie du total des émissions de portées 1 et 2, car il s'agit de la combustion de matières biogènes.

Portées 1 et 2

Pour la période de déclaration de 2025, le total des émissions de GES de portées 1 et 2 est de 8 856 tonnes d'équivalent CO₂. Conformément à l'approche de consolidation du contrôle financier, ces émissions sont calculées pour les actifs détenus par iA Groupe financier, soit son parc immobilier et sa flotte de véhicules.

La **combustion stationnaire** représente la majorité (65 %) des émissions des portées 1 et 2, soit 5 761 tonnes d'équivalent CO₂. En l'absence de données d'activité, certaines de ces données sont estimées selon la méthodologie de comptabilisation des GES en annexe. La combustion stationnaire est la combustion de carburant dans les immeubles détenus par iA Groupe financier. Il s'agit d'équipements tels que génératrices, chaudières de chauffage et autres équipements alimentés par des combustibles (p. ex. : le gaz naturel ou le diesel). En 2025, il y a eu une diminution par rapport à l'année de référence 2022. Bien que cette diminution ne puisse être directement liée à des activités de décarbonation, elle peut être due à plusieurs éléments, dont, entre autres, la disponibilité des données de consommation énergétiques et les variations climatiques.

La **combustion mobile** est l'ensemble des carburants nécessaires à la flotte de véhicules détenus par iA Groupe financier.

Les émissions fugitives attribuables aux **fuites d'halocarbures** des équipements de climatisation et de réfrigération sont basées sur des données de remplissages d'halocarbures. Pour la période de déclaration, les émissions de GES liées aux fuites d'halocarbures représentent 278 tonnes d'équivalent CO₂. Les halocarbures présentent un potentiel de réchauffement global («**PRG**») élevé, ce qui signifie que toute variation a un impact significatif sur le bilan des émissions de GES. En 2025, il y a eu une diminution par rapport à l'année 2022, qui s'explique notamment par un nombre plus faible de remplissages.

Les émissions de la portée 2 sont associées à la production de l'énergie achetée par iA Groupe financier. Il s'agit de l'achat d'**électricité** pour les immeubles détenus, soit 2 652 tonnes d'équivalent CO₂. Les émissions de 2025 ont diminué par rapport à l'année 2022. En l'absence de données d'activité, certaines de ces données sont estimées selon la méthodologie de comptabilisation des GES en annexe. L'électricité consommée provient, en majeure partie, du réseau hydroélectrique (Hydro-Québec au Québec, BC Hydro et FortisBC en Colombie-Britannique); la majorité de notre parc immobilier étant situé au Québec. Dans l'inventaire de GES, un seul immeuble situé dans la municipalité de Surrey en Colombie-Britannique produit des émissions biogéniques. Il s'agit de 175 tonnes d'équivalent CO₂ de **chaleur et vapeur** liées à la combustion de biogaz (gaz naturel renouvelable) comptabilisé et documenté séparément du bilan de GES²⁷.

Portée 3

Le *GHG Protocol* fait état de 15 catégories d'émissions pour la portée 3, couvrant l'ensemble des émissions indirectes de la chaîne de valeur. La présente section présente les catégories d'émissions liées aux activités de iA Groupe financier, soit:

- **La catégorie 5** : les déchets générés par les activités de l'entreprise;
- **La catégorie 6** : les voyages d'affaires du personnel de l'entreprise;
- **La catégorie 7** : les déplacements des employés pour se rendre au travail;
- **La catégorie 8** : les actifs loués (espaces dans les immeubles et véhicules) non détenus par l'entreprise;
- **La catégorie 15** : les émissions financées liées à notre portefeuille d'investissements.

Le tableau 10 en annexe présente le bilan des émissions de la portée 3, qui représente la plus grande source d'émissions avec 992 725 tonnes d'équivalent CO₂, soit 98 %²⁸ des émissions totales de iA Groupe financier en 2025. Ces émissions sont liées aux activités de la Société, mais proviennent de sources qui ne sont ni détenues ni contrôlées directement par iA Groupe financier. La méthodologie de quantification pour chacune des catégories de la portée 3 se trouve en annexe de ce rapport.

Déchets

Cette catégorie quantifie les émissions liées aux déchets générés par les activités de l'entreprise et les occupants des immeubles de iA Groupe financier. Les matières résiduelles comprennent les émissions liées aux processus de gestion des déchets, qu'ils soient mis en décharge (enfouis) ou encore valorisés (recyclés ou compostés). De même, les émissions des eaux usées comprennent le processus de traitement de ces eaux.

Voyages d'affaires

Cette catégorie englobe les émissions liées aux déplacements payés ou remboursés par iA Groupe financier, comme les déplacements en train, en avion, en voiture de location, en taxi ou dans les véhicules des employés dans le cadre de déplacements liés à leur travail. En 2025, nous avons ajouté les frais d'hôtels au calcul de cette catégorie. Les émissions de cette catégorie augmentent depuis les dernières années notamment en raison de l'extension de la couverture des données. Cependant, des données demeurent indisponibles à ce jour et nous visons à continuer de bonifier cette catégorie dans les années à venir.

Déplacements des employés

À l'heure actuelle, cette catégorie comprend uniquement les émissions générées par les déplacements pendulaires des employés entre leur domicile et nos bureaux. Ces émissions sont estimées en fonction du nombre d'employés de iA Groupe financier, et tiennent compte de l'impact du programme Travailler de n'importe où²⁹ («**TNO**») sur leurs déplacements vers et depuis nos bureaux. Les émissions de cette catégorie augmentent depuis les dernières années, ce qui s'explique par la croissance du nombre d'employés et du taux de présentisme dans les bureaux.

Actifs loués

Cette catégorie concerne les émissions de GES des actifs dont iA Groupe financier est locataire (et non propriétaire), tels que les immeubles et les véhicules loués. La consommation énergétique totale estimée est basée sur 1 152 269 pi² ce qui correspond à la superficie totale d'espaces loués par la Société.

Émissions financées

En 2023, nous avons annoncé notre objectif de décarbonation axé sur la gestion des risques climatiques, notamment avec une cible de réduction de l'intensité carbone.

Le tableau 11 en annexe présente un aperçu de l'empreinte carbone associée à notre portefeuille de placements et de son évolution au cours des dernières années. Il met également en évidence la part de nos investissements orientés vers la transition énergétique en fournissant la valeur attribuée aux énergies renouvelables ainsi qu'aux obligations vertes.

²⁷ Conformément aux lignes directrices du *GHG Protocol*, il est conseillé d'exclure les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – des calculs des portées 1 et 2, mais de les documenter séparément. Nous avons recours, à l'occasion, à des données estimées, mais notre objectif est de collecter des données réelles et de remplacer les estimations par ces données réelles dans les années à venir.

²⁸ Actuellement, iA Groupe financier ne comptabilise que certaines catégories de portée 3. Ce pourcentage pourrait donc être amené à varier dans les années à venir, en fonction de l'ajout d'autres catégories.

²⁹ Le programme TNO a désormais pris fin, et c'est dans le cadre de ce programme que le Modèle flexible de travail iA, que nous connaissons actuellement, a vu le jour. Ce modèle a comme objectif de permettre aux employés de travailler là où ils sont le plus efficaces et performants sur le plan tant collectif qu'individuel.

Les actions pour réduire nos émissions

Dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de nos activités, nous tentons d'améliorer nos pratiques opérationnelles. Cette section présente les données que nous collectons et les actions que nous établissons pour réduire notre empreinte carbone.

Nos actions des portées 1 et 2

Les initiatives qui concernent les émissions directes visent les immeubles détenus par iA Groupe financier dans le but d'optimiser l'efficacité énergétique, réduire la consommation d'eau et minimiser les émissions de GES.

Gestion énergétique et hydrique de nos immeubles

iA Groupe financier recueille chaque année des données sur la consommation d'énergie pour 35 de ses actifs immobiliers qu'il détient, soit 6 973 006 pi² qui constituent la superficie de plancher totale détenue.

Tableau 3: Répartition de nos actifs immobiliers détenus, au 31 décembre 2025

Catégories	2025	
	Nombre d'adresses ³⁰	Superficie en %
Bureaux	29	90
Autres	6	8
Centres commerciaux	1	2

Pour mettre en œuvre sa stratégie de conservation de l'eau, iA Groupe financier s'est doté d'un programme qui priorise une gestion hydrique efficace. Cette approche cadre avec les exigences issues des régimes de certification LEED® et BOMA BEST®. En 2025, 72 % des immeubles étaient certifiés dans l'un ou l'autre de ces programmes, ou les deux. Plus spécifiquement, lors du processus de certification BOMA BEST, un audit sur la gestion de l'eau est réalisé dans le but de faire ressortir des opportunités de réduction de la consommation d'eau des immeubles ciblés.

En tant que propriétaire immobilier d'envergure, iA Groupe financier mesure sa performance environnementale selon les critères élevés des normes BOMA BEST® (Normes environnementales de l'immobilier), LEED®³¹ et RHFAC.

Dans le cadre de l'évolution continue de nos pratiques de divulgation en matière de durabilité, nous avons retiré les données sur notre gestion énergétique et hydrique, précédemment présentées aux pages 28 et 29 du *Rapport de durabilité 2024*. Cette décision s'inscrit dans notre volonté d'assurer une cohérence méthodologique avec les normes reconnues.

Nos actions de la portée 3

Les initiatives qui touchent les émissions indirectes concernent les sources d'émissions de GES découlant des activités opérationnelles de iA Groupe financier. Elles incluent l'utilisation efficace de nos espaces de travail, la gestion des matières résiduelles, la consommation de papier et l'économie circulaire.

Gestion des matières résiduelles

Nous envisageons de planifier une caractérisation des matières résiduelles dans les prochaines années afin de procéder à une meilleure gestion de celles-ci et de réduire notre empreinte environnementale à cet effet.

Le compostage des résidus alimentaires est une pratique qui a été intégrée en partie à nos bureaux de Vancouver et de Québec. Ceux de Toronto et de Montréal participent aussi à divers programmes de revalorisation. À Québec, une partie des surplus alimentaires consommables de la cafétéria est notamment récupérée par l'organisme Maison Revivre chaque fin de semaine.

Consommation de papier et optimisation du matériel informatique³²

La plupart de nos documents sont sous forme numérique et nous encourageons l'utilisation de papiers faits à partir de fibres 100 % postconsommation.

Depuis la mise en place de son Modèle flexible de travail iA, iA Groupe financier a réduit sa consommation de papier et de produits consommables dans ses bureaux tout en optimisant les activités d'entretien de son parc d'imprimantes. En effet, en 2025, nous avons poursuivi nos efforts en diminuant de 17,5 % le volume global de pages imprimées pour une économie de 66 tonnes d'équivalent CO₂ dans nos bureaux. Nous visons à mettre en œuvre des initiatives supplémentaires pour réduire encore davantage notre consommation de documents imprimés dans le futur. Ces actions devraient inclure des programmes d'analyse pour limiter les impressions non essentielles, des campagnes de sensibilisation pour encourager des pratiques responsables, ainsi que la rationalisation du parc d'imprimantes afin de réduire la consommation énergétique et diminuer la production de déchets (papier, cartouches).

³⁰ iA Groupe financier détient un total de 35 immeubles, dont un immeuble comptabilisé dans deux catégories car il présente à la fois les fonctions de «bureaux» et «autres».

³¹ LEED® et son logo font l'objet d'une licence d'utilisation au Canada accordée au Conseil du bâtiment durable du Canada et il est permis de les utiliser ici. Le programme du bâtiment durable LEED® est le principal programme pour la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation de bâtiments durables à grande performance.

³² Les initiatives suivantes contribuent à nos efforts environnementaux, elles ne sont toutefois pas prises en compte dans nos calculs actuels d'émissions de GES.

Concernant nos technologies de mobilité, nous avons effectué une transition vers les eSIM cette année. Cette initiative a permis de faire passer le nombre de cartes SIM physiques de 1 759 à 59, soit une diminution de 96,6 %. Cette réduction vise à contribuer à réduire notre consommation de plastique et de composants électroniques. En adoptant cette solution numérique, nous simplifions également les processus de déploiement et améliorons l'efficacité opérationnelle.

Nettoyage numérique

En 2025, un grand nettoyage numérique a été organisé lors de deux événements en juin et en octobre. Ces événements collectifs visent à renforcer les bonnes pratiques de gestion documentaire à l'échelle de l'organisation. Ils sont aussi l'occasion de prendre de bonnes habitudes, de sécuriser les données et de libérer les environnements numériques (boîtes courriel, réseaux partagés, etc.). La majorité des services de l'entreprise, y compris certaines de nos filiales, y ont participé, permettant de détruire au total près de deux millions de documents.

Économie circulaire

iA Groupe financier récupère et recycle son équipement informatique désuet en partenariat avec une firme externe. Les équipements récupérés dans nos bureaux sont suivis jusqu'à leur destruction sécurisée ou leur remise en circulation après nettoyage et vidage de leur contenu. Les composantes des appareils non remis en circulation sont vendues à des partenaires pour un recyclage spécifique.

En 2025, iA Groupe financier a recyclé 3 317 biens informatiques. Elle met également en œuvre un processus de récupération spécifique comprenant les appareils mobiles. En 2025, iA Groupe financier a recyclé 155 appareils cellulaires.

iA Groupe financier fait également des dons de matériel informatique à plusieurs organismes de bienfaisance. Le matériel informatique en bon état, mais non utilisés par les employés est nettoyé pour être offerts à des organismes de bienfaisance. En 2025, ce sont plus de 130 ordinateurs portables, 58 moniteurs, et quelques 129 autres accessoires, tels que souris, casques et claviers qui ont été remis à la communauté.

En 2025, notre filiale PPI Management inc. a mis en œuvre des initiatives conformes à ses priorités en matière d'environnement et de gouvernance. À l'occasion du Jour de la Terre, un programme de recyclage sécurisé des appareils électroniques a été déployé dans tous les centres de collaboration PPI du pays afin de faciliter l'élimination responsable des équipements tout en garantissant la protection des données. De plus, dans le cadre de l'ouverture du bureau satellite de vente de Montréal, PPI a donné la priorité à l'utilisation de mobilier usagé provenant de iA Groupe financier, dans la mesure du possible, afin de limiter les déchets et de réduire l'empreinte environnementale associée à l'aménagement des espaces de travail. Ces actions illustrent une approche structurée de la réduction des déchets et de la gestion des actifs physiques dans le cadre des activités quotidiennes de PPI.

Soutien à la biodiversité et à la protection des écosystèmes

iA Groupe financier poursuit son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques en soutenant des organismes œuvrant concrètement pour la santé des écosystèmes, dont voici quelques exemples :

- La Société contribue également à la réduction du gaspillage alimentaire et à la valorisation des ressources par un don de 150 000 \$ (2023-2025) à l'organisme La Table des Chefs, qui développe des solutions innovantes de récupération alimentaire afin de limiter l'empreinte environnementale.
- Parallèlement, iA soutient l'éducation environnementale et la protection des ressources hydriques par un don de 90 000 \$ (2025-2027) à Water First pour son programme *School Water Program*. Conçu par des éducateurs certifiés, ce programme offre aux jeunes des occasions uniques de renforcer leur lien avec la nature et de développer une passion pour la science de l'eau.

L'entreprise soutient plusieurs autres organismes au Canada qui œuvrent notamment pour l'éducation à la protection de la biodiversité et des ressources hydriques. Parmi nos partenaires, on compte notamment la Fondation du Jardin zoologique de Granby, Ontario Streams, Watersheds Canada, The Gaia Project, l'Association forestière des deux rives et Craque bitume.

3

Talents et culture



iA Groupe financier vise à poursuivre son évolution en tant qu'organisation apprenante et à être reconnu comme employeur de choix, où chaque employé peut se développer et s'épanouir dans un environnement bienveillant, inclusif et axé sur la performance. Nous souhaitons également mobiliser, responsabiliser et connecter nos employés autour de l'ambition de iA, soit celle d'être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

En 2025, nous avons pleinement intégré les valeurs d'entreprise présentées l'an dernier (Orientation client, Équipes inspirées, Apprentissage en continu, Haute performance) dans nos pratiques quotidiennes. Nous avons ainsi démontré concrètement aux employés comment ces valeurs (et les comportements qui les soutiennent) orientent nos décisions, nos initiatives et nos programmes. Nos valeurs s'incarnent notamment à travers nos programmes de leadership, notre approche en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI) et nos initiatives d'organisation apprenante, qui permettent à chacun de croître et de contribuer à notre succès collectif.

Effectif total

En date du 31 décembre

		2024	2025
Effectif total³³ (approx.)		9 455	10 345
Répartition par genre	Femmes	59 %	5 955 (58 %)
	Hommes	41 %	4 335 (42 %)
	Non déclarés	–	55
Recrutement³⁴ et répartition par genre	Total	1 743	2 181
	Femmes	1 002	1 197
	Hommes	740	968
	Non déclarés	–	16
Promotion interne et répartition par genre	Total	889	1 058
	Femmes	505	600
	Hommes	384	457
	Non déclarés	–	1

³³ L'effectif total suit la définition établie dans le dossier d'informations supplémentaires (SIP). Il englobe toutes les catégories d'employés (permanents, temporaires, occasionnels, étudiants, stagiaires et saisonniers), à l'exception de tous les travailleurs occasionnels, tels que les consultants et les intérimaires. Pour 2025, ce périmètre inclut toutes les filiales, à l'exception de certaines filiales canadiennes dont les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2025.

³⁴ Ces nombres comprennent toutes les embauches internes et externes, à l'exception de celles de certaines filiales canadiennes et américaines dont les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2025.

Notre carte d'identité

En date du 31 décembre



10 345 employés

Âge moyen en 2025

41,8 ans

42 ans

41,5 ans

Non déclarés
36,8 ans

Ancienneté moyenne

7,9 ans

8,2 ans

7,4 ans

Non déclarés
3,3 ans

Types d'emplois

9 838 permanents

5 638

4 147

Non déclarés 53

Anniversaire de service de nos employés

2 772

Plus de 10 ans

1 583

Plus de 15 ans

865

Plus de 20 ans

507

temporaires, occasionnels, étudiants et stagiaires

317

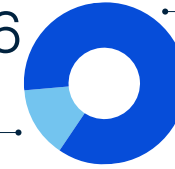
188

Non déclarés 2

		2024 (%)	2025 (%)
Taux d'incidence d'invalidité courte durée³⁵	Total	9,3	8,9
	Femmes	-	11
	Femmes	-	5,6
Taux de rotation total³⁶	Total	11,8	14,2³⁷
	Femmes	-	13,6
	Hommes	-	15
Taux de rotation volontaire	Total	6,6	7,9
	Femmes	-	7,5
	Hommes	-	8,4
Taux de rotation involontaire	Total	-	5,1
	Femmes	-	4,6
	Hommes	-	5,8

Répartition des employés par pays

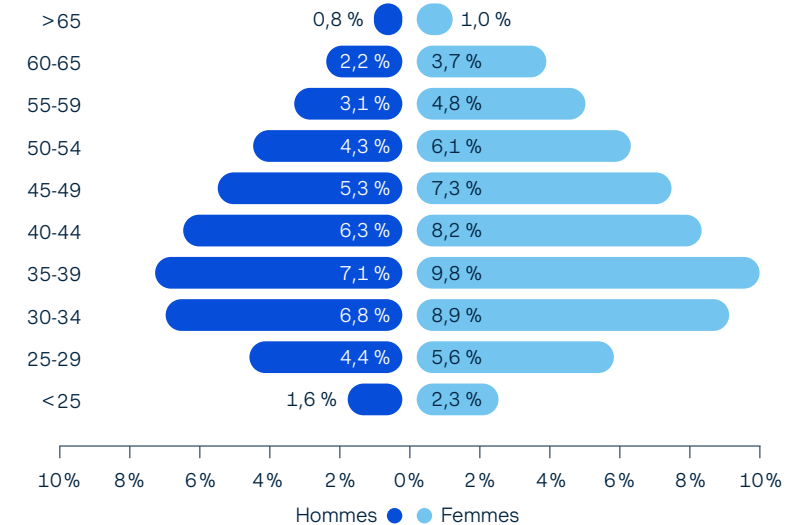
1 446
États-Unis



8 899
Canada

910 Ouest canadien
1 601 Ontario
6 346 Québec
42 Atlantique canadien

Pyramide des âges (hommes-femmes)



³⁵ Le périmètre de calcul du taux d'incidence d'invalidité de courte durée est limité aux employés couverts par le régime d'assurance applicable. Les employés non couverts sont exclus de l'indicateur.

³⁶ Ces nombres ne comprennent pas certaines filiales canadiennes et américaines dont les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2025.

³⁷ La hausse constatée en 2025 reflète surtout l'élargissement du périmètre de mesure et un effet de composition de la main d'œuvre aux États-Unis; à périmètre comparable, la tendance demeure stable.

Les talents au cœur de notre ambition

Nos talents sont au cœur de notre succès. En 2025, nous avons continué de renforcer notre stratégie pour anticiper les besoins futurs et atténuer certains de nos risques en matière de capital humain. Pour y parvenir, nous avons mis en œuvre des mesures concrètes visant à réaliser les objectifs suivants :

- Comblent les écarts de compétences et nous préparer pour les défis de demain ;
- Créer un fort sentiment d'appartenance grâce à des parcours d'intégration améliorés ;
- Attirer et engager une diversité de talents pour enrichir nos perspectives ;
- Développer le leadership grâce à des programmes structurants alignés sur nos valeurs ;
- Favoriser l'apprentissage continu par des solutions numériques et des approches innovantes.

Engager nos talents

En 2025, nous avons franchi une étape importante en présentant une nouvelle plateforme de sondage innovante qui favorise un dialogue continu et une compréhension fine des enjeux. Cette solution permet aux gestionnaires d'accéder directement aux résultats quantitatifs de leurs équipes via des tableaux de bord. La plateforme permet également à l'organisation de se comparer au reste de l'industrie grâce à des critères de référence externes mis à jour annuellement. Autre levier de cette plateforme : la possibilité pour les employés de formuler un commentaire pour chaque question, favorisant un dialogue plus riche et une compréhension plus fine des enjeux, le tout dans le respect des seuils de confidentialité de la plateforme afin d'assurer la confidentialité des répondants. De plus, les indicateurs clés déjà en place ont été maintenus, notamment le développement, le bien-être, l'inclusion et l'indice de recommandation employé (eNPS), et ce, pour 2025.

Résultats du sondage «À votre Écoute» ³⁸	2024	2025
Taux de participation (%)	48	54,3
Développement ³⁹	74,3	74,6
Bien-être ³⁹	74,1	77,8
Inclusion ³⁹	85,3	85,7
eNPS ⁴⁰	42,3	45,8
Indice d'inclusion (9 questions) ³⁹	82,3	83,8
Indice d'organisation apprenante (8 questions) ³⁹	75,7	78,0

Par ailleurs, être une organisation apprenante demeure au cœur de notre stratégie. Cela signifie que nous nous adaptons et améliorons continuellement la manière dont nous créons de la valeur pour nos employés et nos clients. En 2025, nous avons poursuivi cette démarche en nous appuyant sur les trois axes (mesurés à travers un indice d'organisation apprenante que nous suivons avec rigueur) : renforcer l'environnement sécuritaire et inclusif favorisant l'expression des idées et la collaboration, encourager la curiosité et l'état d'esprit d'apprentissage, partager les connaissances et les expériences grâce à des forums collaboratifs qui stimulent l'intelligence collective.

Attirer nos talents

En 2025, nous avons poursuivi la transformation de nos pratiques afin d'améliorer l'efficacité et la qualité de notre processus d'acquisition de talents. Nous avons standardisé et optimisé les étapes clés pour maximiser l'efficacité de nos opérations et renforcer le conseil aux gestionnaires. Parallèlement, nous avons consolidé notre approche en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans notre processus d'embauche. Enfin, nous avons continué à promouvoir notre marque d'employeur en valorisant l'authenticité et l'engagement de nos employés afin de renforcer notre positionnement sur le marché et attirer les meilleurs talents.

En matière de rayonnement, nous avons déployé des campagnes de recrutement d'envergure pour les postes à fort volume et diffusé des contenus sur les réseaux sociaux mettant en valeur notre culture et nos possibilités de carrière.

³⁸ Les résultats représentent la moyenne annuelle de chacune de ces mesures et excluent certaines filiales au Canada et aux États-Unis où ce sondage n'est pas actuellement déployé. Les mesures identifiées comme "indice" sont composées de la moyenne de plusieurs questions, dont le nombre est indiqué entre parenthèses.

³⁹ Le résultat représente le % de notes élevées. Les questions administrées utilisent principalement une échelle de Likert en cinq points, où les notes faibles (1-2) représentent une présence négative de la dimension évaluée (p. ex., ne pas se sentir inclus sur l'échelle d'inclusion) et les notes élevées (4-5) une présence positive (p. ex., se sentir inclus sur l'échelle d'inclusion). Certaines questions utilisent toutefois une échelle de Likert en sept points, où les notes faibles (1-2-3) représentent une présence négative et les notes élevées (5-6-7) une présence positive.

⁴⁰ Le résultat représente le % de promoteurs moins le % de détracteurs. La question administrée utilise une échelle de Likert en 11 points, variant de 0 à 10. Les notes de 0 à 6 sont des détracteurs, les notes de 7 et 8 sont des passifs et les notes de 9 et 10 sont des promoteurs. La note peut varier de -100 à +100.

Quant à l'accueil et à l'intégration de nos nouveaux talents, notre programme a été modernisé afin de répondre aux besoins relevés dans les rétroactions colligées auprès d'eux. Nous favorisons la collaboration hybride et des moments significatifs en présentiel durant la période d'intégration pour renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des nouveaux talents. En 2025, nos sondages internes révèlent que 94 % des nouveaux talents sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience d'accueil, confirmant l'impact positif de ces améliorations.

Développer nos talents

En 2025, nous avons renforcé notre processus de revue des talents pour en faire un levier stratégique de développement, de diversité et de mobilité. Nous poursuivons la planification et le développement de la relève comme piliers essentiels pour assurer la continuité et l'agilité de l'organisation en renforçant la visibilité, la diversité et le développement des talents à tous les niveaux.

Les éléments constitutifs de notre gouvernance, comprenant des rencontres de direction et des comités consultatifs, assurent l'efficacité et la pérennité de nos actions. Nous avons misé sur la collaboration intersectorielle en proposant des tables de discussions transversales pour optimiser le développement des talents, accélérer la mobilité interne et assurer une représentation diversifiée, notamment celle des femmes et des minorités visibles. Ces efforts visent à simplifier le processus de revue des talents, à le rendre plus objectif et à offrir aux gestionnaires des outils et des données assurant des décisions éclairées.

Dans la lignée de notre évolution en tant qu'organisation apprenante, nous réaffirmons notre engagement à présenter une expérience, des programmes et une offre en matière de développement et d'apprentissage qui répondent aux besoins de nos employés et de nos gestionnaires et qui favorisent leur cheminement professionnel et leur performance dans un marché qui évolue rapidement.

Mentorat

En 2025, un projet pilote a permis à 107 membres du groupe-ressources d'employés (GRE) des femmes de multiplier les occasions de développement professionnel en créant des relations volontaires et confidentielles entre mentors et mentorés. Les résultats sont probants. En effet, un NPS de 90 confirme la valeur du mentorat comme levier concret d'engagement et de développement.

Série de rendez-vous d'apprentissage

En 2025, nous avons organisé près de 220 rendez-vous d'apprentissage, des forums simples et accessibles qui favorisent le partage des connaissances et l'intelligence collective. Affichant un NPS de 58, ces rencontres illustrent notre ambition de faire de l'apprentissage un réflexe au quotidien.

Formations en entreprise

Cette année, nous avons lancé 17 campagnes de formation couvrant des thèmes importants, tels que la sécurité de l'information, la gouvernance des données, la conformité, le thème de la santé, sécurité et mieux-être au travail, la performance organisationnelle et l'EDI. Ces formations visent la protection de notre organisation, le respect de nos obligations légales et la promotion de nos valeurs. Des notions liées à la durabilité ont été intégrées à plusieurs d'entre elles. Grâce à l'engagement de nos équipes, les taux d'achèvement ont atteint entre 95,8 % et 99,7 %, confirmant notre volonté de maintenir un environnement éthique et sécuritaire.

Plateforme d'apprentissage libre-service (adoption facultative)

En 2025, nous avons maintenu un taux d'adoption de plus de 50 % sur la plateforme d'apprentissage, ce qui confirme l'intérêt des employés pour l'autoapprentissage. L'expérience a été enrichie par le lancement d'un agent conversationnel et d'une application mobile, favorisant l'accessibilité et la flexibilité. Ces initiatives relèvent de notre engagement à offrir des solutions numériques permettant le développement continu des compétences.

Programme de leadership Fondations

Nous avons complété le lancement de ce programme qui vise à renforcer les compétences fondamentales de nos gestionnaires afin qu'ils et elles incarnent pleinement notre culture et nos valeurs. Nous avons également poursuivi la promotion de la version adaptée du programme pour les employés afin de maximiser son adoption et de renforcer son impact sur l'engagement et la culture.

Pratique de coaching

Le coaching est un des leviers stratégiques pour développer un leadership fort chez iA Groupe financier et favoriser l'agilité dans un contexte en constante évolution. Cette pratique, implantée depuis plus d'une décennie, continue de se renouveler année après année afin d'offrir des approches de coaching variées qui répondent et s'adaptent aux différents besoins de l'organisation.

Chez iA Groupe financier, le développement c'est, entre autres:

	2024	2025
Cours créés	767	739
Inscriptions	123 040	185 555
Cours terminés	114 825	171 462
Participants à des cercles de coaching	341	288
Participants à des séances de coaching individuelles	83	75
Participants au programme Fondations	2 309	1 274
Contenus généraux consultés	36 143	49 405

Parcours accélérateur de leadership

Ce parcours stratégique, conçu pour créer un bassin de professionnels aptes à assumer des postes de direction, permet à des aspirants chefs d'avoir accès à des occasions d'apprentissages variées. Il donne aux participants des moyens sur les plans individuel et collectif d'accélérer le développement de compétences clés en leadership et de préparer la relève.

Sensibilisation au concept de durabilité

En septembre 2025, une communauté interne d'employés nommée «La durabilité chez iA» a été lancée sur une plateforme de réseau social d'entreprise. Elle vise à renforcer l'engagement collectif envers la durabilité tout en mettant en lumière les actions concrètes de l'entreprise et de ses employés dans un espace de découverte, de partage et d'échanges autour d'initiatives sur le sujet.

En parallèle, un atelier dynamique est offert sur une base volontaire aux équipes qui souhaitent comprendre en quoi consiste la durabilité, comment elles peuvent y contribuer dans le cadre de leurs fonctions et comment iA Groupe financier l'intègre dans ses pratiques.

Dans le but de sensibiliser nos équipes à l'importance de bien communiquer au sujet de la durabilité dans notre entreprise et de renforcer leurs compétences en la matière, une nouvelle formation sur les bonnes pratiques de communication en matière de durabilité a été conçue et lancée en janvier 2025. Les équipes ciblées travaillent notamment en communication, en marketing et en expérience client et employé. La formation est également offerte aux employés qui désirent la suivre sur une base volontaire. À ce jour, un peu plus de 500 employés l'ont suivie.

En 2025, des webinaires et des ateliers ont également été organisés dans le but d'informer ou de sensibiliser les participants sur les enjeux du moment :

- Webinaire «Démystifions nos divulgations extrafinancières» : durant ce panel ont été abordés l'importance et l'impact des divulgations en durabilité sur l'organisation.
- Webinaire conjoint «Durabilité et investissement durable» organisé par iA Gestion de patrimoine : la notion de durabilité, les principaux enjeux ainsi que l'empreinte carbone de iA ont été abordés lors de cet exposé.
- *Town Hall* sous le thème «Durabilité et philanthropie» : ce panel, coanimé par le président et chef de la direction Denis Ricard, a permis de faire le point sur les avancées de la Société en matière de durabilité et de philanthropie et sur les prochaines étapes ; près de 5 000 employés y ont participé.
- Lancement d'une formation sur les changements climatiques et leurs impacts : sensibilisation aux effets directs et indirects des changements climatiques, notamment sur la santé humaine (qu'elle soit physique, mentale ou financière).

Sensibilisation à la biodiversité

- En 2025, iA Groupe financier a poursuivi son partenariat avec Alvéole pour sensibiliser ses employés à la biodiversité urbaine. Des ruches ont été installées sur les toits ou à proximité des bureaux, à Québec et à Montréal.

Nous avons ainsi continué de profiter des visites mensuelles d'un apiculteur à nos bureaux de Québec et de Montréal pour organiser des séances d'information et de sensibilisation à l'importance de la pollinisation pour la biodiversité. La récolte annuelle de miel a été vendue aux employés lors d'un événement à Québec et à Montréal, dont les profits ont été remis à Centraide.

Littératie IA (intelligence artificielle)

La mise en œuvre d'un plan d'action visant à soutenir l'apprentissage et l'adoption responsable de l'intelligence artificielle marque un jalon important dans notre parcours vers la concrétisation de notre ambition par rapport à l'intelligence artificielle.

Tout d'abord, une formation obligatoire sur l'IA responsable a permis de jeter les bases d'une utilisation dans le respect des normes légales, des valeurs de la Société et des meilleures pratiques au sein de l'organisation. De plus, nous avons instauré deux parcours de formation recommandés en libre-service visant à intégrer l'appropriation de l'intelligence artificielle dans les pratiques quotidiennes. Ces initiatives ont permis d'ancrer l'IA dans les pratiques quotidiennes. La moyenne de participation de nos employés à ces deux derniers parcours se chiffre à 65,6 %.

En juin 2025, un webinaire intitulé «Intelligence artificielle : opportunité ou menace pour l'environnement?» a été organisé avec des employés experts en IA et en environnement afin d'informer les participants sur les impacts environnementaux de l'utilisation de l'IA et de les inviter à faire des choix responsables en la matière. Environ 350 employés y ont assisté.

Notre appréciation de la performance Altitude

Altitude est notre approche en continu d'appréciation de la performance qui repose sur trois piliers :

- 01** — Convenir des objectifs et des comportements d'équipe ainsi que des cibles d'apprentissage et de développement individuelles pour stimuler la collaboration et le développement professionnel ;
- 02** — Échanger et offrir de la rétroaction dans l'action ; et
- 03** — Apprécier la contribution individuelle de chacun et chacune aux objectifs d'équipe. Cette approche, fondée sur une coresponsabilité gestionnaire-employé, soutient notamment notre organisation apprenante.

Rémunération responsable

Chaque année, nous évaluons notre philosophie de rémunération et réfléchissons à la manière dont elle est alignée sur nos objectifs d'affaires et notre stratégie de gestion des talents. Nous effectuons des validations auprès de cabinets externes pour garantir que nos pratiques de rémunération demeurent pertinentes et compétitives.

Équité, compétitivité et transparence

Équité

La diversité, l'équité et l'inclusion font partie intégrante des valeurs de iA Groupe financier et des priorités stratégiques de la Société. Nous veillons à favoriser une culture d'inclusion qui tient compte des besoins variés de nos employés. Cette volonté d'inclusion se transpose également au sein de nos pratiques de rémunération : nous nous efforçons d'offrir des conditions justes et équitables à nos employés.

Équité salariale

En matière de rémunération globale, iA Groupe financier respecte avant tout les exigences des lois provinciales en vigueur en matière d'équité salariale au Canada. Des processus internes rigoureux ont été établis pour maintenir cette conformité avec le cadre légal et réglementaire. Par ailleurs, la Société applique des normes élevées d'équité salariale, et agit en amont pour assurer la mise en œuvre de pratiques qui favorisent l'égalité des genres.

Les dernières évaluations du maintien d'équité salariale ont démontré la conformité de la Société avec la *Loi sur l'équité salariale* du Québec. Ainsi, aucun ajustement salarial n'a dû être apporté à des fins d'équité au Québec.

Équité interne

L'équité interne constitue un autre principe fondamental qui guide et encadre les programmes de rémunération. iA Groupe financier porte attention au positionnement de la rémunération de ses employés afin de s'assurer que cette dernière est exempte de biais discriminatoires.

iA Groupe financier procède par ailleurs annuellement à une analyse de ses structures salariales afin de s'assurer que :

- les emplois sont classifiés selon des critères objectifs;
- les points témoins des échelles sont compétitifs sur le marché.

Compétitivité

Nous administrons nos échelles salariales de façon évolutive en fonction des besoins des secteurs d'activité et des conditions du marché. L'équipe de rémunération globale, appuyée par des experts externes, effectue une vigie de la structure et des programmes de rémunération afin d'assurer leur alignement sur les marchés de référence donnés.

Transparence

Dans une volonté d'intégrité, nous divulguons, sur nos canaux de communication internes, notre structure de rémunération ainsi que nos échelles salariales qui englobent la majorité de nos employés au Canada. Les mesures de performance servant à déterminer les bonifications, ainsi que les cibles de boni pour les différents niveaux d'emploi, sont également disponibles sur ces canaux.

Conformément aux lois sur la transparence, iA Groupe financier indique le salaire ou l'échelle salariale prévue dans toutes les offres d'emploi publiées, et ce, pour les provinces où ces exigences s'appliquent.

Le programme de rémunération

Le programme de rémunération est structuré de manière à assurer une corrélation positive entre les résultats organisationnels, ainsi que les contributions sectorielles et individuelles. En tant que grand employeur, la Société vise à offrir une rémunération concurrentielle qui s'appuie sur une multitude de composantes variées et avantageuses, à la fois monétaires et non monétaires.

Composition de la rémunération globale⁴¹

La rémunération des employés se compose des éléments suivants:

- 01** Le salaire de base compétitif qui s'appuie sur des évaluations et des analyses de marché rigoureuses, ainsi que sur des principes d'équité et de parité;
- 02** Le boni annuel qui vise à reconnaître la contribution et l'implication des employés au succès de l'entreprise et à favoriser l'atteinte d'une performance globale supérieure relativement aux objectifs de l'entreprise. Il crée un cadre équitable qui favorise la mobilité interne et renforce notre engagement collectif;
- 03** Le régime d'assurance collective qui offre une protection complète et personnalisée et qui peut inclure les soins médicaux et dentaires, l'assurance invalidité (courte et longue durées), l'assurance vie, l'assurance décès et mutilation accidentels et l'assurance voyage d'affaires. Les employés ont la possibilité de choisir parmi plusieurs options de couverture en fonction de leurs besoins. Des analyses financières sont effectuées chaque année afin d'assurer la pérennité du régime. Par le fait même, nous identifions des mesures de contrôle des coûts qui ont pour objectif de minimiser l'impact sur la couverture des employés. À compter du 1^{er} janvier 2026, nous renforçons également notre engagement en matière de santé et de bien-être: le taux de remboursement et le montant maximal annuel pour les consultations en santé mentale auprès des professionnels admissibles sont bonifiés, tout comme le montant maximal annuel pour les vaccins préventifs;

- 04** Les régimes de retraite compétitifs, y compris un régime à prestations déterminées et deux régimes à cotisations déterminées.

Grâce à une stratégie de placement performante et à des conditions de marché favorables, notre régime à prestations déterminées affiche aujourd'hui un excédent d'actif. Plutôt que de conserver cet excédent, nous avons choisi de le transformer en avantages concrets pour nos participants. Du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, les participants actifs bénéficient donc d'une réduction temporaire de leurs cotisations, ce qui augmente leur rémunération nette. De plus, le 1^{er} juillet 2025, les retraités ont profité d'une bonification ponctuelle de leur rente.

Le programme de rémunération globale comprend une multitude d'avantages du point de vue du mieux-être et du développement personnel:

- **Compte mieux-être**: Remboursement allant jusqu'à 700 \$ des dépenses liées à des activités et à des services favorisant le développement personnel et le mieux-être des employés et des membres de leur famille couverts par le régime d'assurance collective. Ce dernier est offert 12 mois après l'embauche. Par ailleurs, deux nouvelles catégories de frais admissibles liés à la santé des femmes s'ajoutent à ce compte à partir du 1^{er} janvier 2026;
- **Compte de soins de santé**: En plus de la couverture d'assurance collective, octroi d'une somme aux employés par l'intermédiaire d'un compte de soins de santé permettant de couvrir les frais de soins de santé et dentaires non remboursés par le régime d'assurance collective ou celui du conjoint (sommes ajustées chaque année et variant selon l'option de couverture choisie et le statut de protection);

- **Modalités de travail**: Bureau et chaise ergonomiques offerts sur demande afin de soutenir le mode de travail flexible et hybride et allocation mensuelle aussi offerte aux employés canadiens pour les frais d'utilisation d'Internet à domicile;
- **Horaire de travail comprimé**: Modalité permise lorsque les conditions le permettent;
- **Télé médecine**: Accès en tout temps à des consultations virtuelles avec des professionnels de la santé pour des soins médicaux non urgents;
- **Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)**: Services de soutien en lien avec la vie familiale, les relations interpersonnelles, le milieu de travail et la carrière, la santé mentale et conseils juridiques et financiers;
- **Vacances**: En sus du programme de vacances et des jours fériés, dix journées de congé supplémentaires (bien-être et développement personnel) offertes aux employés afin de leur permettre de mieux concilier vies personnelle et professionnelle;
- **Remboursement d'une partie des frais de transport en commun**: Programme de remboursement d'une partie des frais de transport en commun visant à encourager le transport collectif pour les déplacements professionnels (voir notre sous-section «Expérience employé» pour plus de détails au sujet de ce programme);
- **Rabais sur les produits iA Groupe financier**: Gamme de produits d'assurance et de services financiers offerts à prix réduit pour la plupart;
- **Régime d'achat d'actions**: Acquisition d'actions ordinaires de l'entreprise à laquelle iA Groupe financier participe en assumant une partie des cotisations jusqu'à concurrence d'une limite annuelle déterminée;
- **Remboursement d'une partie des frais de cours et de formation**: Remboursement d'une partie des frais engagés pour suivre un cours ou une formation visant à développer ou à parfaire des compétences professionnelles;
- **Santé mentale**: Plusieurs initiatives visant à favoriser la santé psychologique ont été mises en place. Voir notre sous-section «Santé, sécurité et mieux-être» pour plus de détails.

⁴¹ À l'exclusion de certaines filiales au Canada et aux États-Unis.

Composante de durabilité dans l'évaluation de performance

Reflète de l'engagement de iA Groupe financier en matière de durabilité, une composante à cet effet est intégrée dans l'évaluation de la performance des employés et des hauts dirigeants. Cette composante du boni est liée à un indice de durabilité (anciennement connu sous «**Indice ESG**»), lequel vise à soutenir la création de valeur à long terme pour les parties prenantes. Cet indice repose principalement sur un indicateur d'expérience client, soit l'indice de recommandation de la clientèle (l'«**Indice IRC**»), une mesure de la satisfaction des clients et de la qualité des services, intégrée à la formule de calcul du boni. La performance à l'égard de cet Indice IRC reflète la capacité de la Société à maintenir des relations durables et responsables avec ses clients, ce qui constitue un élément clé de sa stratégie de durabilité.

Par ailleurs, dans le cadre du régime d'intéressement à court terme de la haute direction, l'Indice IRC agit à titre de modificateur. Selon la performance atteinte par rapport au taux cible de l'IRC, le modificateur peut réduire ou augmenter le boni payable. Le modificateur est appliqué comme un multiplicateur au mécanisme de calcul du boni et peut varier entre -10 % et +10 %. L'application du modificateur ne peut toutefois donner lieu à un boni supérieur au maximum annuel cible, soit 200 %.

Pour plus de détails concernant la rémunération de la haute direction, consulter la *Circulaire de la direction pour la sollicitation de procurations*.

Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

Chez iA Groupe financier, nous cultivons un environnement de travail sain et inclusif dans lequel nos employés peuvent accéder à des opportunités de carrière justes et équitables. Grâce à cette approche, nous sommes plus aptes à comprendre et à répondre aux besoins de notre clientèle actuelle et future.

En 2024, iA a entamé un processus de revue interne EDI, qu'il a complété en 2025, ce qui a mené à l'évolution de notre stratégie EDI. Approuvée par le comité consultatif EDI et la haute direction, la stratégie reflète notre volonté d'évoluer vers un modèle EDI interne pleinement intégré et indissociable de notre culture, de nos systèmes, de nos services et de nos produits.

Notre stratégie EDI s'articule désormais autour de trois axes:

- 01** Optimiser les politiques, les pratiques et les processus pour instaurer des systèmes de gestion des talents qui sont justes, équitables et exempts de discrimination;
- 02** Renforcer notre leadership inclusif en favorisant la sensibilisation et la compréhension en accord avec les valeurs et les priorités d'affaires de iA;
- 03** Accompagner nos GRE dans leur progression professionnelle, leur bien-être et l'adaptation à leurs besoins changeants.

Notre gouvernance EDI

Fondé en 2023, notre comité consultatif EDI assure la pérennité et la pertinence de notre stratégie EDI en veillant à son alignement avec les priorités de l'entreprise. Il réunit les coprésidents de nos six groupes-ressources d'employés (GRE), leurs parrains et marraines exécutif(ve)s ainsi que des membres de la haute direction.

Mesurer notre impact

Nos actions et nos décisions s'appuient sur une gamme d'indicateurs réunis et croisés dans des tableaux de bord, notamment le portrait démographique de l'organisation au Canada, un indice d'inclusion et les taux d'embauche, de promotion et de rétention. Ces indicateurs sont présentés trimestriellement aux membres de la haute direction afin de maintenir un alignement stratégique.

L'auto-identification

Accessible en tout temps, notre questionnaire d'auto-identification permet d'établir un portrait représentatif de la diversité de notre organisation au Canada. À la fin de 2025, 80,6 % de nos employés au Canada ont rempli le questionnaire d'auto-identification⁴².

L'indice d'inclusion

L'indice d'inclusion permet d'évaluer divers aspects de notre culture, notamment la sécurité psychologique, le sentiment d'inclusion ainsi que le leadership inclusif ressenti par les employés. La grande majorité des gestionnaires ont accès aux résultats anonymes et agrégés, ainsi qu'à un guide de référence. Cette démarche vise à fournir une meilleure compréhension des expériences vécues par les employés afin de soutenir l'amélioration continue de notre environnement de travail.

⁴² À l'exclusion de certaines filiales pour lesquelles les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2025.

Tableau 4: Composition de nos effectifs, au 31 décembre

Représentation	2024 (%)	2025 (%)
Taux de participation à l'auto-identification	78,0	80,6
Femmes ⁴³	59,0	58,6
Minorités visibles ⁴⁴	26,7	26,6
Personnes autochtones ⁴⁵	1,1	1,0
Personnes avec une situation de handicap/de neurodivergence ⁴⁶	9,1	9,3
LGBTQ+ ⁴⁷	5,6	5,4

⁴³ Les personnes s'identifiant comme étant des femmes.

⁴⁴ Les personnes, autres que les personnes autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche.

⁴⁵ Les personnes autochtones (avec ou sans statut) comprennent les personnes issues des Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada.

⁴⁶ Une personne avec une situation de handicap signifie qu'au moins un facteur personnel (déficience, incapacité, trouble ou autre caractéristique) l'empêche de réaliser complètement ou partiellement ses activités habituelles (p. ex., se déplacer, travailler, etc.), et ce, de façon temporaire ou permanente. Une personne est considérée avec une situation de neurodivergence lorsque ses fonctions neurologiques (p. ex., sa façon d'apprendre et de traiter l'information) ou ses comportements diffèrent par rapport à ce qui est considéré comme étant typique.

⁴⁷ L'acronyme LGBTQ+ représente les communautés de la diversité sexuelle et de genre: lesbiennes, gais, bisexuels, personnes trans (y compris les personnes non binaires), queers, en questionnement, intersexes, asexuels, aromantiques ou agenes, bispirituels (2 ou 2S) et autres minorités sexuelles ou de genre.

Vers une équité des genres

En date du 31 décembre 2025, la représentation des femmes au sein de la Direction principale⁴⁸ de iA Groupe financier était de 35 %. En 2022, nous avons défini un objectif visant une proportion de femmes entre 40 % et 60 % au sein de la Direction principale de iA Groupe financier d'ici 2025. Depuis, nous avons observé une progression significative, la proportion de femmes ayant passé de 31 % à 35 %. Cependant, notre objectif n'est pas encore atteint.

En 2025, 35 % des nominations à des postes à la Direction principale de iA Groupe financier ont été attribuées à des femmes. Les tableaux ci-dessous présentent ces données plus précisément.

La Société maintient ses efforts visant l'atteinte de la parité à la Direction principale, notamment en révisant les pratiques en matière de revue des talents et de planification de la relève.

Tableau 5: Nominations et répartition femmes/hommes au sein de la Direction principale de iA Groupe financier, au 31 décembre⁴⁹

	Genre	2024 (%)	2025 (%)
Nomination à des postes de la Direction principale	Femmes	53	35
	Hommes	47	65
Répartition au sein de la Direction principale	Femmes	37	35
	Hommes	63	65

Tableau 6: Répartition femmes/hommes au sein de iA Groupe financier, au 31 décembre

	Genre	2024 (%)	2025 (%)
Haute direction (prés., v.-p. e.)	Femmes	17	25
	Hommes	83	75
Cadre supérieur (v.-p.)	Femmes	40	36
	Hommes	60	64
Directeur principal et directeur	Femmes	44	42
	Hommes	56	58
Directeur adjoint	Femmes	55	56
	Hommes	45	44
Personnel non-cadre	Femmes	60	59
	Hommes	40	41

⁴⁸ «Direction principale de iA Groupe financier» désigne les membres de la haute direction et les cadres supérieurs ainsi que les cadres supérieurs des principales filiales qui composent le groupe.

⁴⁹ Pour ces données, l'historique des cinq dernières années est disponible dans la *Circulaire de direction pour la sollicitation de procurations*.

Des réalisations à l'échelle de l'organisation

En 2025, la collaboration entre notre vice-présidence, Talents et culture, nos différents secteurs d'activité, nos GRE et nos partenaires externes a rendu possible une multitude d'initiatives transversales. Cette collaboration a joué un rôle clé dans la valorisation et la visibilité de notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation.

Optimiser les politiques, les pratiques et les processus pour instaurer des systèmes de gestion des talents qui sont justes, équitables et exempts de discrimination:

- Révision du processus annuel de revue des talents et de la planification de la relève;
- Amélioration du programme d'accueil et d'intégration;
- Intégration de concepts et d'exemples d'équité et d'inclusion dans le programme de leadership Fondations;
- Formation *Recrutement inclusif* offerte à l'équipe de l'acquisition de talents afin d'établir un contact avec les personnes les plus qualifiées et de les embaucher pour ainsi bâtir des équipes aux perspectives et aux compétences complémentaires.

Renforcer notre leadership inclusif en favorisant la sensibilisation et la compréhension en accord avec les valeurs et les priorités d'affaires de iA:

- Création du *Guide de référence Indice d'inclusion* destiné aux gestionnaires (ce guide présente les différents résultats de l'indice d'inclusion ainsi que des pistes de solution concrète permettant de cultiver l'inclusion au sein de ses équipes);
- Intégration d'un calendrier EDI à même le calendrier des membres de la haute direction et des parrains et marraines des GRE.

Accompagner nos GRE dans leur progression professionnelle, leur bien-être et l'adaptation à leurs besoins changeants:

iA compte maintenant six GRE:

- Réseau des femmes et alliés;
- Réseau LGBTQ+ et alliés;
- Réseau Afrodescendant et alliés;
- Réseau Autochtones et alliés;
- Réseau GAIN (Groupe d'alliés et d'individus neurodivergents);
- Réseau Prochaine génération et alliés.

En 2025, les GRE ont été au cœur d'initiatives, notamment en participant à la mise en place de rendez-vous d'apprentissage qui ont permis de renforcer notre volonté à incarner une organisation apprenante.

- Plus de 20 événements de célébration, de commémoration et de sensibilisation ont été tenus, notamment pour le 25^e anniversaire du Mois de l'histoire des Noirs, la Journée contre l'homophobie et la transphobie et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation;
- Plus de 20 événements de réseautage, notamment sous la thématique du développement de carrière;
- Plusieurs ateliers, formations et rendez-vous d'apprentissage, notamment afin de créer des connexions entre les membres des GRE et l'ensemble de l'organisation;
- Certification Parité, niveau Argent au Canada et niveau Bronze aux États-Unis de La Gouvernance au féminin;
- Finalistes pour le Prix EDI+ de la Fondation Émergence.

Nos partenariats

En 2025, nous avons poursuivi plusieurs de nos partenariats, notamment avec la Fondation Émergence, GRIS Montréal, La Gouvernance au féminin, Catalyst et VersaFi (anciennement Women in Capital Markets).

Vers une relation durable avec les peuples autochtones

iA Groupe financier aspire à avoir une incidence positive sur les peuples autochtones du Canada en établissant des liens durables avec ces communautés.

Dans le cadre de nos efforts de réconciliation, nous rendons publics nos engagements et l'avancement de nos progrès. Nous continuons de perfectionner constamment notre approche, même si nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire. Cette approche s'appuie sur quatre piliers qui servent à soutenir nos efforts dans le développement de relations progressistes avec les peuples autochtones. Voici, pour chacun d'eux, les efforts que nous avons déployés en 2025. Cette approche s'appuie sur quatre piliers qui servent à soutenir nos efforts dans le développement de relations progressistes avec les peuples autochtones. Voici, pour chacun d'eux, les efforts que nous avons déployés en 2025.

Pilier 1

Engagement sur le plan du leadership

- En 2022, nous avons officialisé notre engagement envers le programme de certification APRA (Attestation de partenariat en relations autochtones) en plus d'être membres du Conseil canadien des entreprises autochtones (CCEA).
- iA Groupe financier a adopté sa *Politique sur l'inclusion et les relations avec les Autochtones* en 2023, qui décrit notamment les facteurs clés pour établir des relations durables avec les peuples autochtones.
- Un groupe de travail pluridisciplinaire planifie et coordonne la mise en œuvre de nos initiatives concernant nos relations avec les peuples autochtones. Les comités directeur et exécutif en durabilité supervisent les travaux et engagements en lien avec nos relations avec les peuples autochtones. Le comité exécutif en durabilité en effectue une reddition au CRGE.
- En 2025, nous avons poursuivi la mise en œuvre du programme de formation de plusieurs modules sur la sensibilisation culturelle autochtone. Ces formations, développées en collaboration avec des experts autochtones, visent à renforcer la compréhension et l'inclusion:
 - Module 1: *Histoire et réalités autochtones*, terminé par 97 % des gestionnaires et employés au Canada;
 - Module 2: *Inclusion et sensibilisation*, terminé par 97 % des gestionnaires et employés au Canada.
- Certains vice-présidents exécutifs ont participé à un ou à plusieurs des événements clés, tels que la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le Forum d'affaires du CCEA et des conférences avec des leaders autochtones comme Rose LeMay.

Pilier 2

Représentativité autochtone dans nos effectifs

Nos premiers pas pour viser à assurer la représentativité et le recrutement d'employés autochtones au Canada sont les suivants :

- Dans le cadre de notre campagne d'auto-identification volontaire, nous avons collecté des données et analysé la composition de notre main-d'œuvre, y compris les personnes autochtones; vous pouvez consulter le tableau relatif à la composition de nos effectifs ci-haut afin d'obtenir nos employés s'étant identifiés comme Autochtones.
- En 2025, nous avons amorcé la mise en place d'un plan d'action visant à renforcer l'emploi et la représentativité autochtone. Ce plan inclut des initiatives pour améliorer nos pratiques de recrutement, favoriser la diversité et établir des partenariats avec des acteurs clés. Par exemple, cette année, nous avons participé au Forum d'employabilité de la CDRHPNQ.
- Le GRE Autochtones, parrainé par la vice-présidente exécutive et chef Talents et culture, a organisé des événements à diverses occasions en 2025 pour célébrer des événements culturels autochtones importants à travers le Canada.

Pilier 3

Entreprises autochtones

En 2025, nous avons poursuivi nos efforts pour développer des relations d'affaires avec des entreprises autochtones. Nous travaillons à une feuille de route visant à intégrer des pratiques à notre processus d'approvisionnement de manière à encourager l'élargissement de notre réseau de fournisseurs autochtones.

Pilier 4

Communautés autochtones

En 2025, nous avons versé des dons à des initiatives autochtones, y compris des bourses étudiantes via Indspire, des programmes éducatifs avec True North Aid, et des projets de santé et de bien-être avec Teach for Canada et Water First. Pour plus de détails sur nos initiatives philanthropiques en soutien aux communautés autochtones, vous pouvez consulter la section «Notre engagement philanthropique envers la collectivité» du présent rapport.

Expérience employé

Évolution du Modèle flexible de travail iA

Trois ans après le déploiement du modèle flexible de travail, nous avons amorcé son évolution. Cette démarche vise à trouver le juste équilibre entre engagement des employés et performance collective à long terme. C'est pourquoi, en 2025, nous avons instauré une attente de présence minimale mensuelle au bureau pour l'ensemble de nos employés canadiens et américains, dont le mode de travail est hybride. Cette attente est de deux jours par mois pour les employés et de quatre jours par mois pour les gestionnaires. Afin de bien répondre aux besoins des employés au siège social à Québec lors de leurs journées en présentiel, nous avons réaménagé certains espaces afin d'augmenter le nombre de postes de travail.

Des mesures clés ont été mises en place: stratégie de gestion du changement, outils de soutien pour les gestionnaires et employés, et mécanismes de rétroaction continue. Les premiers résultats indiquent une adoption prometteuse, comme en font foi la hausse de la présence moyenne des employés au bureau et un taux de conformité en progression.

Flexibilité de l'horaire de travail

Dans l'objectif de promouvoir la conciliation travail-vie personnelle, notre modèle flexible de travail permet à la majorité des employés canadiens de bénéficier d'une flexibilité pour aménager leur horaire de travail. Ces employés disposent d'un horaire variable qui leur permet, selon leur rôle et conformément à certaines balises, de définir l'heure de début et de fin de leur journée de travail. Il est également possible pour certains d'entre eux d'exécuter leurs tâches au cours d'un nombre de jours inférieur à celui prévu à l'horaire normal de travail (horaire comprimé) ou encore de réduire leur temps de travail (temps partiel).

Remboursement d'une partie des frais de transport en commun

Afin de répondre aux besoins des employés qui se déplacent plus fréquemment au bureau, le programme de remboursement de frais de transport en commun a été reconduit en 2025. Ce dernier permet aux membres du personnel de réclamer leurs passages journaliers (jusqu'à concurrence d'un montant annuel maximal) lorsqu'ils utilisent les transports en commun suivants: autobus, métro, traversier, train et autobus de banlieue. Pour promouvoir la santé et la mobilité durable, ce programme inclut également le remboursement des frais engagés pour le vélopartage.

Reconnaissance chez iA

En début d'année 2025, nous avons lancé notre approche et mis à la disposition de tout un chacun des ressources pour encourager la reconnaissance au quotidien entre pairs en mettant en lumière les bonnes pratiques à adopter chez iA et en démontrant les bénéfices, tels que le maintien de liens interpersonnels solides, l'engagement et l'adhésion à la culture de l'organisation.

Pour reconnaître les efforts et la contribution de l'ensemble des employés, des événements annuels leur sont destinés: relâche estivale, célébrations annuelles de fin d'année et événements visant à souligner les anniversaires de service.

Santé, sécurité et mieux-être⁵⁰

Santé, sécurité et mieux-être au travail (SSMET)

Notre équipe Santé globale collabore avec tous les secteurs de l'entreprise pour offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif, favorisant le bien-être et une expérience employé positive. Elle déploie des programmes de prévention et de sensibilisation aux risques en santé et sécurité, tout en assurant la formation des employés et des gestionnaires.

En 2025, notre organisation a été sélectionnée parmi les lauréats d'excellence aux *Canadian HR Award* pour une deuxième année consécutive. Cette nomination reconnaît les organisations qui excellent dans le bien-être global des employés.

En partenariat avec les parties prenantes internes, l'équipe détermine les facteurs de risque et élabore des stratégies de prévention et de gestion des absences. Dans ce cadre, nous avons adopté, en février 2025, notre nouvelle *Politique de santé, sécurité et mieux-être au travail (SSMET)*. Cette politique précise les objectifs ainsi que les rôles et les responsabilités liés à la prévention et à la gestion des risques, offrant une assurance raisonnable aux instances de gouvernance quant à leur prise en charge adéquate.

⁵⁰ À l'exclusion de certaines filiales au Canada et aux États-Unis.

Évolution du programme SSMET

À la suite de l'adoption de la politique, nous avons intégré les risques psychosociaux (RPS) à notre programme de prévention.

En 2025, nous avons intensifié nos efforts de sensibilisation et de formation en mettant l'accent sur l'un des axes stratégiques de iA: l'organisation apprenante. Deux formations clés ont été lancées:

- *Sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail*: suivie par 98 % des employés ciblés, cette formation vise à renforcer les connaissances en matière de prévention des risques;
- *Agir ensemble pour prévenir la violence et le harcèlement en milieu de travail*: suivie par 96 % des employés ciblés, cette formation outille les gestionnaires et les employés pour les aider à reconnaître les indices liés à des situations de harcèlement ou de violence et à intervenir de manière appropriée.

De plus, l'équipe continue l'amélioration de son programme de prévention des absences par la mise en place d'un processus défini de gestion des demandes d'accommodement en milieu de travail pour des besoins tant physiques que psychologiques.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale qui inclut la promotion de saines habitudes de vie, la prévention des risques physiques et psychosociaux, et la création d'une culture bienveillante et performante.

Promotion de l'activité physique

Nous encourageons nos employés à prendre soin de leur santé physique grâce à diverses initiatives. En 2025, nous avons officialisé la gratuité des cours de groupe en milieu de travail et renouvelé nos partenariats avec des centres de conditionnement physique afin de permettre à une grande majorité de nos employés de bouger, peu importe leur lieu de travail.

Tableau 7: Quelques données relatives aux programmes de iA Santé⁵¹

Activités	2024	2025
S'adapter ensemble: nombre de conférences, d'articles de conseil, de bulletins d'information et de bulletins de santé	14	8
S'adapter ensemble: nombre total de participants aux conférences	2 488	899
Nombre d'interventions des ambassadeurs en santé psychologique	90	67
Nombre d'ambassadeurs en santé psychologique actifs	181	180
Nombre de formations pour gestionnaires en santé psychologique (PSSM, Relief et Esprit au travail)	92	s.o. ⁵²
Nombre de présentations de sensibilisation à la santé psychologique	4	11
Nombre d'employés qui ont reçu la présentation de sensibilisation à la santé psychologique	434	187
Nombre d'appels de prévention	204	140
Nombre de formations de secouriste en milieu de travail	42	42
Nombre d'évaluations ergonomiques	33	27

⁵¹ À l'exclusion de certaines de nos filiales au Canada et aux États-Unis, dont les données n'étaient pas disponibles aux 31 décembre 2024 et 2025.

⁵² Cette donnée n'est plus disponible en raison d'une réorientation du programme.

4

La collectivité au cœur de nos actions philanthropiques



La philanthropie constitue l'une des composantes essentielles du rôle de iA Groupe financier sur le plan social.

En 2025, iA Groupe financier a versé 11,4 millions de dollars en dons à divers organismes. Nous nous inspirons ainsi des orientations de Imagine Canada et visons à verser 1 % de nos bénéfices nets à plus de 600 organismes de bienfaisance.

Vision

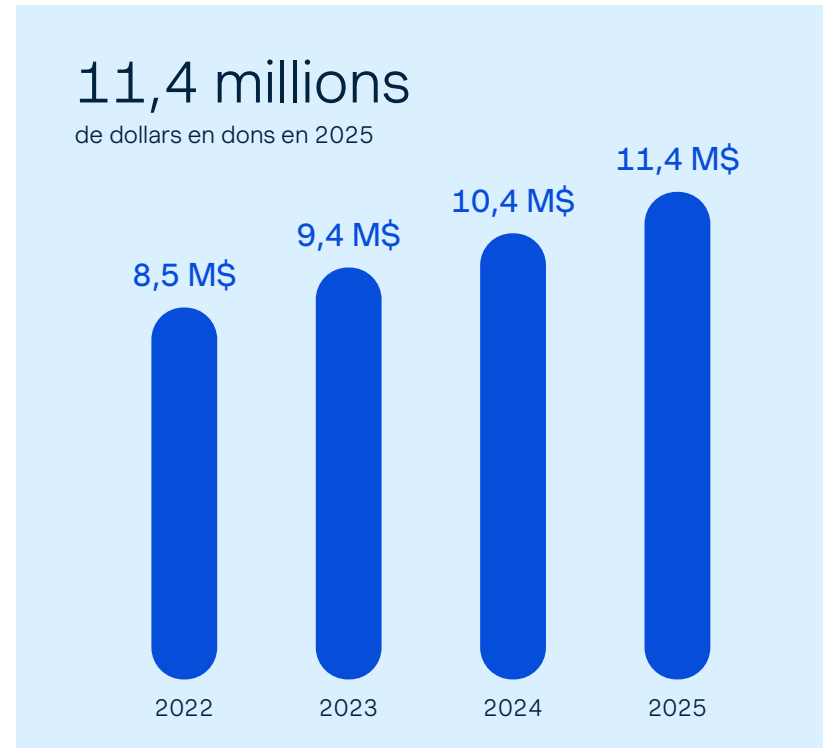
iA Groupe financier est une organisation engagée qui agit avec ses parties prenantes pour le mieux-être des individus et de la communauté afin que tous et toutes deviennent des catalyseurs de mieux-être, aujourd'hui et demain.

Stratégie

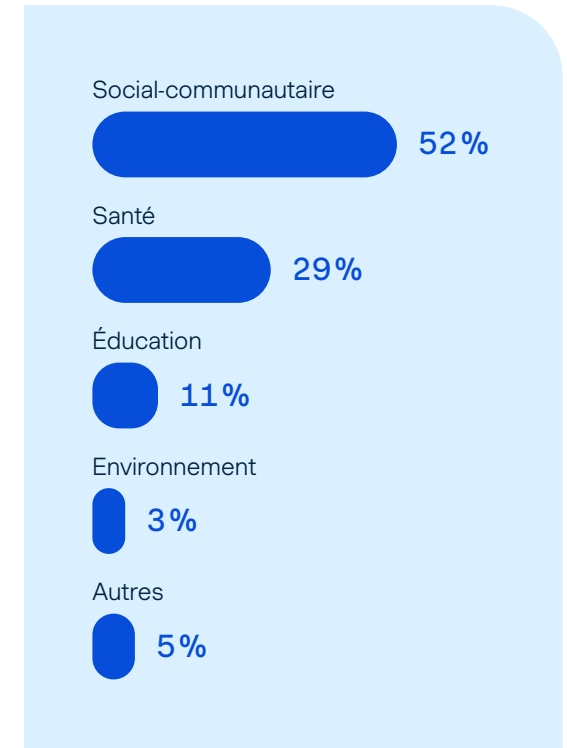
Afin d'avoir un impact positif pour notre communauté, nous nous sommes dotés d'une stratégie qui vise à :

- créer des catalyseurs pour que chacun donne au suivant;
- unir nos forces sur le plan communautaire;
- assurer la pérennité de nos actions communautaires aujourd'hui et pour les générations de demain.

Voici les sommes des dons que nous avons versés à des organismes de bienfaisance au cours des cinq dernières années:



Répartition de nos dons par secteurs, en 2025:



Dons majeurs en 2025

Notre engagement envers la collectivité est un volet crucial de notre stratégie de durabilité et prend notamment la forme de dons majeurs.

En voici quelques exemples :

Soutien à la santé – Fondation CHU Sainte-Justine

Don de 1 000 000 \$ (2025-2034) pour le fonds de pairage visant l'essor des traitements en hématologie ainsi que pour la plateforme d'imagerie microscopique.

Soutien à l'éducation – Passeport pour ma réussite

Don de 120 000 \$ (2025-2027) en soutien à la mission de l'organisme, permettant ainsi aux jeunes vivant en situation de précarité de surmonter les obstacles à l'accès à l'éducation et de favoriser leur réussite scolaire.

Soutien à l'action sociale et communautaire – Banques alimentaires Canada

Don de 500 000 \$ (2025) en soutien au système national de partage des aliments, qui distribue de la nourriture aux endroits où les besoins sont les plus criants à l'échelle pancanadienne.

Soutien à l'environnement – Fonds mondial pour la nature Canada

Don de 210 000 \$ (2024-2026) pour soutenir son programme *Régénérer le Canada*. Ce programme vise à accroître le nombre d'habitats naturels, à réduire les émissions de carbone et à atténuer les impacts environnementaux du secteur industriel en s'appuyant sur des analyses scientifiques et en collaborant avec des communautés autochtones.

Pour connaître davantage d'initiatives environnementales, vous pouvez consulter notre section « Soutien à la biodiversité et à la protection des écosystèmes » du présent rapport.

Soutien à l'équité, à la diversité et à l'inclusion

Nous soutenons des organismes, tels que la Fondation Émergence en reconduisant un don de 150 000 \$ (2025-2027) en soutien à sa mission, qui est d'informer et de sensibiliser la population aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genres, *Restoration & Empowerment for Social Transition Centre* avec un don de 10 000 \$ (2025) en soutien à sa mission, qui est de donner aux jeunes BIPOC les moyens de se sortir de la précarité en matière de logement et de trouver une stabilité, la Marche des dix sous du Canada avec un don de 75 000 \$ (2024-2026) en soutien à son programme d'accessibilité au travail, destiné aux personnes en situation de handicap, et les YWCA de Québec, de Toronto et de Vancouver avec un don de 200 000 \$ (pour chacun des centres) sur une période de cinq ans, en soutien à différents projets permettant aux femmes soutenues de retrouver leur autonomie, de se construire une vie meilleure et de réaliser leur plein potentiel.

Soutien aux communautés autochtones

Dans un souci de développer des relations durables avec les communautés autochtones, nous soutenons des organismes qui œuvrent directement auprès de celles-ci, notamment Inspire par l'octroi de bourses aux étudiants autochtones fréquentant des établissements postsecondaires au Canada avec un engagement de 1 000 000 \$ (2022-2026), la Fondation RBA qui aide les organismes de bienfaisance soutenant des causes et des projets dédiés au bien-être des Premières Nations dans la province de Québec avec une contribution de 75 000 \$ (2022-2026) et la Chaire de recherche en santé et perspectives autochtones de l'UQAT à hauteur de 150 000 \$ (2022-2026).

Nos initiatives

Concours philanthropique

Depuis 2017, iA Groupe financier tient un concours philanthropique annuel pancanadien qui vise à appuyer les missions d'organismes de bienfaisance à travers le pays.

Pour l'édition 2025, nous avons concentré nos efforts sur la lutte contre l'insécurité alimentaire. Nous avons ainsi pris l'engagement de verser 500 000 \$ en dons à des organismes de bienfaisance, dont la mission ou un projet vise à éliminer l'insécurité alimentaire ou à en réduire ses impacts, venant ainsi s'ajouter aux 840 000 \$ remis cette année à de nombreux autres organismes qui visent eux aussi à lutter contre ce fléau. Cette somme de 500 000 \$ a été répartie ainsi :

- 4 dons de 100 000 \$ remis aux organismes ayant reçu le plus de votes du grand public dans chacune des grandes zones géographiques du concours ;
- 8 dons de 10 000 \$ offerts aux autres finalistes ;
- 20 000 \$ répartis parmi les coups de cœur des employés de iA.

Campagne Centraide 2025

Nous avons connu une année record avec un total de 3 226 843 \$ en dons amassés, ce qui correspond à une augmentation de 12 % par rapport à l'an dernier. Au total, 11 293 donateurs potentiels, y compris nos employés permanents, nos consultants, nos conseillers financiers ainsi que nos employés retraités, ont été sollicités. De ce nombre, 4 232 personnes ont fait un don, ce qui donne un taux global de participation de 48 %.

Collecte de sang et de plasma au Québec

Du 8 au 21 septembre 2025, nous avons organisé une campagne de collecte de sang et de plasma dans toute la province de Québec. Parmi l'ensemble du personnel et des conseillers de nos agences, 403 personnes se sont inscrites pour faire un don au Centre Globule de leur région, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport à l'an dernier. Un don de 25 000 \$ a également été remis afin de soutenir la recherche.

Encourager l'implication communautaire de nos employés

Pour encourager l'engagement communautaire, iA Groupe financier invite ses employés à participer activement à des initiatives locales tout au long de l'année. Chaque personne peut soutenir une cause qui lui tient à cœur, en cohérence avec notre politique de dons, que ce soit par du bénévolat, la participation à des campagnes de financement ou l'implication au sein de conseils d'administration d'organismes de bienfaisance. Dans cette optique, l'entreprise appuie l'engagement de ses employés en versant un don à l'organisme en question.

Journée d'entraide

Depuis 2017, nous encourageons les membres du personnel à se mobiliser seuls ou en équipe pour la Journée d'entraide iA afin de réaliser une activité de bénévolat ou d'entraide.

En 2025, au Canada et aux États-Unis, près de 1 025 membres du personnel⁵³ se sont impliqués lors de cette journée. Individuellement ou en groupe, ils ont organisé diverses activités telles qu'un service de repas dans des soupes populaires, une collecte de denrées et de produits d'hygiène remis à différents organismes, des corvées de nettoyage du printemps et des visites dans des centres de personnes âgées.

Implication communautaire des employés	2024	2025
Total des dons des employés (k\$)	1 455	1 582
Nombre d'organismes	125	138
Nombre de participants ⁵⁴	272	206

Littératie financière

La littératie financière est déterminante, car elle permet de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.

Nous soutenons notamment ABC Life Literacy Canada, plus précisément son programme «Question d'argent», qui se veut un programme gratuit d'introduction aux connaissances financières.

Chaire en finance durable iA Groupe financier

En 2024, nous nous sommes engagés envers la Fondation HEC Montréal à lui verser un don de 1 000 000 \$ s'échelonnant sur dix ans pour soutenir la *Chaire en finance durable iA Groupe financier*. Ce partenariat nous permet de participer au développement des connaissances de pointe en finance durable, à la formation de spécialistes dans le domaine et au transfert des connaissances vers le milieu des affaires.

⁵³ À l'exclusion de certaines filiales au Canada et aux États-Unis, dont les données n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2025.

⁵⁴ Membres du personnel, personnes retraitées ou représentants de l'entreprise ayant participé à une activité-bénéfice ou y ayant contribué à titre de bénévoles.

5

Expérience
client globale



L'alignement de notre organisation sur les besoins de notre clientèle est au cœur de notre succès et contribuera à offrir une expérience client encore plus simple et cohérente.

Notre vision de l'expérience client («**CX**») évolue continuellement en fonction de ce que les clients expriment, mais notre objectif demeure et demeurera le même : répondre le mieux possible aux attentes de notre clientèle.

Dans cette optique, nous souhaitons nous fier de plus en plus aux commentaires des clients afin d'élaborer des stratégies CX personnalisées en fonction de leurs besoins, et ce, tout en respectant le cadre juridique et réglementaire que nécessitent de telles stratégies.

Programme Voix du client

Pour nous assurer de mettre les besoins, les attentes et les désirs des clients au centre de nos préoccupations, de nos stratégies et de nos actions, nous avons instauré plusieurs indicateurs clés de l'expérience client, dont l'IRC, dans la majorité des secteurs d'activité de l'entreprise qui suivent une méthodologie commune.

Nous avons ajouté des sources de rétroaction client qui nous permettront de rester à l'écoute de nos clients et de suivre ainsi l'évolution de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs désirs.

Afin de nous assurer de tenir compte des commentaires de nos clients, nous utilisons des boucles de rétroaction client dans la majorité de nos secteurs d'affaires. Ainsi, sur la base des diverses mesures de l'expérience client en place, les éléments critiques déclarés par les clients qui nécessitent un suivi direct auprès de ces derniers ou qui peuvent être rapidement réglés sont sélectionnés par une équipe de la Voix du client centralisée et transmis rapidement à des équipes dédiées dans les secteurs.

Enfin, les problématiques récurrentes, profondes et transversales sont analysées et discutées avec tous les secteurs et tous les niveaux concernés lors de rencontres prévues dans le cadre de la gouvernance de la Voix du client. Des plans d'action sont développés et suivis par la direction et les équipes afin de nous assurer que les problématiques sont abordées en temps opportun.

Hub de croissance

Nous plaçons l'innovation et les données au cœur de notre stratégie afin de créer des expériences uniques et personnalisées pour nos clients. Grâce à des modèles prédictifs et à des solutions intelligentes, nous visons à anticiper leurs besoins afin de leur offrir des opportunités sur mesure, au moment idéal et par le canal qui leur ressemble.

Stratégie numérique et marketing

À la suite des efforts déployés au cours des dernières années, nous avons constaté une augmentation de l'utilisation des outils Web par nos clients et prospects. Nos indicateurs internes démontrent un intérêt croissant pour nos outils intuitifs permettant de mieux comprendre et d'apprécier nos produits.

De plus, une croissance a aussi été constatée dans l'utilisation des outils numériques pour entrer en contact avec nos conseillers, faire une soumission ou souscrire en ligne des produits.

Solution de gestion de la relation client globale («CRM»)

Une des ambitions de la CX globale est de fournir une vue transversale de notre clientèle auprès de l'ensemble des secteurs d'activité. Cette initiative vise à enrichir la connaissance des informations sur nos clients grâce à une vue à 360°, à fournir des outils décisionnels performants basés sur les données et à intégrer les avantages de l'intelligence artificielle. L'objectif est de fournir des informations et des conseils plus pertinents et adaptés à la réalité de notre clientèle pour qu'elle se sente plus sécurisée quant à son avenir financier.

6

Produits et services



À l'aide de nos différentes filiales et expertises, nous travaillons à développer des produits et services qui répondent aux besoins de nos clients tout en intégrant la durabilité afin notamment de viser à favoriser un impact positif pour la société.

Solutions d'assurance et d'épargne collectives

Mieux comprendre l'assurance, l'épargne-retraite collectives et les principaux facteurs du bien-être global

Notre [site Web d'éducation](#) regroupe une foule d'information destinée tant aux participants aux régimes qu'à toute personne qui souhaite en apprendre plus sur l'assurance et l'épargne-retraite collectives.

Webinaires éducatifs | Une programmation sur toute l'année, ouverte à tous

En 2025, nous avons proposé une série de 12 webinaires sur des sujets liés à l'assurance, à l'épargne-retraite collectives et au bien-être global, tels que la santé mentale, le budget, l'investissement au féminin, la ménopause, l'optimisation des cotisations d'épargne-retraite et la préparation à la retraite.

Campagnes pour mobiliser et sensibiliser les participants

Nous avons aussi lancé plusieurs campagnes pour aider les participants à prendre des décisions éclairées sur la gestion de leurs finances personnelles et à mieux comprendre différents aspects de leurs régimes collectifs. Ces campagnes couvraient divers sujets, tels que : les REER et CELI, la prévention de la fraude, la période des impôts et l'assurance voyage.

Perspectives: notre nouvel espace de leadership éclairé

L'espace [Perspectives](#), lancé en 2025, regroupe des contenus de nos spécialistes – articles et livres blancs – qui proposent leurs idées et leurs réflexions sur les grands courants qui mobilisent notre industrie et qui avancent même des solutions.

Centre d'information pour administrateurs et promoteurs de régimes | Contenu bonifié

Le [Centre d'information pour administrateurs et promoteurs de régimes](#) donne accès à une variété de contenus qui leur permettent de trouver des réponses à leurs questions sur la gestion quotidienne de leurs régimes.

Assurance collective

Soutenir la santé des femmes grâce à l'assurance collective

Grâce à notre nouvelle offre qui soutient la santé des femmes, nous aidons les participantes à répondre à leurs besoins de santé tout au long de leur vie en utilisant les solutions offertes par leur régime d'assurance collective.

Cette offre nous aide notamment à mieux répondre aux réalités de santé propres aux femmes et à aider les administrateurs à créer des milieux de travail inclusifs.

Nous proposons divers outils, dont une [brochure](#) destinée aux participants ainsi qu'un [livre blanc sur la ménopause](#).

Gestion du poids | Une nouvelle offre

Notre nouvelle offre nous permet d'accompagner les participants dans la prise en charge de leur santé globale et l'adoption de saines habitudes de vie grâce aux solutions offertes par leur régime d'assurance collective.

Cette offre vise notamment à faciliter le remboursement des médicaments pour la gestion du poids et à aider les organisations à créer des milieux de travail accueillants et inclusifs.

Nous proposons des outils pratiques, dont une [brochure](#) et un [livre blanc sur l'obésité](#).

Transformer la gestion de l'obésité et la santé globale | Don majeur pour soutenir la recherche

Dans le cadre de notre engagement d'optimiser la gestion de l'obésité et la santé globale, nous avons accordé un don de 200 000 \$ à la Fondation IUCPQ en soutien au lancement du projet de recherche HARMONY qui vise à transformer l'approche globale de la gestion de l'obésité en combinant traitement médical, encadrement nutritionnel et activité physique adaptée.

Les avancées de ce projet de recherche viseront à bonifier notre offre Gestion du poids en intégrant les meilleures pratiques et les connaissances les plus récentes.

Nouveau partenariat pour favoriser un sommeil de qualité

Nous avons établi un partenariat avec HALEO pour permettre à notre clientèle de bénéficier des avantages de ses programmes de sommeil à un tarif préférentiel, une initiative favorisant le bien-être et la performance au travail. De plus, les dépenses encourues pour ces services peuvent être remboursées par le régime d'assurance collective.

Les participants en invalidité souffrant de troubles du sommeil bénéficient aussi des services de HALEO pour favoriser leur réadaptation.

Gestion des médicaments

Voici certaines initiatives que nous avons poursuivies ou mises en place en 2025 :

Programme de médicaments plus inclusif

Pour offrir une protection plus équitable et inclusive répondant aux besoins diversifiés des participants, nous avons bonifié la couverture des médicaments pour la santé reproductive ainsi que les traitements liés à la ménopause et à la gestion du poids.

Vaccins préventifs

Nos offres de services et nos contrats d'assurance collective comprennent désormais une couverture étendue pour les vaccins préventifs.

Invalidité | Compassion, simplicité et personnalisation

Dans un contexte d'augmentation des absences pour des raisons de santé et de pression croissante de contrôle des coûts sur les organisations, notre approche inclut notamment un processus unique de prise en charge des réclamations, lequel peut avoir une incidence positive mesurable.

Épargne et retraite collectives

CELIAPP collectif

Le CELIAPP collectif, offert à notre clientèle depuis janvier 2025, vise à aider les jeunes travailleurs à surmonter les obstacles financiers liés à l'acquisition d'un premier logement.

En intégrant le CELIAPP collectif à leur stratégie globale de rémunération et d'avantages sociaux, les organisations démontrent leur engagement envers le bien-être financier de leurs équipes.

CELI collectif | Déploiement des retraits en ligne

Dans le cadre de nos efforts continus visant à offrir aux participants aux régimes collectifs d'épargne-retraite une plus grande souplesse en matière de gestion autonome de leurs comptes, les participants aux CELI collectifs peuvent maintenant effectuer des retraits en ligne.

Portefeuilles ATTITUDE: une solution optimisée pour l'avenir

Nous avons amélioré nos [Portefeuilles ATTITUDE](#) afin d'offrir une solution d'investissement simplifiée, performante et adaptée à un contexte économique en constante évolution.

Les principaux changements visent à simplifier l'offre en passant de cinq à trois profils de risque pour une expérience plus claire et intuitive, à optimiser la trajectoire de croissance à long terme, à ajuster la répartition de l'actif pour préserver une diversification optimale et à revoir les fonds afin de renforcer leur performance.

Assurance, Épargne et retraite individuelles

Nos fonds ESG

iA Groupe financier offre un total de cinq fonds ESG dans sa gamme de fonds distincts. Ces fonds sont gérés par des sociétés de gestion reconnues, dont notre gestionnaire interne iAGMA.

Outils nos clients et leurs conseillers dans leur quotidien

Outils électroniques

La mise en œuvre des plateformes de ventes EVO pour l'assurance et l'épargne au cours des dernières années a permis d'optimiser le temps des clients et des conseillers en leur évitant les déplacements et les traitements administratifs sans valeur ajoutée. En effet, ce sont donc 805 417 demandes de transactions en assurance et en épargne qui ont été remplies électroniquement en 2025, soit une croissance de 17 % du nombre de transactions électroniques par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'un gain pour la Société, mais aussi pour sa clientèle en matière d'efficacité et de simplification des processus.

Informations financières disponibles pour les personnes nouvellement arrivées au Canada

iA Groupe financier propose une page Web intitulée «S'installer au Canada» à l'intention des conseillers afin de bien servir la clientèle des personnes nouvellement arrivées au Canada. Un article intitulé «Prendre soin de votre santé après votre arrivée au Canada» est disponible à l'intention de cette clientèle.

De plus, pour faciliter les échanges entre nos conseillers et leurs clients actuels ou potentiels dont la langue maternelle est le chinois ou le pendjabi, iA Groupe financier offre 41 documents en chinois et 30 en pendjabi pour plusieurs produits offerts dans les secteurs de l'assurance vie et de l'épargne et retraite individuelles.

Solutions iA Auto et habitation

iA Auto et habitation vise à offrir une expérience client de qualité tout au long du parcours du client afin notamment de s'ajuster aux attentes et aux besoins de la clientèle. À cet égard, son pourcentage de rétention de la clientèle était de 84,6 % en 2025, comparativement à 86,1 % en 2024.

Dans cette optique, l'entreprise continue l'élargissement de sa gamme de services et de transactions accessibles en ligne. Ces nouvelles fonctionnalités donnent aux clients une plus grande autonomie dans la gestion de leurs dossiers et une plus grande accessibilité lorsque ces fonctionnalités sont combinées à l'offre par téléphone toujours disponible.

En 2025, iA Auto et habitation ainsi que sa filiale Prysm Assurances générales inc. ont poursuivi et mis en œuvre des plans d'action afin notamment d'ajouter de nouveaux indicateurs en lien avec les changements climatiques à ceux déjà suivis par ces filiales en matière de traitement équitable des clients.

Par ailleurs, en matière d'assurance automobile, l'entreprise participe à des forums nationaux sur la lutte contre les vols de véhicules, dont le nombre élevé dans les dernières années a impacté l'industrie d'assurance de dommages et sa clientèle.

Littératie financière

Suivant notre volonté d'être une organisation apprenante, iA Groupe financier vise à développer les connaissances et les compétences financières de ses clients par diverses initiatives de littératie financière.

Balado À vos intérêts!

Jusqu'en avril 2025, le balado [À vos intérêts!](#) a abordé un éventail de sujets économiques et financiers branchés sur l'actualité à l'intention des conseillers, mais aussi des promoteurs de régimes collectifs d'épargne-retraite et des participants.

En 2025, nous avons travaillé à plusieurs balados pour vulgariser l'information à l'intention des auditeurs en ce qui a trait à la finance, à l'assurance et à l'évolution de l'intelligence artificielle. Ceux-ci peuvent être consultés sur notre site Web.

Capsules vidéo sur l'économie et la finance

Sébastien Mc Mahon, stratège en chef et économiste sénior, propose de [courtes capsules vidéo](#) sur divers sujets économiques et financiers dans un langage simple et accessible.

Articles en ligne

Des articles touchant différents sujets financiers ont été publiés sur notre site Web, notamment des articles sur des conseils en temps de volatilité boursière, la planification de l'héritage laissé aux proches et les fonds distincts.

Nous proposons également des webinaires sur des sujets liés à la gestion globale des finances, lesquels peuvent être consultés sur notre [site d'éducation](#).

Lors du Mois de la littératie financière, en novembre, nous avons présenté pour l'occasion une série de quatre webinaires sur le thème *S'épanouir à la retraite*.

7

Gouvernance



iA Groupe financier se distingue en matière de saine gouvernance

iA Groupe financier figure cette année au 10^e rang sur 206 entreprises au classement publié par le journal *The Globe and Mail* (Board Games). Il s'agit d'un important classement des plus grandes sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto en ce qui concerne la qualité de leurs pratiques en matière de gouvernance. En 2025, iA Groupe financier a obtenu la note de 96 %, une augmentation de 1 % par rapport à 2024, où la Société figurait au 15^e rang avec une note de 95 %.

Structure de gouvernance institutionnelle

Conseil d'administration au 31 décembre

		2024	2025
Nombre de membres	Femmes	7	7
	Hommes	7	8
Moyenne d'âge		62	63
Moyenne d'ancienneté (années)		4,98	5,53
Nombre de membres indépendants		13	14

Notre site Web présente chacun des [membres du conseil d'administration](#) et [la composition de ses quatre comités](#).

La *Circulaire de la direction pour la sollicitation de procurations* en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires fournit de l'information additionnelle sur les membres du conseil d'administration, notamment leurs expertises respectives, leur détention de titres de iA Groupe financier, leur participation aux réunions du conseil d'administration et aux réunions des comités du conseil et leur rémunération.

Notre conseil d'administration a pour mandat de promouvoir une culture d'intégrité au sein de iA Groupe financier fondée sur un comportement organisationnel éthique. À titre d'exemple, les comités des risques, de gouvernance et d'éthique des sociétés d'assurance canadiennes doivent surveiller l'efficacité des programmes mis en place en matière de traitement équitable des clients et de traitement des plaintes des clients, en recevoir rapport annuellement, et recommander à leur conseil l'adoption des politiques afférentes.

Indépendance du conseil d'administration

L'[Énoncé de principe concernant l'indépendance du conseil d'administration](#), lequel réfère à notre *Politique sur l'indépendance du conseil d'administration et les mandats externes*, définit les critères d'évaluation de l'indépendance des membres du conseil.

En vertu de cette politique, le conseil doit être indépendant de l'entreprise comme telle. Par conséquent, tous les membres du conseil d'administration sont indépendants de l'entreprise, à l'exception de Denis Ricard, qui a une relation directe avec cette dernière puisqu'il en est le président et chef de la direction.

Diversité au sein du conseil d'administration

Afin d'encourager la diversité au sein de son conseil, iA Groupe financier a publié l'[Énoncé de principe concernant la diversité au conseil d'administration](#), lequel réfère à notre *Politique concernant la diversité au sein du conseil d'administration*. La notion de diversité comprend la diversité de genre, l'origine ethnique, la nationalité, la provenance géographique, la langue, l'identité culturelle, l'orientation sexuelle, l'âge ou un handicap. En vertu de cette politique, nous aspirons à maintenir la parité entre les hommes et les femmes au conseil, sous réserve d'une représentation minimale de 30 % de femmes. Pour plus d'informations à cet effet, vous pouvez consulter la *Circulaire de la direction pour la sollicitation de procurations*.

Responsable de l'audit interne

Pour Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., la surveillance du comité d'audit est encadrée par la *Politique relative au responsable de l'audit interne* qui se base, entre autres, sur les principes de la *Ligne directrice sur la gouvernance* de l'AMF.

Le comité d'audit est chargé de s'assurer de l'indépendance et de l'objectivité de la fonction d'audit interne. Le responsable de l'audit interne doit effectuer ses travaux avec objectivité, avoir une attitude impartiale et éviter tout conflit d'intérêts ou toute influence indue. En 2025, le responsable de l'audit interne a rencontré les membres du comité d'audit à huis clos après chaque réunion ordinaire du comité.

Indépendance de l'auditeur externe

Pour l'exercice 2026 et conformément à une recommandation du comité d'audit et du conseil d'administration, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. («**EY**») sera recommandée à titre d'auditeur externe de iA Groupe financier pour l'année financière 2026. Comme annoncé dans nos précédentes *Circulaires de la direction pour la sollicitation de procurations*, un processus robuste d'appel d'offres pour l'auditeur externe a été mené à bien, aboutissant à la décision de recommander la nomination d'EY à titre d'auditeur externe pour l'exercice financier 2026.

Un cadre réglementaire canadien rigoureux encadre l'indépendance et l'objectivité de l'auditeur externe. Le Conseil canadien sur la reddition de comptes et les ordres professionnels provinciaux exercent une surveillance des cabinets comptables qui audient les émetteurs assujettis canadiens.

Au cours de l'exercice financier 2025, le comité d'audit a obtenu une déclaration écrite de Deloitte confirmant son indépendance et son objectivité par rapport à la Société, conformément au *Code de déontologie des comptables professionnels agréés* (Québec), ainsi qu'à ses propres politiques et procédures internes.

De plus, iA Groupe financier s'est doté de la *Politique relative à l'indépendance de l'auditeur externe*, qui établit notamment les procédures pour l'octroi de contrats de services d'audit, de contrats de services liés à l'audit et de contrats de services non liés à l'audit et pour le recrutement d'associés ou de salariés de l'auditeur externe.

Nos outils de saine gouvernance

Dans l'objectif d'établir et de maintenir une saine gouvernance, nous nous dotons d'outils tels que des cadres de gouvernance, des politiques ou encore des lignes directrices.

Notre Cadre de gouvernance

Notre *Cadre de gouvernance* établit un lien entre la culture d'intégrité et l'objectif de l'entreprise, sa structure de gouvernance et ses principales politiques et pratiques de gouvernance.

Nous adhérons aux meilleures pratiques de gouvernance afin de préserver l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement les activités de l'entreprise. Ces pratiques reposent sur une culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une approche saine et prudente de la gestion des risques.

Notre Code de conduite professionnelle

Notre *Code de conduite professionnelle* (le «Code») s'applique notamment au personnel, à la direction et aux membres du conseil d'administration de iA Groupe financier. Son principal objectif est de renforcer les normes de comportement élevées qui sont attendues et exigées d'eux et l'importance d'agir de manière éthique, honnête et intègre en tout temps.

Chaque nouveau membre du personnel, de la direction et du conseil d'administration est tenu de lire et de s'engager à respecter le Code avant d'entrer en fonction, et de confirmer annuellement par écrit qu'il a relu le Code, qu'il s'y est conformé pendant l'année et qu'il n'a été impliqué dans aucun conflit d'intérêts non divulgué au cours de l'année.

Enfin, le Code encourage les employés, les dirigeants et les administrateurs à traiter les clients de manière honnête, courtoise, équitable, objective et indépendante. Le Code prévoit également un rappel des obligations en matière de droits de la personne, de diversité et de respect en milieu de travail. Notre *Code de conduite professionnelle* est périodiquement révisé et mis à jour. La dernière révision a eu lieu en 2023.

En 2025, les employés ont reçu une formation obligatoire sur les conflits d'intérêts afin de leur permettre d'être mieux outillés pour les reconnaître et les gérer.

La direction de iA Groupe financier rend compte chaque année au CRGE de la conformité au Code. Le CRGE est donc responsable d'en superviser l'application. En outre, il reçoit et examine les rapports annuels sur le respect du Code et un rapport portant sur les conflits d'intérêts.

Ligne d'intégrité

iA Groupe financier dispose d'une ligne de signalement appelée la «Ligne d'intégrité» permettant au personnel, aux consultants et aux fournisseurs de la Société de signaler de manière confidentielle et anonyme les comportements douteux qui semblent illégaux, frauduleux ou contraires à l'éthique ou aux droits humains, des actes ou pratiques irréguliers ou tout manquement aux obligations du Code de conduite professionnelle de iA Groupe financier ou du Code de conduite des fournisseurs. Les signalements sont communiqués par l'intermédiaire d'un tiers indépendant.

Le CRGE est chargé de recevoir et d'examiner semestriellement un rapport sur les signalements issus de la Ligne d'intégrité qui portent sur toute conduite inappropriée, à l'exception des signalements relatifs à la fraude qui font l'objet de rapport au comité d'audit.

Ligne directrice sur la déconnexion

Dans l'objectif de favoriser un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, iA Groupe financier a mis en place une ligne directrice sur l'équilibre travail/vie personnelle et la déconnexion. Celle-ci encadre les communications professionnelles effectuées en dehors des heures normales de travail.

Cette ligne directrice s'applique à la majorité du personnel de la Société au Canada.

iA encourage ainsi ses employés à transmettre leurs communications importantes durant les heures habituelles de travail. Lorsque cela n'est pas possible, il est recommandé d'indiquer clairement à ses collègues qu'aucune réponse n'est attendue en dehors de ces heures.

Politique de communication de l'information

Les communications de iA Groupe financier doivent être opportunes, conformes aux faits, exactes et équilibrées. Elles doivent également être largement diffusées, conformément aux exigences légales et réglementaires pertinentes. La *Politique de communication de l'information* s'applique à tous les membres du personnel et du conseil d'administration et à toutes les personnes autorisées à parler au nom de l'entreprise.

Le comité de divulgation, un comité interne, a la responsabilité de s'assurer que toutes les obligations réglementaires en matière d'information sur les valeurs mobilières sont respectées et de surveiller les pratiques de l'entreprise ayant trait à la communication de l'information.

Politique concernant les transactions sur les titres

La *Politique concernant les transactions sur les titres* de iA Groupe financier établit, entre autres, certaines règles relatives aux transactions et opérations sur les titres de l'entreprise par les initiés et les membres du personnel. Elle mise sur le principe qui consiste à donner à toutes les personnes qui investissent dans les titres de iA Groupe financier un accès égal à l'information susceptible d'avoir une influence sur leurs décisions d'investissement.

La politique s'applique à toutes les transactions qui touchent les titres de la Société et à toute personne qui, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions auprès de la Société, reçoit de l'information privilégiée et/ou de l'information importante qui n'a pas encore été divulguée au public, ou qui a accès à cette information.

Engagement sur l'accessibilité des services à la clientèle

iA Groupe financier s'efforce de procurer des emplois, des biens et des services dans le respect de la dignité et de l'autonomie des personnes handicapées. Nous nous engageons à donner à ces personnes le même accès à ces biens et services et à leur permettre d'en profiter de manière tout aussi accessible que les autres clients. Dans le cadre de cet engagement, nous nous assurerons de nous conformer à nos obligations en vertu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées* de l'Ontario, de la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains* et toute autre loi applicable. iA Groupe financier reconnaît ainsi ses obligations en vertu de ces lois et soutient les efforts pour atteindre l'objectif d'accessibilité.

Politique corporative sur la gestion des risques liés à la criminalité financière

Cette politique, révisée en 2025, établit les fondements du programme de gestion des risques liés à la criminalité financière au sein de iA Groupe financier. Elle vise principalement la gestion des risques de corruption et de fraude. La gestion des risques liés à la criminalité financière est un processus continu, soutenu par l'implantation de mesures de prévention, de détection et de surveillance et par une gouvernance efficace.

Elle s'applique à l'ensemble de nos activités et dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, ainsi qu'à tout le personnel, dirigeants et administrateurs.

Énoncé de principe sur les droits de la personne

Notre *Énoncé de principe sur les droits de la personne* vise à respecter et à promouvoir les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

iA Groupe financier s'engage à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de même que la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. En soutenant ces normes internationales, nous déployons un environnement de travail inclusif, où toute forme de discrimination est strictement interdite. En 2024, l'énoncé a été adapté pour inclure les préoccupations liées à l'esclavage moderne.

Toute personne peut également signaler de façon anonyme et confidentielle toute violation relative à cet énoncé en utilisant la Ligne d'intégrité.

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Bien que iA Groupe financier n'est pas tenu de publier un rapport sur l'esclavage moderne en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) et des *Lignes directrices pour les entités* publiées par Sécurité publique Canada, la Société est soucieuse de prévenir et d'atténuer le risque relatif à l'esclavage moderne. À titre d'exemple, iA Groupe financier s'est doté d'un comité d'approvisionnement durable dont une partie du mandat porte sur la promotion de pratiques d'approvisionnement éthiques, durables et responsables au sein de l'organisation. De plus, notre Code de conduite des fournisseurs prévoit que nos fournisseurs doivent respecter la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et qu'ils ne sont pas autorisés à recourir à la pratique du travail des enfants, du travail forcé ou de toute autre forme d'esclavage moderne.

Code de conduite des fournisseurs

Notre [Code de conduite des fournisseurs](#) couvre plusieurs éléments, dont l'éthique et la gouvernance, la collusion et la corruption, la diversité et l'inclusion, les droits de la personne, le droit du travail, les conditions de travail, l'environnement ainsi que les préoccupations liées à l'esclavage moderne. D'ailleurs, le Code facilite aussi le signalement, par les fournisseurs, de tout comportement douteux qui leur semble illégal ou contraire à l'éthique en vertu du Code; ils peuvent le faire en toute bonne foi, sans crainte de représailles et de façon anonyme et confidentielle par l'intermédiaire de la Ligne d'intégrité.

Politiques favorisant un environnement de travail de qualité pour tout le personnel

À l'interne, iA Groupe financier se dote de politiques sur le respect en milieu de travail et sur la prévention de la violence en milieu de travail afin d'encourager et d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire pour l'ensemble des employés, peu importe leur milieu de travail. Celles-ci ont pour objectifs de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion, la sensibilisation et la formation des employés pour prévenir les comportements violents, le soutien et la prise de moyens par la Société pour éviter le harcèlement et offrir un environnement de travail respectueux.

Énoncé de principe contre la discrimination

iA Groupe financier s'appuie sur un [Énoncé de principe contre la discrimination](#) qui soutient le respect et le traitement juste et équitable entre les individus.

Cet énoncé public présente les outils dont nous nous dotons pour garantir un climat de travail exempt de discrimination, un environnement de travail positif et le traitement équitable des clients, des plaintes et règlements des différends.

L'énoncé a été révisé en 2024 pour inclure les préoccupations liées à l'esclavage moderne, puisque iA Groupe financier reconnaît que les efforts pour éliminer la discrimination doivent également inclure des mesures visant à protéger les personnes vulnérables contre l'esclavage moderne, celles-ci étant souvent victimes de discrimination.

Saines pratiques commerciales et traitement équitable des clients

Dans l'objectif d'intégrer des normes élevées en matière de traitement équitable des clients, iA Groupe financier a adopté la *Politique corporative sur le traitement équitable des clients* et ses encadrements afin d'établir les principes et les standards devant être adoptés par les divers secteurs d'activité en vue de faire en sorte que les clients soient traités équitablement, de leur offrir des produits adaptés à leurs besoins et de les servir de manière efficace, juste et respectueuse.

La politique est structurée en fonction de huit principes clés qui reflètent les comportements attendus afin d'assurer le traitement équitable des clients, soit:

- 01 — Gouvernance et culture;
- 02 — Gestion des conflits d'intérêts;
- 03 — Impartition;
- 04 — Conception et commercialisation des produits;
- 05 — Représentations, publicités et communications concernant nos produits et services;
- 06 — Traitement des demandes des clients;
- 07 — Protection des renseignements personnels;
- 08 — Gestion des incitatifs.

Nos indicateurs

Au cours des dernières années, nous avons développé des indicateurs afin de mesurer et de suivre la performance de iA Groupe financier en matière de traitement équitable des clients. Ces indicateurs permettent d'obtenir un portrait global et précis quant aux pratiques en matière de traitement équitable des clients, de déceler les lacunes dans l'application des principes et de prendre des mesures pour y remédier. Ces indicateurs permettent également d'effectuer une reddition de comptes adéquate à nos instances de gouvernance.

[L'Énoncé de traitement équitable des clients](#) présente un sommaire de cette politique.

Politique d'investissement durable

La *Politique d'investissement durable* de iAGMA fournit un cadre et des orientations pour intégrer des considérations ESG dans la gestion d'investissement et les activités d'engagement d'une manière cohérente. La stratégie d'investissement durable de iAGMA est alignée sur l'objectif de iA Groupe financier, qui est de permettre aux clients d'être confiants et rassurés par rapport à leur avenir financier.

Politique corporative sur la gestion des risques climatiques

La gestion des risques climatiques est encadrée par notre *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*. Pour plus de détails, incluant nos principes directeurs qui décrivent l'approche de iA Groupe financier en matière de gestion des risques climatiques, vous pouvez prendre connaissance de notre *Rapport annuel sur le climat*.

Gouvernance au sein de iA Auto et habitation

La gestion du risque climatique, assimilable à celle du risque d'assurance, est soumise à la gouvernance de ce dernier risque au sein de la filiale. À ce titre, le comité de direction de iA Auto et habitation en est ultimement responsable et est soutenu par un comité de gestion des risques, lui-même appuyé par différents groupes de travail opérationnels se concentrant sur la tarification, la souscription, la réassurance et les pratiques d'indemnisation.

Engagement envers les actionnaires

La haute direction et le conseil d'administration ont mis en place des mécanismes permettant aux actionnaires et aux autres parties prenantes de communiquer avec eux. Ces mécanismes sont expliqués sur le site Web ia.ca et dans la *Circulaire de la direction pour la sollicitation de procurations*.

Les actionnaires qui souhaitent communiquer avec des membres du conseil d'administration sont invités à nous transmettre une demande à cet effet en écrivant à l'adresse secretariat_corporatif@ia.ca.

Il est également possible de communiquer avec des membres du conseil d'administration en écrivant à l'adresse suivante :
Président du conseil d'administration iA Société financière inc.
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Haute direction

La haute direction de iA Groupe financier a maintenu le rythme de ses engagements avec les actionnaires, en communiquant avec ceux-ci et avec d'autres parties prenantes de diverses façons, notamment par l'entremise de ce qui suit.

Documents accessibles au public :

- Le *Rapport annuel* et les rapports trimestriels ;
- La diffusion de communiqués de presse sur les résultats trimestriels et sur tout autre sujet d'intérêt ;
- La *Circulaire de la direction pour la sollicitation de procurations* ;
- La *Notice annuelle* ;
- Le *Rapport de durabilité* annuel ;
- Le *Rapport sur la performance liée aux changements climatiques* annuel.

Conférences et présentations :

- L'assemblée annuelle ;
- L'évènement pour les investisseurs 2025 ;
- Les audioconférences trimestrielles avec les analystes financiers, lesquelles sont accessibles à tous les actionnaires ;
- La participation à des conférences de l'industrie et à d'autres événements ;
- Les webdiffusions en direct et en différé des audioconférences trimestrielles afin de présenter les résultats financiers et de l'assemblée annuelle des actionnaires ;
- Des rencontres en personne, par visioconférence ou par téléphone sur demande ;
- La *Présentation de la Société* disponible sur le site Web ia.ca dans la section « Relations avec les investisseurs » ;
- Pour plus d'informations, les actionnaires et les autres parties prenantes peuvent également consulter le site Web ia.ca, notamment la section « Relations avec les investisseurs ».

Relations avec les investisseurs

Notre Service des relations avec les investisseurs se fait un plaisir et un devoir de fournir aux actionnaires une foule d'informations, notamment les résultats financiers, les informations relatives aux dividendes et aux cotes de crédit, ainsi que les conférences et les présentations.

Ce service publie aussi une infolettre destinée aux investisseurs par laquelle il communique les dernières informations financières.

Les actionnaires qui souhaitent communiquer avec des membres du personnel cadre de la Société ou rencontrer ces derniers sont invités à nous faire suivre une demande par écrit à l'adresse investisseurs@ia.ca.

Il est également possible de communiquer avec des membres du service des relations avec les investisseurs en écrivant à l'adresse suivante :

Service des relations avec les investisseurs
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Ou encore par téléphone au 418 684-5000, poste 10-5862 ou sans frais (Canada et États-Unis) au 1 800 463-6236, poste 10-5862.

Relations avec les instances gouvernementales

Un dialogue ouvert et constructif avec le gouvernement, le public et d'autres agents économiques du milieu nous permet de contribuer activement au développement de pratiques d'industrie qui sont équitables, durables et responsables.

Que nous y prenions directement part ou que ce soit notamment par l'entremise de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACAP) ou de toute autre association d'industrie, nous estimons qu'il est important de contribuer au débat public afin de représenter non seulement nos préoccupations, mais également celles de nos clients. En effet, iA Groupe financier est assujéti à une réglementation considérable, ce qui a un impact sur la majorité de nos activités. Nos clients, nos employés et nos actionnaires sont ainsi concernés directement par le résultat de notre dialogue avec les autorités de réglementation et gouvernementales.

Étant principalement assujéti à la réglementation de l'AMF, la majorité de nos activités de relations gouvernementales ont eu lieu au Québec, où nous sommes inscrits au registre des lobbyistes.

Nos communications avec les gouvernements sont effectuées de manière transparente et ouverte dans le respect de nos valeurs, des lois et des règlements applicables. Notre Code de conduite professionnelle prévoit d'ailleurs des dispositions spécifiques à cet égard.

Relations avec les employés des organismes publics

Toute activité de lobbying doit avoir été préalablement autorisée par les services juridiques. Les employés qui s'engagent dans une telle activité doivent le faire en conformité avec les différentes lois applicables.

Contributions aux partis politiques

iA Groupe financier a comme ligne de conduite de ne pas faire de contribution financière aux partis politiques et aux candidats aux élections de tous les ordres, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Gestion des risques

Le Cadre de gestion intégrée des risques

iA Groupe financier a établi un cadre de gestion intégrée de ses risques, décrit dans la *Politique corporative de gestion intégrée des risques*. Le cadre désigne notamment les structures de gouvernance, les politiques, les procédures, les processus, les outils et tout autre mécanisme de contrôle permettant à iA Groupe financier d'identifier, d'évaluer, de communiquer, de gérer, d'atténuer et de surveiller les risques inhérents à ses opérations et de les intégrer à sa planification stratégique. L'Énoncé d'appétit et de tolérance au risque fait aussi partie intégrante du cadre de gestion des risques.

Le cadre de gestion des risques de iA Groupe financier assure la mise en œuvre d'une approche globale et coordonnée de la gestion de ses risques. Lorsque c'est nécessaire, certaines catégories ou sous-catégories de risques font l'objet de cadres distincts, lesquels respectent les principes énoncés dans la *Politique corporative de gestion intégrée des risques*.

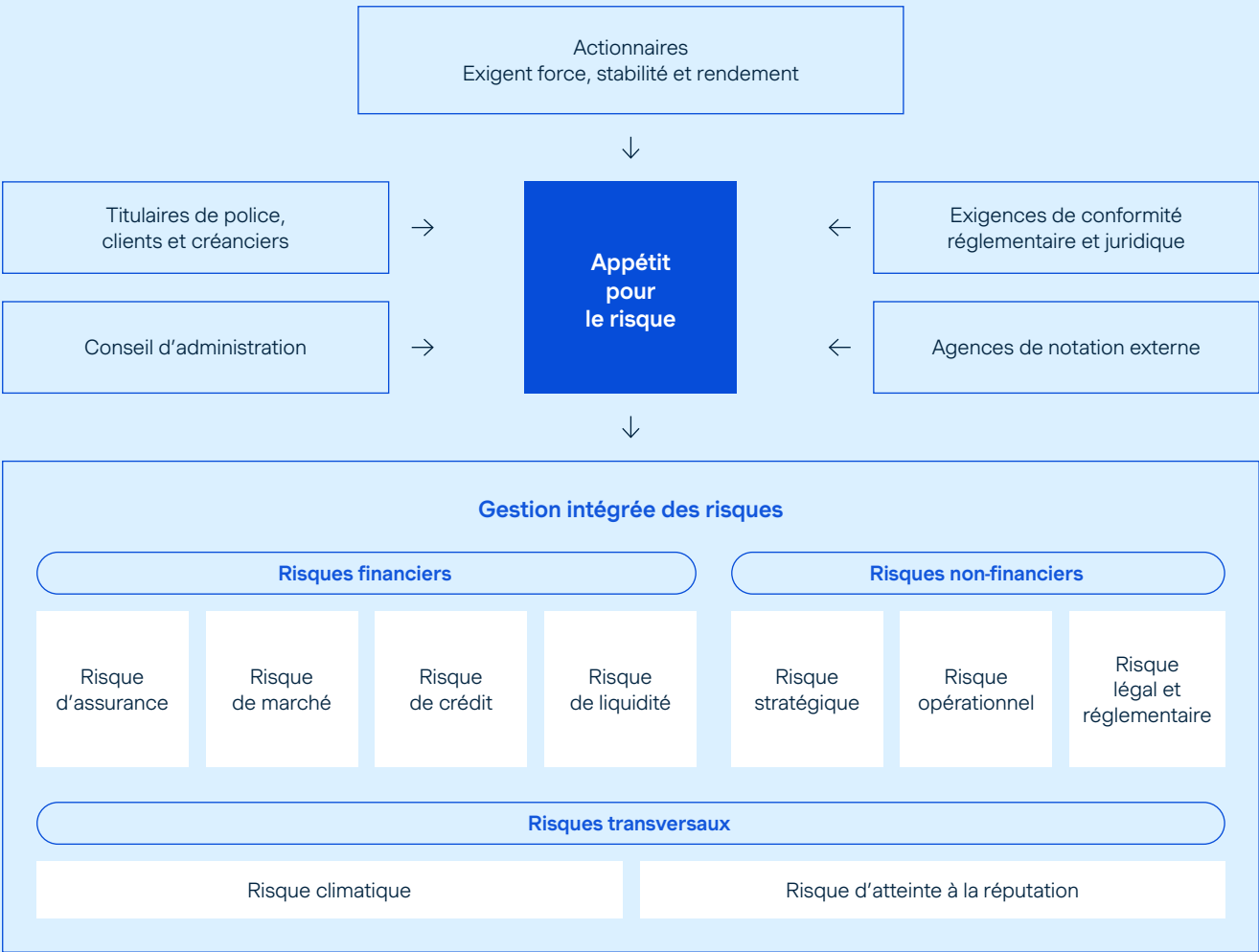
Les filiales doivent adopter les mêmes normes et principes pour leur cadre de gestion des risques dans les limites imposées par la nature et la complexité de leurs activités, leur taille et leur profil de risque.

La structure de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion intégrée des risques s'établit selon le modèle des trois lignes de défense. Cette approche repose sur la mise en place de dispositifs de gestion des risques et de contrôles coordonnés, répartis au sein de iA Groupe financier.

La **première ligne de défense** est la propriétaire des risques.

- Elle est responsable d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires dans le respect de l'appétit et de la tolérance au risque et d'assurer un équilibre à long terme entre le risque et le rendement.
- Elle est aussi responsable d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les directives, les normes, les outils et les méthodologies développés par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre les objectifs de leurs secteurs respectifs.
- Dans le cadre de ses activités quotidiennes, la première ligne de défense doit s'assurer de la mise en place et du fonctionnement des contrôles adéquats ainsi que de leur intégration dans les systèmes et processus de leur secteur.
- Comme l'illustre la figure ci-dessous, la première ligne de défense est divisée en deux catégories : 1.a, les preneurs de risques et les propriétaires des contrôles, et 1.b, les responsables de la gestion des risques et des contrôles internes dans leurs secteurs. À la ligne 1.b, les responsables de la gestion des risques sectoriels et les chefs de conformité sectoriels peuvent assumer des rôles et des responsabilités analogues à ceux du GGRC à l'égard de leur secteur.



La **deuxième ligne de défense** est responsable de surveiller de façon objective et impartiale les risques et les contrôles mis en place par la première ligne de défense et d'en faire l'analyse critique.

- Elle est aussi responsable de développer et de maintenir les principes, les cadres, les politiques, les directives, les normes, les outils et les méthodologies permettant d'identifier, de mesurer, d'évaluer, d'agréger, de gérer, de suivre et de surveiller les risques actuels et émergents et d'en faire rapport. À cette fin, elle oriente et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels iA Groupe financier est exposé.
- Le rôle, la mission, les objectifs et les responsabilités du GGRC sont détaillés dans la charte du GGRC.

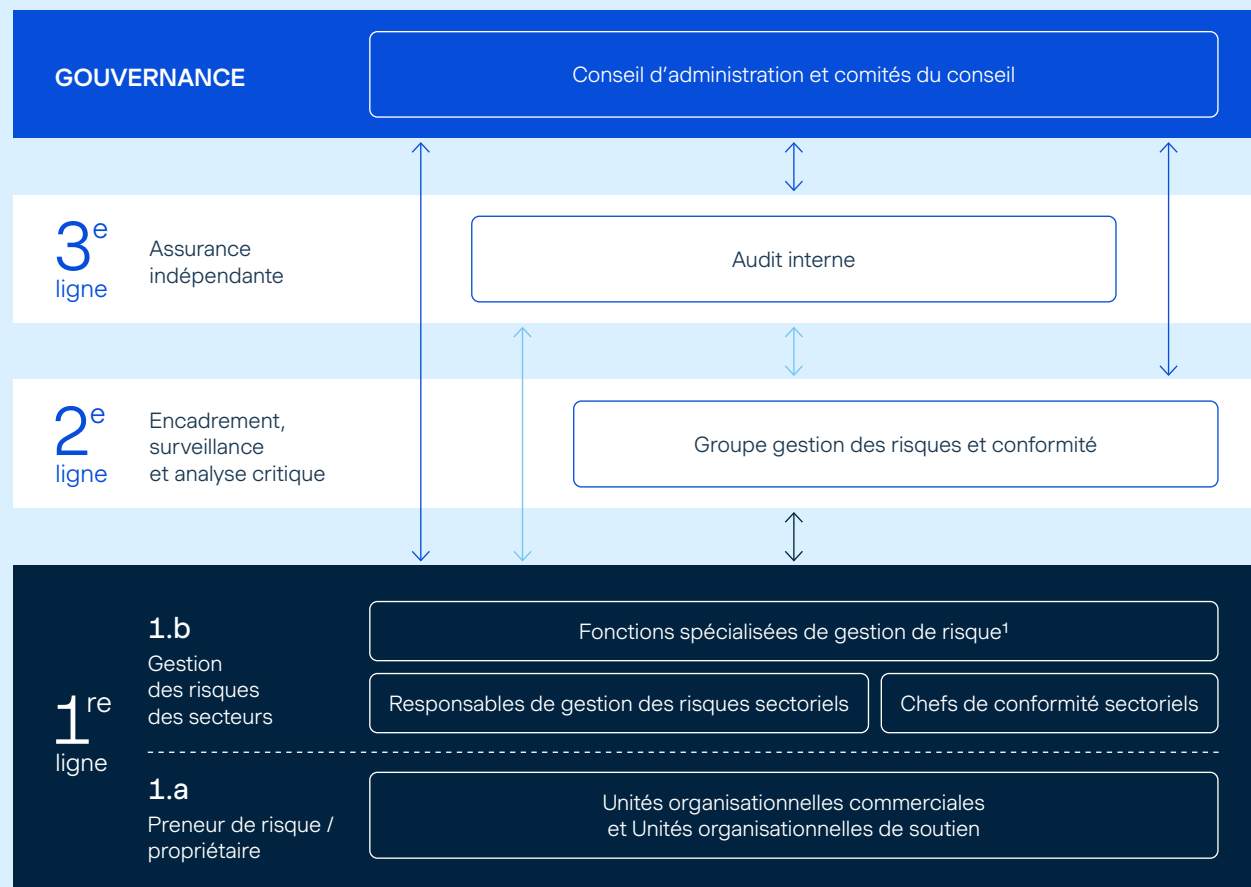
La **troisième ligne de défense** fournit, avec objectivité et indépendance, une assurance et des conseils fondés sur une approche axée sur les risques à la haute direction et au conseil d'administration leur permettant d'évaluer la pertinence et l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne.

La figure suivante présente la structure organisationnelle de la gestion des risques chez iA Groupe financier.

La gouvernance de la gestion intégrée des risques s'articule autour du **comité exécutif de gestion des risques** composé de membres de la haute direction.

- Le comité exécutif de gestion des risques est le forum central chargé de superviser la gestion des risques de iA Groupe financier en adoptant une vision holistique des risques.

Figure 8: Structure organisationnelle de la gestion des risques chez iA Groupe financier



¹ Les Fonctions spécialisées de gestion de risque comprennent notamment les équipes du vice-président et chef de la sécurité de l'information (CISO), de la cheffe des données (CDO), du vice-président principal, Technologies de l'information (CIO), des Risques d'investissement et de Finances et actuariat.

Dans le cadre de ses activités, le comité exécutif de gestion des risques s'appuie également sur les travaux des quatre sous-comités suivants :

- Le comité des risques financiers, dont la portée couvre les risques d'assurance, de marché, de liquidité, de crédit et de contrepartie et de modélisation ;
- Le comité des risques opérationnels et de la conformité, dont la portée couvre les risques non financiers, à l'exclusion des risques liés aux technologies, à la sécurité de l'information et à la protection, à la gouvernance et à la gestion des données ;
- Le comité des risques liés aux technologies de l'information, dont la portée couvre les risques liés aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et aux données ;
- Le comité sur l'intelligence artificielle responsable, dont la portée couvre les risques associés à l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Les rôles et les responsabilités des sous-comités sont détaillés dans leurs mandats respectifs.

Le chef de la gestion des risques doit aussi rendre des comptes au conseil d'administration et aux comités constitués par ce dernier. Ces comités appuient le conseil d'administration en matière de surveillance du cadre de gestion des risques, des fonctions de supervision et de certains programmes spécifiques à la gestion des risques.

La gestion des risques climatiques

Comme indiqué à la sous-section « Nos outils de saine gouvernance », la gestion des risques climatiques est encadrée par notre *Politique corporative de gestion des risques climatiques*.

Les risques climatiques sont considérés comme des risques transversaux et peuvent avoir pour effet d'accroître la probabilité d'occurrence et/ou l'impact des différentes catégories de risques financiers et/ou non financiers existantes dans notre taxonomie des risques.

Les risques climatiques se manifestent sous forme de risques physiques ou de risques de transition et le *Rapport annuel sur le climat* donne davantage de détails quant aux impacts en termes de risques (de transition et physiques) que pourraient avoir les changements climatiques pour l'ensemble de nos activités, tout en exposant la démarche en cours visant à mieux comprendre et analyser les opportunités liées aux changements climatiques.

De plus, iA Groupe financier souhaite consolider sa résilience face aux défis que représentent les changements climatiques.

En effet, en 2025, nous avons renforcé notre cadre de gestion des risques climatiques en poursuivant la mise en œuvre de notre feuille de route climatique définie dans notre *Rapport annuel sur le climat*. Au cours des années à venir, il est envisagé d'accroître la capacité de la Société à anticiper et à atténuer les impacts des risques climatiques et à mettre en œuvre plus d'opportunités en améliorant la compréhension de ces risques.

Sécurité physique

Le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique du personnel, des clients et de toute autre personne se trouvant dans les locaux de l'entreprise ou autour (ou dans le cadre des activités de l'entreprise) est intégré à la gestion des risques opérationnels de la Société. Ce risque inclut notamment un accident, le vol ou la violence sur les lieux de travail, ainsi que les dommages aux actifs de la Société.

Les énoncés de principes sur la diversité, l'inclusion et les droits de la personne ainsi que les politiques de respect en milieu de travail et de prévention de la violence en milieu de travail prévoient des outils et des méthodologies afin de relever, d'évaluer, de suivre et de gérer adéquatement ce risque au sein de la Société.

Intelligence artificielle

Nous visons à favoriser une culture de l'intelligence artificielle (IA) responsable, notamment en gérant les risques liés à son utilisation. Nous disposons depuis 2024 d'une *Politique corporative de gestion des risques et de gouvernance de l'intelligence artificielle* intégrée à notre cadre de gestion intégrée des risques. Cette politique contient des principes qui guident la conception, le développement, la mise en œuvre et l'utilisation responsable de l'IA, veillant ainsi à assurer un alignement avec les engagements de iA Groupe financier. Un comité sur l'IA responsable a été constitué pour examiner les cas d'utilisation à impact élevé en évaluant leurs implications éthiques. Afin de soutenir cette gouvernance, des outils ont été développés pour cerner les cas d'utilisation de l'IA à impact élevé. Nous veillons également à renforcer nos processus, nos outils et nos contrôles actuels pour gérer efficacement les risques associés à notre utilisation de l'IA. À cet égard, un inventaire des systèmes et des cas d'utilisation de l'IA a été réalisé cette année, offrant une vue consolidée et permettant de mettre en place des contrôles adaptés.

Par ailleurs, notre *Politique corporative de gouvernance des données* traite de la qualité des données, de l'utilisation éthique des données et de la conformité aux exigences. Notre *Politique corporative sur la gestion du risque de modèle* se concentre sur la surveillance des risques de biais tout au long du cycle de vie des modèles provenant de la qualité des données, de l'opacité opérationnelle et de la confirmation de la discrimination. Notre *Politique corporative sur le traitement équitable des clients* facilite la surveillance des indicateurs pour assurer un traitement équitable des clients et détecter les comportements non éthiques. Enfin, notre *Politique corporative de sécurité de l'information* vise à prévenir les attaques malveillantes et le risque que le fournisseur d'IA ait un accès non autorisé aux données utilisées.

Résilience opérationnelle

Bien que iA ne soit pas assujettie à une réglementation spécifique en matière de résilience opérationnelle, nous reconnaissons son importance stratégique pour assurer la protection durable de nos différentes parties prenantes. En 2025, iA a lancé une initiative structurante visant à renforcer sa résilience opérationnelle.

Les travaux réalisés en 2025 ont permis :

- l'alignement des priorités entre les différents piliers de la résilience opérationnelle, notamment la gestion des risques opérationnels, la gestion du risque lié aux tiers, la continuité des activités et la relève technologique ;
- la définition d'une vision organisationnelle de la résilience opérationnelle afin de guider nos actions futures et de l'intégrer dans notre culture de gestion des risques.

Cette initiative vise à renforcer notre capacité à anticiper et à affronter les perturbations et à nous y adapter afin de continuer à servir nos clients.

Conformité

Afin d'assurer une gestion saine et prudente des risques réglementaires, iA Groupe financier vise à maintenir une culture d'entreprise fondée sur l'intégrité, la transparence et le respect des exigences légales et réglementaires. Cette approche vise non seulement à répondre aux obligations réglementaires, mais également à soutenir la réalisation de ses objectifs stratégiques et à préserver la confiance des clients, des investisseurs et de l'ensemble des parties prenantes. La gestion de la conformité repose sur une approche fondée sur les risques permettant à la Société d'exercer ses activités conformément aux normes en vigueur et en cohérence avec son niveau de tolérance au risque. Ce cadre évolue en fonction des changements réglementaires, technologiques et socioéconomiques, assurant ainsi une adaptation continue à un environnement dynamique.

En 2025, plusieurs politiques ont été révisées afin de renforcer le cadre de conformité, notamment la *Politique corporative sur la protection des renseignements personnels*, la *Politique de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* ainsi que la *Politique corporative sur la gestion des risques liés à la criminalité financière*. De plus, la *Politique sur le traitement des plaintes et le règlement des différends* a été adoptée en conformité avec le *Règlement sur le traitement des plaintes et le règlement des différends dans le secteur financier* de l'AMF. Cette politique établit un processus accessible, impartial et équitable garantissant le respect des délais réglementaires.

La Société a instauré une fonction de conformité indépendante, confiée au chef de la conformité et intégrée au GGRC. Cette fonction assure l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du cadre de gestion de la conformité, ainsi que la surveillance indépendante et objective des risques réglementaires actuels et émergents. Le chef de la conformité entretient un lien fonctionnel avec les chefs de conformité sectoriels, responsables de la stratégie et de la gestion des risques réglementaires propres à leur secteur. Cette collaboration favorise l'harmonisation des pratiques et la cohérence des processus à l'échelle de l'organisation.

Le chef de la conformité présente un rapport trimestriel à la haute direction et au conseil d'administration. Ce rapport expose les observations, les risques déterminés et les plans d'action afin de soutenir la prise de décision et d'assurer un suivi rigoureux des enjeux réglementaires.

Programme de protection des renseignements personnels

Compte tenu de la modernisation des lois sur la protection des renseignements personnels, en particulier au Québec et à l'échelle pancanadienne, iA Groupe financier poursuit ses travaux afin de faire évoluer ses pratiques d'affaires pour ses activités canadiennes.

iA Groupe financier s'est doté d'une *Politique corporative sur la protection des renseignements personnels*, laquelle a été révisée en 2025. Cette politique a pour objectif de définir les rôles et les responsabilités des intervenants appelés à l'appliquer et de veiller à ce que iA Groupe financier se conforme aux lois et aux règlements auxquels il est assujetti en matière de protection des renseignements personnels. La politique précise également les principes directeurs sur lesquels se fonde le programme de protection des renseignements personnels qui est déployé au sein de iA Groupe financier. L'objectif principal est d'assurer une paix d'esprit aux individus au centre des préoccupations de iA Groupe financier (clientèle, membres du personnel, conseillers, etc.) concernant la protection de leur vie privée tout en continuant de cultiver une culture de respect de la vie privée.

La politique précitée fait partie intégrante du programme de protection des renseignements personnels, lequel comprend également un cadre normatif, de même que des activités de surveillance et de sensibilisation, telles que la formation des employés.

Le cadre normatif en matière de protection des renseignements personnels continue d'être bonifié dans le but d'assurer une bonne compréhension des attentes de iA Groupe financier à l'égard de ses employés en matière de protection des renseignements personnels conformément aux lois applicables.

Programmes de lutte contre la criminalité financière

iA Groupe financier s'engage à prévenir et à détecter la fraude, le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et à prévenir l'utilisation de ses produits et services à des fins illégales. La *Politique de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes pour les activités canadiennes* de iA Groupe financier, la *Politique corporative sur la gestion des risques liés à la criminalité financière* ainsi que le Cadre de gestion des risques liés à la criminalité financière témoignent de la ferme intention de la Société d'agir avec prudence afin d'assurer la conformité aux lois et aux exigences réglementaires applicables tout en veillant à la bonne utilisation de ses ressources et de ses actifs, de promouvoir et de maintenir en tout temps une culture d'intégrité et de protéger adéquatement le public.

Pour iA Groupe financier, la criminalité financière englobe notamment le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, les sanctions et opérations interdites, la cybercriminalité financière, la fraude (interne et externe), la corruption et les pots-de-vin.

Comme tous les autres risques, celui lié à la criminalité financière s'inscrit dans une approche globale de gestion intégrée des risques, comprenant la surveillance et la mise en place de contrôles pertinents visant à prévenir et détecter efficacement les risques.

En complément du programme de lutte contre la criminalité financière et afin de prévenir la corruption, iA Groupe financier a mis en place un *Code de conduite professionnelle* qui stipule clairement qu'il est strictement interdit à tous nos employés de participer directement ou indirectement à tout acte de corruption. Pour obtenir plus de détails, consultez la section «Nos outils de saine gouvernance».

Transparence fiscale

Nous respectons les lois et règlements fiscaux dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, notamment au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Dans ce cadre, nous structurons nos opérations de manière efficace afin d'assurer la compétitivité de notre organisation, tout en privilégiant une optimisation fiscale responsable et conforme à nos valeurs.

Nous maintenons un dialogue ouvert et constructif avec les autorités fiscales, favorisant la collaboration et la transparence.

Notre gouvernance en matière fiscale

Notre gouvernance fiscale implique le conseil d'administration, la haute direction et le chef des finances. Le service de la Fiscalité assume la responsabilité de la stratégie fiscale et des enjeux opérationnels qui en découlent.

Dans une optique de saine gestion des risques, des comités et groupes de travail examinent et valident les opérations et transactions en étroite collaboration avec le service de la Fiscalité.

Conformité aux normes internationales

Étant actifs aux États-Unis, nous respectons les Principes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de prix de transfert, qui reposent sur le principe de pleine concurrence. Ces lignes directrices visent à garantir que les profits imposables reflètent l'activité économique réelle dans chaque pays, contribuant ainsi à une fiscalité équitable à l'échelle mondiale.

Sécurité de l'information

La haute direction, a désigné un responsable de la sécurité de l'information (*Chief Information Security Officer*) («CISO») qui voit notamment à définir la stratégie de sécurité de l'information et à surveiller sa mise en œuvre.

Des encadrements relatifs à la sécurité de l'information sont documentés, tenus à jour et mis en œuvre à l'échelle de iA Groupe financier. Ces encadrements sont sous la responsabilité du CISO et il en assure leur développement et leur évolution en collaboration avec les parties prenantes concernées. La *Politique corporative de sécurité de l'information* et ces encadrements constituent le cadre normatif de sécurité de l'information.

La haute direction est chargée d'assurer le leadership en la matière et de faire la promotion d'une culture de sécurité de l'information au sein de iA Groupe financier. Le positionnement hiérarchique du CISO et les responsabilités qui lui sont confiées doivent favoriser son indépendance et son objectivité envers les activités de sécurité de l'information qui incombent aux secteurs. Le CISO exerce un rôle de supervision de ces activités de sécurité de l'information.

Proposé par le CISO et approuvé par les instances appropriées, un comité directeur de la sécurité de l'information vient soutenir la gouvernance de la sécurité de l'information.

La culture de sécurité de l'information de iA Groupe financier vise à favoriser l'adoption de comportements prudents et diligents par toute personne physique ou morale qui utilise ou accède aux actifs informationnels de la Société en fonction de la sensibilité de l'information en cause.

Cela permet aux personnes de prendre des décisions efficaces en fonction des risques et de protéger les informations sensibles utilisées dans l'ensemble de l'organisation contre les risques de compromission.

Le plan stratégique de la formation et sensibilisation en sécurité de l'information chez iA Groupe financier vise à continuer à développer et à renforcer notre capacité à identifier et à signaler les situations suspectes en matière de sécurité de l'information et à mieux comprendre l'impact des attaques sur l'organisation afin de passer à une approche fondée sur le niveau de risque, comme les populations à haut risque, tout en continuant à affiner les bases développées.

Objectifs:

- 01 Renforcer la détection des courriels suspects et leur signalement à l'équipe de sécurité opérationnelle;
- 02 Améliorer la résilience opérationnelle;
- 03 Améliorer la conformité.

La stratégie vise à influencer sur le comportement du personnel pour gérer les cyberrisques et repose sur trois axes:

- 01 Les formations obligatoires pour le développement des connaissances en matière de sécurité de l'information données à chaque trimestre;
- 02 De multiples campagnes d'hameçonnage pour tester les réflexes et les changements de comportement face aux cyberrisques;
- 03 La sensibilisation et les communications.

Cette stratégie pluriannuelle vise à conserver la cible du changement de culture, une approche continue visant à intégrer les nouvelles recrues tout en poursuivant le développement des compétences en ce qui a trait aux tactiques de défense.

Annexes

Engagement des parties prenantes et analyse de matérialité

En 2023, iA Groupe financier a collaboré avec une firme externe pour mener sa première analyse de matérialité. L'exercice consistait en l'identification des attentes des parties prenantes concernant la performance de l'organisation sur les sujets ESG en vue de renforcer la stratégie en capitalisant sur les opportunités liées aux sujets ESG. Les résultats de l'analyse ont été utilisés par iA Groupe financier pour :

- gérer de manière proactive les risques liés à l'examen public;
- informer nos investisseurs et nos agences de notation ESG de nos efforts d'engagement;
- améliorer le positionnement sur le marché vis-à-vis des pairs;
- anticiper les tendances émergentes, les opportunités et les réglementations.

Nous planifions reconduire cet exercice au moins tous les cinq (5) ans afin de maintenir un dialogue constructif et ouvert avec nos parties prenantes.

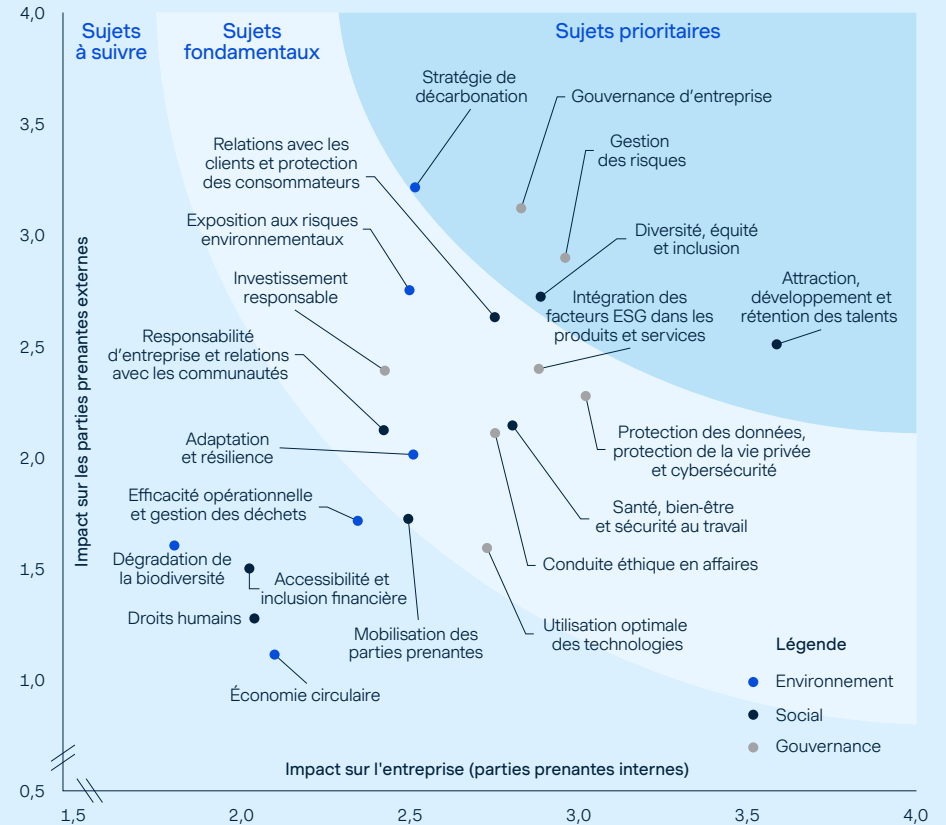
Pour réaliser cet exercice, iA Groupe financier a suivi la méthodologie suivante :

- 01 Développement de l'univers des 21 sujets ESG;
- 02 Identification des parties prenantes internes et externes à consulter;
- 03 Entretiens avec la haute direction, les investisseurs et les fournisseurs, et ateliers avec les équipes opérationnelles de plusieurs secteurs d'activité;
- 04 Réalisation de sondages auprès des employés et du conseil d'administration;
- 05 Application de la notation pondérée sur les informations collectées;
- 06 Analyse des commentaires recueillis auprès des parties prenantes tout au long du processus de consultation et préparation de la matrice de matérialité et des recommandations stratégiques.

Les résultats de l'évaluation de la matérialité ont permis de dégager cinq sujets de priorité stratégique :

- Attraction, développement et rétention des talents;
- Gestion des risques d'entreprise;
- Gouvernance d'entreprise;
- Stratégie de décarbonation;
- Diversité, équité et inclusion.

Les résultats de l'exercice ont été approuvés par le CRGE, ainsi que par la haute direction de la Société.



Cadre de référence SASB

En 2020, nous avons adopté le cadre de référence SASB, dont les normes portent sur les enjeux de durabilité par types d'industries. L'adoption de ce cadre robuste et reconnu nous permet de déterminer, de mesurer, de gérer et de mieux communiquer notre performance ESG à nos différentes parties prenantes.

En adoptant les normes SASB pour nos secteurs d'activité, nous sommes donc en mesure de nous concentrer sur les facteurs les plus susceptibles d'avoir une incidence financière sur la création de valeur de notre entreprise.

De plus, puisque les mesures sont spécifiques à nos secteurs d'activité, nos différentes parties prenantes disposeront d'une information claire, objective et comparable pour suivre notre évolution dans le temps et évaluer notre performance. Par ailleurs, dans un souci de cohérence avec la portée du présent Rapport, en 2025, l'annexe «Secteurs complémentaires à nos activités: Immobilier, services bancaires aux entreprises et courtage, gestion intégrée des soins de santé» a été retirée, ainsi que les mesures afférentes à même le Rapport.

Secteurs: Assurance, gestion et garde d'actifs

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgence
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion des investissements	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux processus et aux stratégies de gestion de patrimoine et/ou des investissements	FN-IN-410a.2 FN-AC-410a.2	Section «Gestion de patrimoine individuel» (page 25) et section «Placements» (page 63) du <i>Rapport de gestion annuel 2025</i> Section «Investissement durable» du <i>Rapport de durabilité 2025</i> Politique d'investissement durable

Secteur: Assurance

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgence
Informations transparentes et conseils justes pour les clients	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la commercialisation et à la communication des informations concernant les produits d'assurance aux nouveaux clients et aux clients récurrents	FN-IN-270a.1	Bien que certaines procédures judiciaires comportent des allégations relatives à la compréhension des produits, une analyse de chaque cas précis n'a pas permis de relever d'enjeu indiquant que la commercialisation ou la communication liées aux produits d'assurance est déficiente ou même inadéquate.
	Taux de fidélisation de la clientèle	FN-IN-270a.3	Pour notre filiale Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., voir section «Solutions iA Auto et habitation» du <i>Rapport de durabilité 2025</i>
	Description de l'approche pour informer les clients sur les produits	FN-IN-270a.4	Section «Saines pratiques commerciales et traitement équitable des clients» du <i>Rapport de durabilité 2025</i> Énoncé de traitement équitable des clients
Politiques conçues pour encourager le comportement responsable	Analyse des produits et/ou des caractéristiques des produits qui encouragent les actions et/ou les comportements responsables vis-à-vis de la santé, de la sécurité et/ou de l'environnement	FN-IN-410b.2	Section «Produits et Services» du <i>Rapport de durabilité 2025</i>

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgateion
Exposition aux risques physiques	Pertes maximales probables (PMP) des produits assurés attribuables à des catastrophes naturelles liées au climat	FN-IN-450a.1	Section «3.3.2.2. Assurance de dommages (auto et habitation)» du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2025</i>
	Montant total des pertes financières attribuables aux indemnités d'assurance provenant (1) des catastrophes naturelles modélisées et (2) des catastrophes naturelles non modélisées, par types d'événements et de segments géographiques (nettes et brutes de réassurance)	FN-IN-450a.2	Les primes de notre filiale en assurance auto et habitation (iA Auto et habitation) représentent environ 3 % des primes nettes, équivalents de primes et dépôts du Groupe au 31 décembre 2025. Le montant des pertes probables liées aux risques physiques (dommages directement causés par les phénomènes climatiques) est peu significatif.
	Description de l'approche d'intégration des risques physiques (1) au processus de souscription de contrats individuels et (2) à la gestion des risques de la société et de la suffisance du capital	FN-IN-450a.3	Section «Gestion des risques» (page 70) du <i>Rapport de gestion annuel 2025</i> Sections «Gestion intégrée des risques» et «Scénarios climatiques, simulation de crise et suffisance de capital et des liquidités» du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2025</i>
Gestion des risques systémiques	Exposition aux instruments dérivés par catégorie: (1) exposition totale aux produits dérivés non centralement compensés; (2) juste valeur totale de la garantie acceptable publiée auprès de la chambre de compensation centrale; et (3) exposition totale aux produits dérivés centralement compensés	FN-IN-550a.1	Section «Gestion intégrée des risques» du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2025</i>
	Juste valeur totale des actifs portés en garantie pour le prêt de titres	FN-IN-550a.2	Section «Notes complémentaires aux états financiers consolidés» des <i>États financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024</i> , note 7 «Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance» sous «b) iii) Autre information sur le risque de crédit» sous Prêts de titres (page 45)
	Description de l'approche de gestion des risques liés aux capitaux et aux liquidités associés aux activités systémiques hors assurance	FN-IN-550a.3	Section «Gestion des risques» (page 70) du <i>Rapport de gestion annuel 2025</i> Section «Gestion des risques» du <i>Rapport de durabilité 2025</i> Section «Gestion intégrée des risques» du <i>Rapport sur la performance liée aux changements climatiques 2025</i>

Secteur: Gestion et garde d'actifs

Sujet	Objectif de la mesure	Norme	Divulgarion
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion des investissements	Quantité d'actifs sous gestion, par catégories d'actifs, pour lesquels on utilise (1) l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG,) (2) l'investissement axé sur la durabilité et (3) la sélection.	FN-AC-410a.1	Section «Gestion de patrimoine individuel» (page 25) et section «Placements» (page 63) du <i>Rapport de gestion annuel 2025</i> Section «Investissement durable» du <i>Rapport de durabilité 2025</i> Politique d'investissement durable
Inclusion et diversité des employés	Pourcentage de représentation des genres et des groupes ethniques pour (1) la direction, (2) la direction non cadre, (3) les professionnels et (4) l'ensemble des autres membres du personnel	FN-AC-330a.1	Section « Intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion » du <i>Rapport de durabilité 2025</i> Section « Équité, diversité et inclusion en emploi » de la <i>Circulaire d'information pour la sollicitation de procuracy</i>
Émissions financées	Pourcentage de l'actif sous gestion (ASG) compris dans le calcul des émissions financées	FN-AC-410b.3	Section «Calcul des émissions de GES» du <i>Rapport de durabilité 2025</i>
Éthique des affaires	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la fraude, au délit d'initié, à l'antitrust, au comportement non concurrentiel, à la manipulation de marché, à la négligence professionnelle ou à d'autres lois et réglementations du secteur financier	FN-AC-510a.1	En 2025, iA Groupe financier n'a été visé par aucun recours judiciaire associé à la fraude, au délit d'initié, au comportement anticoncurrentiel, à la manipulation du marché, à la négligence professionnelle ou à d'autres lois ou réglementations connexes du secteur financier.
	Description des politiques et procédures à l'égard des lanceurs d'alerte	FN-AC-510a.2	Section «Nos outils de saine gouvernance» du <i>Rapport de durabilité 2025</i> Page 4 du <i>Code de conduite professionnelle</i>

Inventaire de GES

Les données du présent rapport s'appliquent à iA Groupe financier pour l'année 2025⁵⁵. Les principes utilisés sont ceux énoncés dans la norme ISO 14064-1:2018 (ISO, 2018) et dans le Protocole des GES. Le but de cette section est de présenter l'approche de consolidation, l'année de référence et les différentes méthodes de calcul et d'estimation utilisées pour quantifier les émissions de GES de iA Groupe financier.

Année de référence de l'inventaire de GES

Les cibles de décarbonation ont été fixées en utilisant l'année 2022 comme référence, afin de disposer d'une base de comparaison commune pour nos efforts de réduction des émissions de GES. Cette année-là, nous avons élargi la portée de nos émissions en y ajoutant pour la première fois une partie de nos émissions financées. Nous avons mis l'accent sur l'analyse de cette nouvelle portée pour établir un plan de réduction des GES aligné sur cette démarche. Nous avons également recalculé l'année de référence 2022 pour les émissions des portées 1, 2 et 3 que nous calculions précédemment, et ce afin de refléter une meilleure méthodologie de collecte des données et d'assurer des méthodes d'estimation cohérentes pour chaque année de déclaration.

Approche de consolidation

iA Groupe financier utilise l'approche de consolidation du contrôle financier. En tant que propriétaire d'immeubles, iA Groupe financier assume les risques et les avantages inhérents à ses activités, ce qui implique que l'entreprise est responsable de la décarbonation de ses actifs. C'est pourquoi iA Groupe financier utilise l'approche de consolidation du contrôle financier et vise à donner la priorité à la réduction des émissions de GES de 33 de ses immeubles au Canada. Cette approche est utilisée pour regrouper toutes les sources d'émissions du portefeuille immobilier de iA Groupe financier et pour assurer l'alignement avec le périmètre couvert par le plan de décarbonation.

⁵⁵ Cette méthodologie a été appliquée dans le cadre de l'exercice qui s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, et tous les renseignements qu'elle contient correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2025 et inscrites dans l'exercice clos à cette date. Sauf indication contraire, toutes les données sont consolidées pour l'ensemble de nos filiales et de nos activités au Canada et aux États-Unis, tous les montants sont en dollars canadiens et toutes les données indiquées sont réelles. Par ailleurs, la structure de iA Société financière peut être consultée sur notre [site Web](#).

Nos émissions totales de GES⁵⁶

Le tableau suivant détaille les émissions de GES de la Société au 31 décembre, selon la portée et la catégorie.

Tableau 9: Émissions totales annuelles de GES (en tonne d'équivalent CO₂)⁵⁷

Portée	Catégorie	2022 (année de référence) ⁵⁸	2024	2025
1	Combustion stationnaire: Diesel et gaz naturel	6 276	6 168	5 761
	Émissions fugitives: Réfrigérants	514	419	278
	Émissions de combustion mobile: Véhicules ⁵⁹	s.o.	170	165
2	Émissions provenant de l'achat d'énergie ⁶⁰	3 248	3 279	2 652
3	Catégorie 5: Déchets générés par les opérations	125	225	962
	Catégorie 6: Voyages d'affaires	1 038	4 622	6 075
	Catégorie 7: Déplacements des employés	1 064	3 639	3 366
	Catégorie 8: Actifs loués en amont	2 796	3 205	2 411
	Catégorie 13: Actifs loués en aval ⁶¹	s.o.	s.o.	s.o.
	Catégorie 15: Investissements ⁶²	1 093 031	1 006 657	992 725

⁵⁶ Toutes les données relatives aux émissions de GES de IA Groupe financier sont des données non vérifiées selon nos connaissances. L'exhaustivité des données recueillies et l'exactitude des calculs de GES ont été bonifiées depuis 2019. D'une part, le nombre de sources d'émissions de GES considéré dans chacune des portées a augmenté depuis 2019 (p. ex., immeubles et véhicules). D'autre part, le nombre de catégories du champ 3 s'est élargi (notamment les émissions financées).

⁵⁷ Les résultats sont arrondis.

⁵⁸ Les résultats passés ont été ajustés pour tenir compte des changements apportés à la méthodologie, des acquisitions et des désinvestissements d'actifs immobiliers, des facteurs d'émission mis à jour et des corrections d'erreurs.

⁵⁹ Les données d'émissions liées à la combustion mobile ont été ajoutées en 2023, donc aucune donnée pour 2022 n'est disponible.

⁶⁰ Conformément aux lignes directrices du *GHG Protocol*, les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – sont exclues des calculs des portées 1 et 2, et ainsi documentées dans ce rapport. Pour cette raison «chaleur et vapeur» ne font pas partie du total des émissions de portées 1 et 2, car il s'agit de la combustion de matières biogènes.

⁶¹ Cette catégorie ne s'applique pas à IA Groupe financier. Dans le cadre de l'approche du contrôle financier, les émissions des actifs détenus et loués à un tiers sont prises en compte dans les portées 1 et 2.

⁶² En 2022, nous avons commencé la quantification de la catégorie 15 relative à notre champ 3, soit les émissions financées. Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales («MSCI»), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les «parties MSCI») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «telles quelles» et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

Tableau 10: Détail des émissions de GES de portée 3 au 31 décembre 2025

Sources d'émissions	Émissions annuelles (t éq. CO ₂)
Portée 3	
5. Déchets	962
Matières résiduelles	851
Enfouies	734
Recyclées	60
Compostées	57
Eaux usées	111
6. Voyages d'affaires⁶³	6 075
Déplacements aériens	3 984
Déplacements terrestres	1 258
Hébergement – hôtels	833
7. Déplacements des employés	3 366
8. Actifs loués	2 411
Combustion stationnaire	976
Électricité	1044
Fuites d'halocarbures	244
Combustion mobile	147
15. Émissions financées	992 725
Bilan des émissions de GES de la portée 3	1 005 539

⁶³ La catégorie « Voyages d'affaires » exclut les données de certaines filiales qui ne sont pas disponibles.

Tableau 11: Émissions de GES de nos investissements, en date du 31 décembre⁶⁴

Catégorie d'actifs	Indicateurs	Unités	2022	2024	2025
Obligations d'entreprises publiques	Émissions totales financées	t éq. CO ₂	1 093 031	1 006 657 ⁶⁵	992 725 ⁶⁶
	Intensité des émissions financées	t éq. CO ₂ /M\$ CA investi	94	72	65
	Intensité carbone moyenne pon-dérée (WACI)	t éq. CO ₂ /M\$ CA revenus de la société	401	303	288
Investissements dans les énergies renouvelables	Valeur en énergies renouvelables	G\$ CA	2,8	3,3	3,3
	Valeur en obligations vertes	M\$ CA	485	880	880

⁶⁴ Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

⁶⁵ Ceci équivaut à 32 % de l'actif sous gestion des fonds généraux compris dans le calcul des émissions financées.

⁶⁶ Ceci équivaut à 30 % de l'actif sous gestion des fonds généraux compris dans le calcul des émissions financées.

Calcul des émissions de GES

La méthode généralement utilisée pour calculer les émissions de GES implique l'utilisation de facteurs d'émission en rapport avec des données d'activité. Les facteurs d'émission offrent des informations sur les émissions, généralement mesurées en kilogramme d'équivalent CO₂ (kg éq. CO₂). Par exemple, des activités telles que la combustion de litres de carburant ou le parcours d'une distance en kilomètres. Ces émissions sont souvent exprimées sous forme d'intensité, telle que 2,5 kg éq. CO₂ par litre. Les facteurs d'émission utilisés dans le calcul des émissions sont présentés dans les prochaines sections.

L'équation suivante montre le principe général de calcul des émissions de gaz à effet de serre :

$$\text{Émission de GES} = \sum \text{Données d'activité} \times \text{FE} \times \text{PRG}$$

Où :

- **Données d'activité** : Les données d'activité sont au cœur de la quantification. Cette information est collectée chaque année pour l'inventaire des GES. Elle montre l'évolution des activités de iA Groupe financier, que ce soit le nombre de kilomètres parcourus ou de dollars dépensés pour les déplacements d'affaires, la quantité de carburant achetée ou la quantité de gaz naturel consommée. **Les données d'activité sont donc la consommation représentée en km, \$, l, m³ ou kWh, selon le type de source.**
- **FE** : Les facteurs d'émission permettent un calcul suffisamment précis des émissions de GES liées à une activité. **Les facteurs d'émission de CO₂, CH₄ et N₂O sont représentés en g/l, g/m³ ou g/kWh selon le type de source.**
- **PRG** : Le potentiel de réchauffement climatique global (PRG) permet de comparer l'impact de différents GES sur le réchauffement climatique global, en convertissant leur effet en quantités équivalentes de CO₂. **Le PRG représente le potentiel de réchauffement climatique global, en éq. CO₂.**

Méthode détaillée de calcul

Portée 1 (émissions directes de GES)

Les émissions de la portée 1 comprennent les émissions directes provenant de :

- la **combustion stationnaire** – les émissions liées à l'utilisation de combustibles pour des équipements tels que les génératrices et les systèmes de chauffages dans les immeubles détenus ;
- les **émissions mobiles** – les émissions liées à l'utilisation de combustibles pour des moyens de transport détenus par l'entreprise tels que les voitures et les camionnettes ;
- les **émissions fugitives** – la libération directe de GES dans l'atmosphère englobe des cas tels que la fuite de réfrigérants provenant d'unités de climatisation ou de réfrigération dans les immeubles détenus.

Combustion stationnaire

Le périmètre de comptabilisation relatif au parc immobilier détenu⁶⁷ par iA Groupe financier se compose actuellement de 33 immeubles au Canada et de deux immeubles aux États-Unis. Les facteurs d'émission de CO₂, de CH₄ et de N₂O pour la consommation de **combustion stationnaire** dans les immeubles au Canada proviennent de la version la plus récente du [Rapport d'inventaire national canadien](#). Pour les immeubles aux États-Unis, les facteurs d'émission les plus récents de l'[Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (information en anglais seulement).

Émissions mobiles

La flotte des véhicules appartenant à iA Groupe financier est composée de 5 véhicules au Canada et de 41 véhicules aux États-Unis (voitures et camionnettes) ayant un âge moyen de 10,4 ans. Parmi ces véhicules, aucun n'est hybride ou électrique ; 89 % fonctionnent à l'essence et 11 % au diesel. Les **émissions mobiles** sont calculées selon la méthode fondée sur la distance, qui consiste à multiplier la distance parcourue par les facteurs d'émissions spécifiques à chaque type de véhicule et de carburant, fournis par la plateforme Climatq.io (BEIS 2024) (en anglais seulement).

Émissions fugitives

Les **émissions fugitives** sont calculées selon la quantité et le type de gaz⁶⁸ ajouté lors de l'entretien de l'équipement de réfrigération ou de climatisation. Cette information se trouve généralement sur les factures d'entretien. Les facteurs d'émissions spécifiques à chaque type de réfrigérant est obtenu via les rapports du GIEC (*IPCC Assessment Reports*) (AR4, AR5, AR6).

L'estimation des gaz réfrigérants a été basée sur la méthode de mesure qui consiste à multiplier la capacité de l'équipement de climatisation et de réfrigération par le taux de fuite annuel. Une capacité moyenne de l'équipement (en kg) par mètre carré et par gaz fugitif est ainsi obtenue. Le taux de fuite de 4,7 % est tiré du tableau A6.2-1.1 du [Rapport d'inventaire national canadien](#).

⁶⁷ Quelques immeubles ne sont pas entièrement détenus par iA Groupe financier (part de détention inférieure à 100 %). Selon l'approche de consolidation du contrôle financier, seules les émissions de GES provenant de la part détenue par iA Groupe financier sont considérées.

Autrement dit, les données d'activité des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention dans les calculs de la portée 1.

⁶⁸ Le gaz réfrigérant R-22 (également appelé HCFC-22) n'est pas quantifié dans l'inventaire de GES selon la réglementation des Traités sur l'ozone du Protocole de Montréal, Programme pour l'environnement de l'ONU, <https://ozone.unep.org/treaties/montreal-protocol?q=treaties/montreal-protocol>

Portée 2 (émissions indirectes de GES)

Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions indirectes de GES liées à l'énergie du parc immobilier détenu⁶⁹ pris en compte aux fins du présent calcul par iA Groupe financier. Elles comprennent les émissions liées à la production d'énergie achetée, comme l'électricité, le chauffage ou la vapeur.

Le calcul de l'énergie consommée est basé sur la méthode fondée sur la localisation⁷⁰. Les données d'activité pour l'électricité sont tirées des factures fournies par les fournisseurs d'électricité (par exemple, Hydro-Québec pour les immeubles situés dans la province de Québec), où la quantité consommée est indiquée en kWh.

Les facteurs d'émission pour la consommation d'électricité sont tirés du plus récent [Rapport d'inventaire national du Canada](#). Pour les immeubles aux États-Unis, les facteurs d'émission les plus récents de l'[Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (lien en anglais seulement). Les facteurs d'émissions utilisés dépendent de l'emplacement des immeubles dans chacun de ces pays.

Dans l'inventaire de GES, un seul cas implique une consommation de chaleur et de vapeur, pour lequel les données d'activité ont été extraites des factures fournies par les fournisseurs d'énergie. La quantité de consommation est indiquée en kWh et multipliée par le facteur d'émission fournis par la plateforme Climatiq.io (BEIS 2024) (en anglais seulement).

Couverture incomplète des données relatives à la portée 1 et à la portée 2

iA Groupe financier utilise l'approche de consolidation du contrôle financier. En tant que propriétaire d'immeubles, iA Groupe financier assume les risques et les avantages inhérents à ses activités, ce qui implique que l'entreprise prend en considération les données de consommation des locataires des immeubles qu'elle détient dans la comptabilisation des GES de sa portée 1 et de sa portée 2. Il est reconnu que les données relatives à l'énergie des locataires (et les données d'émissions correspondantes) peuvent être difficiles, voire impossibles, à collecter. Conformément au GHG Protocol, pour certains immeubles détenus mais non occupés par iA Groupe financier, pour lesquels les données d'activité des locataires (telles que la consommation de diesel, de gaz naturel et d'électricité) n'étaient pas disponibles, des estimations ont été utilisées, notamment lorsque les occupants disposent de leurs propres relevés de compteurs pour suivre leur consommation énergétique. La consommation énergétique de ces immeubles a été estimée en se basant sur les niveaux de consommation moyens des années précédentes, lorsque disponibles. Dans le cas d'une absence de données historiques la consommation d'électricité ou de gaz naturel est estimée au moyen des données du *Commercial Buildings Energy Consumption Survey* (CBECS) de l'Administration américaine de l'information sur l'énergie (EIA), qui donne des détails par type de bâtiment, zone climatique et région. La méthode s'adapte ainsi au type de bâtiment (résidentiel, industriel, restaurant, commercial).

La superficie en pieds carrés pour laquelle les données d'activité ne sont pas disponibles est multipliée par le niveau de consommation moyen pour obtenir une estimation. Nous avons recours, à l'occasion, à des données estimées, mais notre objectif est de collecter des données réelles et de remplacer les estimations par des données réelles. Nous visons à améliorer la couverture des données dans les années à venir.

Portée 3 (émissions indirectes)

Les émissions relevant de la portée 3 sont celles qui se produisent dans la chaîne de valeur de iA Groupe financier et qui ne sont pas déjà incluses dans la portée 2. Il y a un total de 15 catégories de portée 3 couvrant un large éventail d'activités en amont et en aval. Ces émissions découlent des activités de l'entreprise, mais proviennent de sources sur lesquelles elle exerce peu ou pas de contrôle. Cette section présente certaines catégories de portée 3 pour les activités de iA Groupe financier.

Catégorie 3.5: les déchets générés par les activités de l'entreprise

Les eaux usées

La méthodologie utilisée repose sur l'estimation des émissions de CH₄ et de N₂O provenant du traitement des eaux usées. Selon les lignes directrices du GIEC et le [Guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre pour le Québec](#), la charge organique dans les eaux usées a été calculée en utilisant la surface totale en pieds carrés des immeubles.

Déchets solides

Nous avons recours à la méthode propre aux types de déchets, ce qui implique l'utilisation de facteurs d'émission pour chaque type de déchets. Pour certains immeubles, les données d'activité proviennent des rapports annuels d'audit des déchets solides obtenus directement auprès de l'opérateur de déchets sur le site. Pour ces données d'activité, le calcul des émissions considère non seulement le type de déchets, mais aussi la méthode d'élimination des déchets, c'est-à-dire s'ils sont enfouis, recyclés ou compostés. Si aucune donnée d'activité n'est disponible, une estimation est effectuée en se basant sur les données réelles des rapports d'audit disponibles. Une moyenne par pied carré pour chaque type de déchets est calculée. Ensuite, cette moyenne est multipliée par la superficie de l'immeuble pour lequel il n'y a pas de données d'activité.

⁶⁹ De manière similaire aux calculs des émissions de portée 1, dans les calculs des émissions de portée 2, les données d'activité des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention par iA Groupe financier.

⁷⁰ Seule la méthode fondée sur la localisation a été utilisée par iA Groupe financier puisque l'entreprise n'a pas d'entente contractuelle sur l'approvisionnement en électricité, entente nécessaire pour appliquer la méthode fondée sur le marché de l'électricité.

Catégorie 3.6: les voyages d'affaires du personnel de l'entreprise

Cette catégorie comprend les émissions provenant du transport des employés pour des activités liées à l'entreprise dans des véhicules appartenant à des tiers ou exploités par eux, tels que les avions, les trains, et les voitures. Étant plus précise, la méthode basée sur la distance est privilégiée et lorsque les données ne permettent pas son utilisation, la méthode basée sur les dépenses est utilisée.

La méthode basée sur la distance consiste à déterminer la distance et le mode de transport des voyages d'affaires. Les données d'activité pour les voitures en kilomètres, proviennent des allocations de dépenses du personnel. Pour le transport en voiture, le facteur d'émission utilisé est celui de l'Agence de la transition écologique (ADEME). Pour les frais de transport par train et les frais d'hôtels, le facteur d'émission utilisé est celui de l'[Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) (lien en anglais seulement).

Pour couvrir davantage de données, iA Groupe financier a ajouté la méthode basée sur les dépenses en 2023. Cette méthode consiste à déterminer les dépenses en dollars et le mode de transport des voyages d'affaires. Lorsque les données d'activité exprimées en distance (p. ex., en kilomètres) ne sont pas disponibles, alors les données en dollars pour le transport par avion et toutes autres activités liées aux transports (p. ex., location de voiture, taxi, frais de stationnement) sont extraites des allocations de dépenses, de même que les frais d'hébergement dans les hôtels. Les facteurs d'émission de l'[Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (lien en anglais seulement).

Le résultat des deux méthodes (distance et dépenses) constitue le total des émissions de GES pour les voyages d'affaires des employés de iA Groupe financier.

Catégorie 3.7: les déplacements des employés pour se rendre dans nos bureaux

Cette catégorie comprend les émissions provenant du transport pendulaire des employés entre leur domicile et leur lieu de travail dans nos bureaux. Les émissions peuvent provenir des déplacements en train, en autobus, dans une voiture de location, une voiture personnelle et par d'autres modes de transport. Les données les plus récentes du recensement canadien sur les habitudes de déplacement des employés pour la province de Québec ont été utilisées pour déterminer le mode de déplacement selon la distance entre le domicile et le lieu de travail. Ces données ont permis de calculer la distance moyenne (en kilomètres) parcourue quotidiennement par personne en transport en commun et en voiture. Pour l'année 2025, ces moyennes ont ensuite été multipliées par le taux de présentisme au travail pour rendre compte de l'influence du Modèle flexible de travail iA sur les habitudes de déplacements du personnel. La moyenne de kilomètres parcourus par chaque membre du personnel durant l'année 2025 (voiture et transports en commun) est donc multipliée par le pourcentage moyen de membres du personnel qui se sont rendus sur nos lieux de travail en 2025, soit 30,8 %.

Pour le transport en voiture, le facteur d'émission utilisé est la moyenne des facteurs d'émission de différents modèles de voitures, selon le rapport de [Ressources naturelles Canada](#). Pour les autres moyens de transport, les facteurs d'émission de l'[Agence de protection de l'environnement des États-Unis](#) (EPA) sont utilisés (lien en anglais seulement).

Catégorie 3.8: les actifs loués non détenus par l'entreprise

Selon l'approche du contrôle financier définie par le GHG Protocol, les immeubles et les voitures loués sont comptabilisés dans la catégorie 8 de la portée 3. Les données d'activité sont tirées des factures d'électricité et de gaz naturel disponibles. Pour la plupart des immeubles loués, aucune information n'est disponible, car les données de consommation sont incluses dans le coût total du bail. Une estimation a donc été réalisée. La méthode d'estimation est décrite ci-dessous.

Diesel

La consommation de diesel des immeubles loués a été estimée en utilisant la consommation moyenne de diesel par mètre carré des immeubles détenus, car aucune donnée primaire n'était disponible. Ensuite, la consommation moyenne a été multipliée par la surface occupée par iA Groupe financier dans les immeubles loués.

Électricité et gaz naturel

La consommation d'électricité et de gaz naturel est estimée grâce au *Commercial Buildings Energy Consumption Survey* (CBECS) de l'Administration américaine de l'information sur l'énergie (EIA), qui donne des détails par type de bâtiment, zone climatique et région. La méthode s'adapte ainsi au type de bâtiment (résidentiel, industriel, restaurant, commercial). La superficie en pieds carrés pour laquelle les données d'activité ne sont pas disponibles est multipliée par le niveau de consommation moyen pour obtenir une estimation.

Émissions fugitives

La méthode d'estimation pour les réfrigérants est la même que celle décrite pour la portée 1 «Émissions fugitives».

Déchets

Les déchets sont estimés selon la même méthode décrite ci-haut «Catégorie 3.5: les déchets générés par les activités de l'entreprise».

Émissions mobiles

La flotte de véhicules loués par iA Groupe financier est composée de 70 véhicules, qui comprend 14 % de véhicules électriques, 31 % de véhicules hybrides et 55 % de véhicules à essence.

Les émissions sont calculées selon la méthode pour la portée 1 «Émissions mobiles».

Catégorie 3.13: actifs loués en aval

Cette catégorie ne s'applique pas à iA Groupe financier. Dans le cadre de l'approche du contrôle financier, les émissions des actifs détenus et loués à un tiers sont prises en compte dans les portées 1 et 2.

Catégorie 3.15: les émissions financées liées à notre portefeuille d'investissements

Nous avons suivi la méthodologie du *Partnership for Carbon Accounting Financials* («**PCAF**») pour calculer l'empreinte carbone de notre portefeuille de dette publique de la Société. Les titres en portefeuille et leur valeur marchande ont été extraits de notre base de données, tandis que la valeur d'entreprise, incluant les liquidités («**EVIC**»), les chiffres de vente des entreprises et les émissions de gaz à effet de serre, en particulier les émissions de type 1 et 2, a été obtenue auprès de notre fournisseur de données tiers, MSCI.

En ce qui concerne l'intensité carbone, le taux de couverture est de 92 %⁷¹ de la dette publique du fonds général. En ce qui concerne les émissions financées, le taux de couverture est de 86 %. Il est important de mentionner que nos investissements en obligations d'entreprises publiques sont limités en termes de couverture. Certaines entreprises privées ne divulguent pas d'informations sur leurs mesures de carbone. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, nous nous rabattons sur des données estimées ou héritées de la société mère. Bien que cette approche élargisse la couverture de notre portefeuille, elle peut donner une représentation moins précise de l'empreinte carbone réelle. Au fil du temps, nous visons une amélioration de la couverture et de la qualité des données grâce à de meilleures divulgations et réglementations. En attendant, nous continuerons à utiliser ces chiffres, tout en gardant à l'esprit leurs limites. Les entreprises qui ne sont pas couvertes par MSCI ne sont pas incluses dans le calcul.

Conformément aux directives du PCAF, nous avons utilisé l'EVIC pour calculer le facteur d'attribution des émissions financées. Cette mesure ajuste la somme des deux champs d'application (émissions des portées 1 et 2) pour obtenir le total des émissions financées. L'intensité carbone correspond à la quantité d'émissions de carbone en contenu total de dioxyde de carbone (t CO₂) par millions de revenus (CAD). Bien que le PCAF ne l'exige pas, nous avons inclus l'intensité carbone moyenne pondérée (WACI), qui est l'intensité carbone normalisée par son poids dans le fonds général.

Le tableau 12 représente les formules utilisées pour calculer les paramètres du tableau 11 portant sur les émissions de GES provenant de nos portefeuilles d'investissement.

$$\text{Facteur d'attribution (en \%)} = \sum_{i=1}^n \frac{\text{\$CAD investi dans l'émetteur}}{\text{valeur d'entreprise incluant la trésorerie (EVIC) de l'émetteur}}$$

$$\text{Total des émissions financées (en t CO}_2\text{-é)} = \sum_{i=1}^n \text{émissions de champs 1 et 2 de l'émetteur} * \text{facteur d'attribution}$$

$$\text{Total de l'intensité des émissions financées (en t CO}_2\text{-é par million CAD investi)} = \frac{\text{(Total des émissions financées)}}{\text{valeur CAD du portefeuille couvert}}$$

$$\text{Intensité carbone (en t CO}_2\text{-é par million de revenu)} = \frac{\text{émission de l'émetteur tCO}_2}{\text{MM CAD revenus de l'émetteur}}$$

$$\text{Intensité de carbone moyenne pondérée (en t CO}_2\text{-é par million de revenu)} = \sum_{i=1}^n \frac{\text{\$CAD investi dans l'émetteur}}{\text{valeur CAD du portefeuille}} * \text{intensité carbone}$$

⁷¹ 92 % et 86 % sont les taux de réussite du mappage de sécurité de notre entrepôt de données avec la base de données de notre fournisseur de données. Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales («MSCI»), ou de fournisseurs de renseignements (ensemble, les «parties MSCI») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notes, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de performance future. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «telles quelles» et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.

Réussir maintenant et demain

Le présent rapport, notre *Politique de durabilité* ainsi que divers autres documents liés à la durabilité se trouvent sur notre site Web, au ia.ca, dans la section «Durabilité».

Soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier a décidé de ne pas imprimer son *Rapport de durabilité*. Une version électronique de ce document est disponible à l'adresse ia.ca.